

ATLAS DU CENTRE- VAL DE LOIRE de l'élevage herbivore



ATLAS CENTRE
- VAL DE LOIRE
de l'élevage herbivore

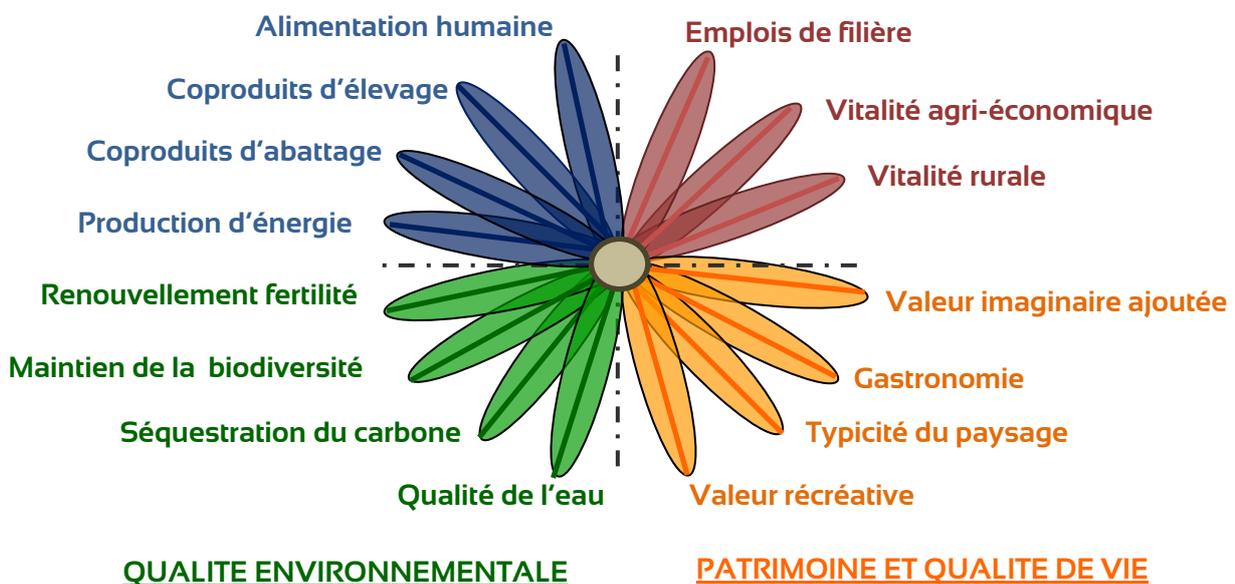
PREAMBULE

L'élevage de vaches, de moutons, de chèvres et de chevaux est présent partout en France. Il s'est développé dans chaque région en fonction des conditions géologiques, géographiques et historiques. L'élevage marque chaque territoire à sa manière et contribue largement aux identités régionales tant il façonne les paysages, fournit de ses produits la gastronomie et crée des dynamiques économiques et sociales dans les zones rurales. L'Atlas de l'élevage herbivore en région Centre – Val de Loire s'intègre à une collection, qui s'attachera à expliquer région par région cette diversité, mais aussi à présenter le bouquet de services que l'élevage rend sur les territoires.

FLEUR DES SERVICES RENDUS PAR L'ELEVAGE

APPROVISIONNEMENT

VITALITE TERRITORIALE



Dans un monde où les consommateurs et citoyens sont de plus en plus urbains et où de nombreuses questions sur l'élevage et ses produits émergent, il est utile d'analyser comment l'élevage interagit concrètement avec un territoire : le Centre - Val de Loire .

Au travers de cet ouvrage, Interbev et Interbev Centre – Val de Loire souhaitent donner à tous les professionnels, élus, journalistes, enseignants qui le souhaitent, une clé de lecture positive de l'élevage et de ses filières.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : DES ELEVAGES ET DES HOMMES



- p 10 : La présence de l'élevage herbivore dans la région
- p 12 : La place de l'élevage herbivore dans l'agriculture régionale
- p 14 : La polyculture-élevage, une caractéristique et une ressource
- p 16 : Les différents élevages herbivores
- p 18 : Un élevage bovin viande dominant
- p 20 : La spécialisation des producteurs de lait
- p 22 : Des élevage ovins et équins également présents
- p 24 : Le métier d'éleveur

PARTIE 2 : DES PRODUITS ET DES EMPLOIS



- p 28 : Une filière viande organisée en plusieurs circuits
- p 30 : L'abattage d'animaux et la transformation de la viande
- p 32 : Les produits de la filière lait
- p 34 : La distribution et la consommation
- p 36 : Des filières créatrices d'emplois et de formations

PARTIE 3 : ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES



- p 40 : L'élevage herbivore permet de valoriser des zones non cultivées
- p 42 : Une biodiversité liée à l'élevage
- p 44 : Espaces naturels et élevage
- p 46 : Les pratiques vertueuses des éleveurs
- p 48 : Des soutiens reconnaissent le rôle de l'élevage
- p 50 : L'élevage herbivore et le climat

PARTIE 4 : IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE



- p 54 : L'élevage herbivore façonne le paysage
- p 56 : Des animaux caractéristiques de la région
- p 58 : Un savoir-faire lié à l'élevage
- p 60 : Une région symbolique de la gastronomie
- p 62 : L'élevage participe à l'attraction touristique



PREFACE

Pourquoi un atlas régional des filières herbivores dans une région orientée vers les Grandes Cultures ?

Les filières de l'élevage herbivore de la région Centre – Val de Loire occupent une place fragile, mais incontournable dans notre agriculture. Elles sont une des clefs pour le développement d'une agriculture régionale durable, car elles ont de sérieux atouts économiques, sociaux, et environnementaux.

La complémentarité entre les filières végétales et animales est une richesse de notre région. L'équilibre écologique et économique est une vertu qui prime chez nombre d'éleveurs. Dans ce territoire céréalier, la polyculture-élevage s'est maintenue au fil du temps, même si elle n'a que rarement été favorisée par les politiques publiques plus axées sur la spécialisation des fermes. Les éleveurs produisent dans leurs exploitations l'herbe et les céréales nécessaires à l'alimentation de leur bétail. Leurs animaux, grâce à leurs déjections, produisent des engrais naturels qui fertilisent et améliorent la qualité des terres agricoles.

Mais l'élevage n'est pas un maillon isolé. Il est à la base de filières spécialisées qui contribuent au développement du Centre – Val de Loire. L'agro-alimentaire est le deuxième employeur régional. Tous les opérateurs participent à la création d'une valeur ajoutée, de la production locale jusqu'au consommateur.

La beauté de nos paysages qui attire les touristes, la vitalité de nos campagnes et la qualité de notre environnement de vie sont indissociables de la présence d'herbivores. Ils valorisent l'herbe des prairies et évitent qu'elles ne deviennent des friches. Certes, ils émettent des gaz à effet de serre, mais leur espace naturel, la prairie, en compense la majeure partie en stockant du carbone et est riche en biodiversité. Tout au long de la filière, les professionnels ont à cœur de répondre aux préoccupations environnementales en adaptant leur outil de travail et ce, malgré les contraintes que cela peut représenter.

Derrière les exploitations, ce sont des milliers d'emplois et le maintien d'une activité rurale. Les filières herbivores symbolisent le secteur primaire, moteur des secteurs secondaire (industries agro-alimentaire, machinisme agricole, ...) et tertiaire (banques, conseillers, commercialisation des produits, ...).

Nous vous proposons, au travers de l'Atlas Régional de l'Elevage Herbivore du Centre - Val de Loire, de découvrir les caractéristiques de notre élevage et l'ensemble des services sociétaux, environnementaux et culturels rendus par l'élevage et ses filières. Prenons conscience de ces richesses et agissons dès aujourd'hui pour les préserver.

Hubert de GANAY
Président Interbev Centre – Val de Loire



PARTIE 1

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

1/ LA PRESENCE DE L'ELEVAGE HERBIVORE DANS LA REGION

- Histoire de l'élevage herbivore
- De grandes évolutions après le XIXème siècle

2/ LA PLACE DE L'ELEVAGE DANS L'AGRICULTURE REGIONALE

- Le paysage agricole de la région Centre – Val de Loire
- Un territoire tourné vers les grandes cultures

3/ LA POLYCULTURE-ELEVAGE, UNE CARACTERISTIQUE ET UNE RESSOURCE

- La valorisation de l'herbe et des fourrages par l'élevage
- Un système tourné vers la polyvalence et l'autonomie

4/ LES DIFFERENTS ELEVAGES HERBIVORES

- La présence d'herbivores dans la région
- Un élevage concurrencé par les grandes cultures

5/ UN ELEVAGE BOVIN VIANDE DOMINANT

- Des troupeaux au sud de la région
- Un territoire de naissance, voire d'engraissement

6/ LA SPECIALISATION DES PRODUCTEURS DE LAIT

- L'élevage bovin laitier s'est restructuré
- Un élevage caprin emblématique

7/ DES ELEVAGES OVINS ET EQUINS EGALEMENT PRESENTS

- Un élevage ovin implanté historiquement et persistant
- Un élevage équin minoritaire mais une filière dynamique

8/ LE METIER D'ELEVEUR

- L'élevage nécessite de la main-d'œuvre
- La transmission complexe des exploitations



*« Moi je viens toujours pour voir les vaches, et voir les vaches me regarder »
Raymond Barre, homme politique*

LA PRESENCE DE L'ÉLEVAGE HERBIVORE DANS LA RÉGION

Histoire de l'élevage herbivore

L'élevage apparaît au sein des sociétés humaines dès le néolithique et accompagne leur sédentarisation. Les herbivores ont ainsi été domestiqués dès 10 000 ans avant notre ère, pour la nourriture ou la force de traction. L'élevage a ensuite perduré en suivant les évolutions progressives des techniques agricoles.

Jusqu'au XIX^{ème} siècle, la majorité des exploitations étaient encore vivrières et très diversifiées, mélangeant cultures et élevage. Ce dernier était représenté par des animaux de travail tels que les chevaux de trait, les bœufs et les mulets, mais aussi par une basse-cour de plus petits animaux. La basse-cour permettait la production de viande et de lait : volailles, porcs, chèvres, moutons et vaches pouvaient ainsi s'y côtoyer. La production était principalement destinée à l'autoconsommation et le surplus était vendu localement.

La révolution industrielle et l'exode rural ont bouleversé les campagnes françaises, qui, vidées de leurs habitants, devaient répondre à une demande croissante des villes en produits agricoles. Certaines productions, comme le lait et la viande, se sont alors développées plus que d'autres. Mais c'est suite à la Seconde Guerre Mondiale, avec l'arrivée de la mécanisation et des engrais chimiques, que les producteurs ont pu obtenir d'importants rendements pour des productions auparavant destinées aux seuls habitants des fermes.

▪ L'élevage ovin a migré vers les zones d'herbage

Jusque dans les années 60, l'élevage ovin était très présent dans les plaines céréalières de la Champagne Berrichonne et de la Beauce, où de grands troupeaux se sont développés. Les animaux permettaient l'entretien des parcelles en pâture les chaumes des céréales. Leurs déjections avaient également un rôle fertilisant sur les cultures.

L'entretien mécanique et les engrais minéraux ont progressivement remplacé ces troupeaux. L'élevage ovin s'est alors déplacé vers des zones herbagères au sud de la région (Boischaux, Berry). Dans ces territoires de bocage, les troupeaux sont devenus plus petits et moins spécialisés, car associés à d'autres élevages.

« Dans la Champagne Berrichonne avant les engrais chimiques, les ovins avaient un rôle de fertilisation sur ce plateau calcaire et séchant, avec leurs déjections. Il y avait encore quelques grands troupeaux dans les années 70 ».

Jean-François Vincent, éleveur d'ovins à Marçais (18)



Moutons solognots
Crédit : Conservatoire d'Espaces Naturels du Centre

FOCUS SUR LA SOLOGNE ET LA BRENNE

Durant la Renaissance, l'installation de la Cour dans les châteaux du Val de Loire favorisa la prospérité du commerce des laines issues de l'élevage ovin. Cette filière se développa notamment en **Sologne**, berceau de la race Solognote, jusqu'au XIX^{ème} siècle.

Dans les zones humides de la **Brenne**, les ovins, seuls capables de pâture les terres non cultivables, ont également prospéré.

De grandes évolutions après le XIXème siècle

Les élevages des animaux herbivores ont évolués en région Centre – Val de Loire de différentes manières. Leur développement historique permet d'expliquer leur présence dans la région.

▪ De petits élevages caprins dans toute la région

Présent dès le Moyen-Âge, l'élevage de chèvres se concentrait sur le territoire principalement sur les terres de mauvaise qualité. Appelées les « vaches du pauvre », ces animaux pouvaient se nourrir sur les terrains les plus difficiles, comme des landes ou des prairies non cultivables. La plupart des fermes possédaient quelques chèvres dans leur basse-cour. C'était généralement les femmes qui s'en occupaient : elles en tiraient quelques ressources pour la famille et fabriquaient du fromage. Dès le XIXème siècle, les surplus de fromages de chèvre de la région commencent à s'exporter dans les grandes villes environnantes.



*Troupeau de chèvres
Crédit Interbev Centre-Val de Loire*

C'est dans les plus importantes régions viticoles que l'élevage caprin connaîtra le meilleur essor car il servait à nourrir les saisonniers des vendanges. Cependant, la crise du phylloxera, qui décimera les vignes à la fin du XIXème siècle, poussera les agriculteurs à se tourner uniquement vers l'élevage de chèvres.

« Quand je me suis installé, il y avait encore des chèvres sur toutes les fermes. Les fromages étaient pour la maison. C'est dans les années 80 que les exploitations se sont agrandies et spécialisées. »

Franck Moreau, éleveur de caprins à Saint-Hilaire-en-Lignières (18)

▪ L'élevage bovin particulièrement lié à la race allaitante charolaise

La race Charolaise est originaire de la région du Charolais-Brionnais, au sud-ouest du département de la Saône-et-Loire. Cette race connaît un grand succès au XVIIIème siècle pour la boucherie et sa force de traction. Les animaux sont vendus jusqu'à Paris. En suivant cette destination, l'élevage charolais s'étend à la Nièvre, puis à l'Allier et enfin au Cher au XIXème.

De nombreux concours se développent où les éleveurs présentent leurs plus beaux animaux pour la boucherie, robustes et de bonne conformation. La sélection des animaux s'accélère, par exemple dans le Cher.

La région Centre – Val de Loire se situe ainsi en bordure du bassin historique d'élevage charolais.

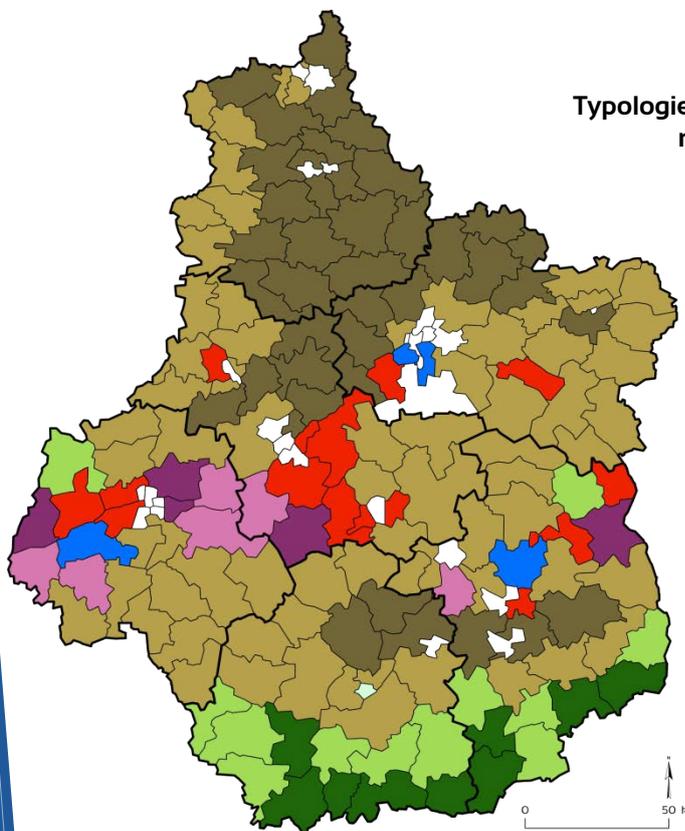


*Vaches charolaises
Crédit Interbev Centre – Val de Loire*

LA PLACE DE L'ÉLEVAGE DANS L'AGRICULTURE REGIONALE

Le paysage agricole dans la région Centre – Val de Loire

La région Centre-Val de Loire est la seconde région française en termes de surface agricole. « Grenier de la France », elle se distingue par l'importance des grandes cultures dans l'activité agricole. Les élevages herbivores se retrouvent plutôt dans les zones périphériques herbagères.



Typologie des cantons de la région Centre – Val de Loire selon la répartition des exploitations par OTEX en 2010

Types de canton

- Grandes cultures dominantes
- Grandes cultures dominantes et polycultures-élevages
- Grandes cultures, polycultures et maraîchage-horticulture
- Viticulture dominante
- Grandes cultures et viticulture dominantes
- Elevages bovins viande spécialisés et ovins/caprins/autres herbivores
- Maraîchage-horticulture et cultures permanentes
- Profil mixte : grandes cultures, élevages ovins/caprins/autres herbivores, élevages bovins viande, polycultures
- Données non significatives

Sources : RA 2010, disar.com
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

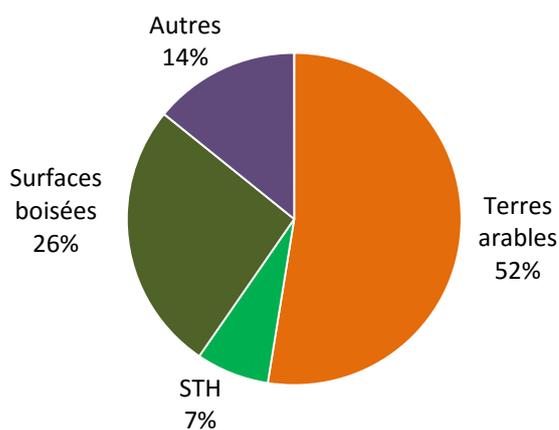
En 2010, le dernier recensement agricole dénombrait près de 25 080 exploitations sur la région Centre-Val de Loire.

Ces exploitations valorisent près de **2,3 millions d'hectares de SAU**, soit près de 60 % de la surface régionale.

La majorité des surfaces agricoles est tournée vers les grandes cultures de céréales et de protéagineux. La viticulture et le maraîchage occupent les bords des cours d'eau, dont le plus important est la Loire.

L'élevage herbivore - c'est-à-dire bovins, ovins, caprins et équins - est principalement présent en **périphérie de la région**, dans des zones traditionnellement herbagères ou difficiles à cultiver du fait de la mauvaise qualité des sols.

L'élevage est néanmoins présent dans l'ensemble de la région sous la forme de **polyculture-élevage**, essentiellement associé aux grandes cultures.



Occupation des sols en région Centre-Val de Loire en 2012

Source : Agreste 2013

DEFINITIONS

OTEX : Orientation Technico-Economique de l'Exploitation agricole

SAU : Surface Agricole Utilisée

Terres arables : SAU moins les prairies de plus de 5 ans et les cultures pérennes

STH : Surface Toujours en Herbe

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

Un territoire tourné vers les grandes cultures

Céréales, protéagineux et oléagineux sont les grandes cultures annuelles qui représentent les principales productions du Centre-Val de Loire. Certaines zones emblématiques telles que les plaines de la Beauce ou de la Champagne Berrichonne donnent à la région son importance dans la production céréalière.

Le Centre – Val de Loire est la principale région française et européenne pour la production de céréales et la surface de cultures. Près d'un million et demi d'hectares sont dédiés aux grandes cultures, soit 14 % de la superficie française.

Les principales productions sont le blé dur et le blé tendre (49 % de la production), puis viennent l'orge, le maïs et le colza.

Les cultures se retrouvent dans toute la région, en particulier les zones de plaine telles que la Beauce au nord.

La région se distingue également par la présence de grandes surfaces boisées sur près d'un quart de sa surface, notamment les forêts d'Orléans et de Sologne.

Types d'occupation du sol

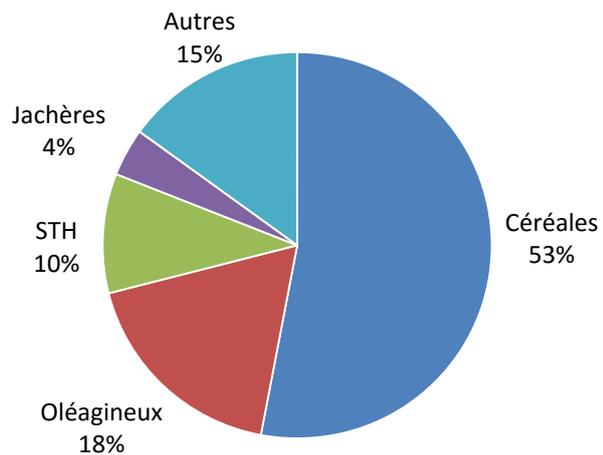
(issus du regroupement de la base CLC en 44 postes)

- terres agricoles - majorité de cultures annuelles
- terres agricoles - majorité de prairies permanentes
- terres agricoles - majorité de cultures permanentes
- bois et forêts
- landes / espaces ouverts semi-naturels
- zones urbaines
- plan d'eau
- marais, marais littoraux et estuaires

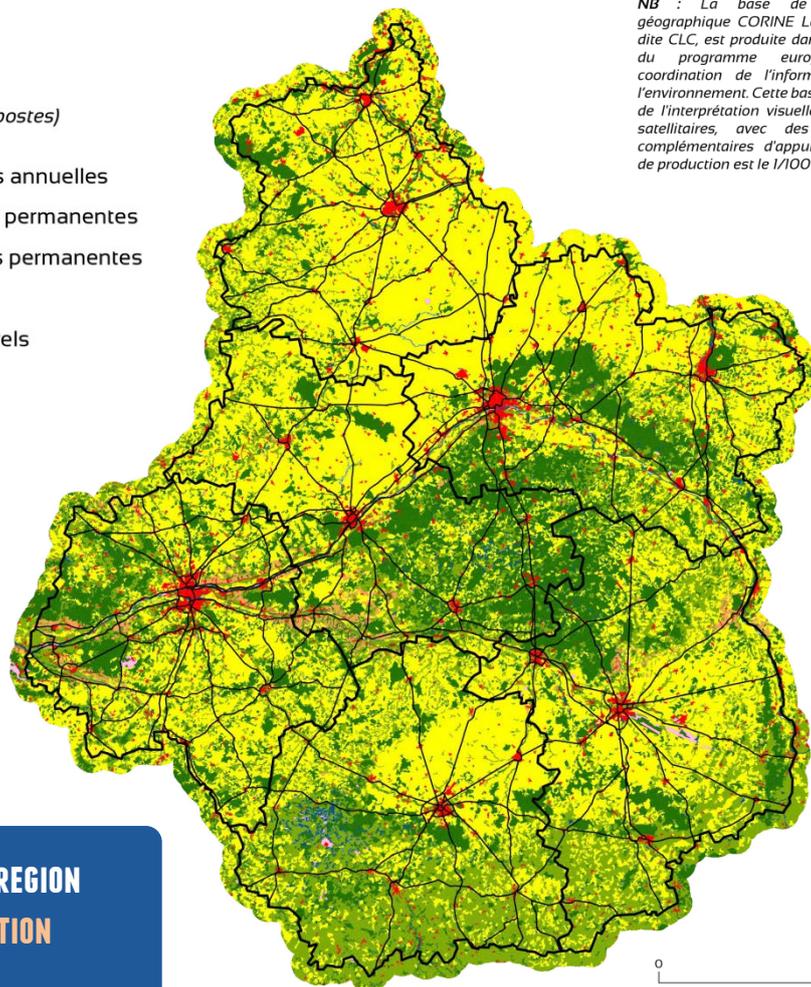
Sources : données Corine Land Cover 2006
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

Répartition de la SAU régionale en 2012

Source : Agreste 2013



NB : La base de données géographique CORINE Land Cover, dite CLC, est produite dans le cadre du programme européen de coordination de l'information sur l'environnement. Cette base est issue de l'interprétation visuelle d'images satellitaires, avec des données complémentaires d'appui. L'échelle de production est le 1/100 000.



LES CÉREALES PRODUITES SUR LA RÉGION SERVENT EN PARTIE À L'ALIMENTATION ANIMALE, NOTAMMENT DANS LES EXPLOITATIONS DE POLY-CULTURE-ELEVAGE.

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

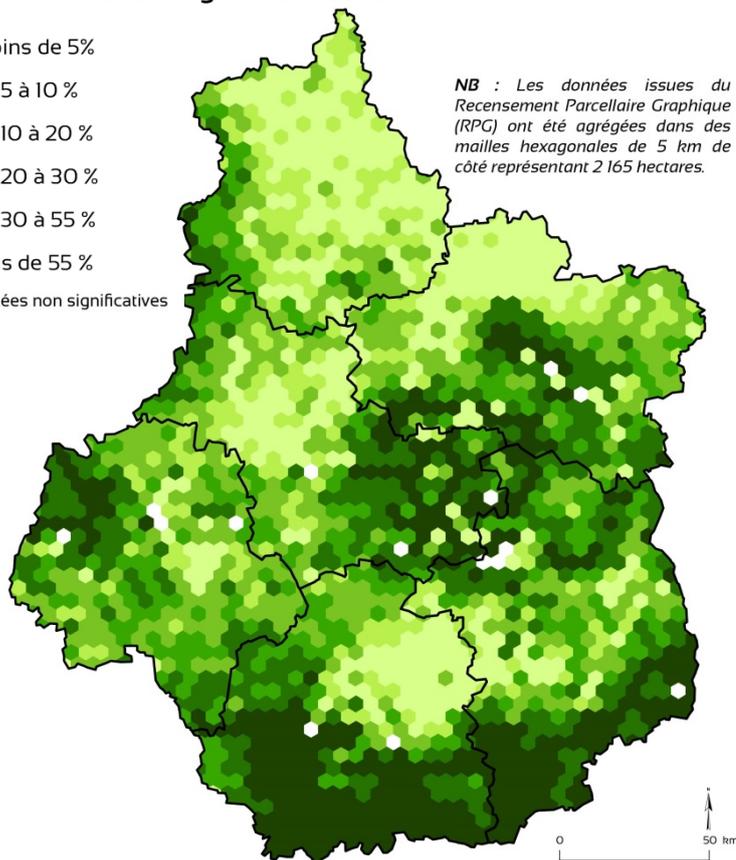
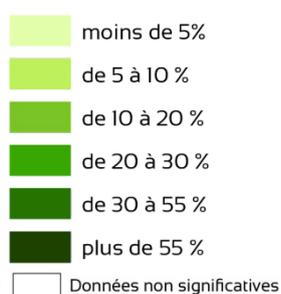


LA POLYCLTURE-ELEVAGE, UNE CARACTERISTIQUE ET UNE RESSOURCE

La valorisation de l'herbe et des fourrages par l'élevage

Les herbivores, dont les ruminants, sont les seuls animaux pouvant digérer la cellulose des végétaux. Ils peuvent pâturer directement l'herbe et consommer des fourrages cultivés. C'est pourquoi ils sont naturellement associés aux zones de production de ces cultures.

Part des surfaces fourragères dans la SAU



Sources : RPG 2010, ASP
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

Les surfaces fourragères représentent 21 % de la SAU régionale, soit près de 500 000 ha. Appelées Surfaces Fourragères Principales (SFP), ces zones regroupent les surfaces en fourrages annuels (maïs ensilage, prairies semées) et les surfaces toujours en herbe (STH), c'est-à-dire les prairies qui ne sont pas labourées.

Leur répartition n'est pas homogène, la plus grande partie étant concentrée au sud de la région.

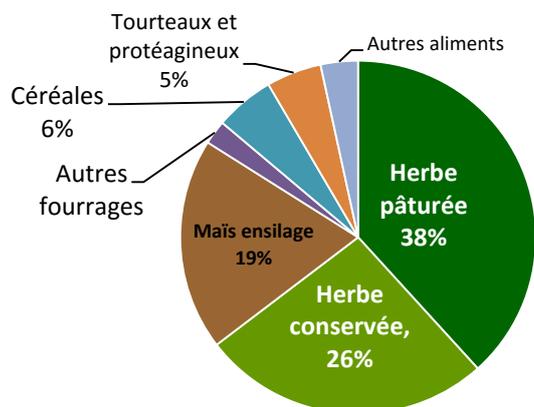
Cette répartition est proche de celle de l'élevage herbivore, car les fourrages constituent une grande part de leur alimentation et ils caractérisent les zones d'élevage.

« Il y a des régions où c'est compliqué de ne vivre que de végétaux. Avec l'herbe, l'élevage herbivore y représente le meilleur revenu à l'hectare »

Philippe Leseure, directeur des filières agricoles à la Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel (45)

L'herbe représente l'essentiel de l'alimentation des bovins. Elle peut être pâturée en extérieur ou conservée sous diverses formes (foin de graminées ou de légumineuses, enrubannage et ensilage) pour être distribuée ultérieurement afin de pallier les manques saisonniers d'herbe fraîche (période de sécheresse ou de froid).

Le maïs ensilage est également important dans l'alimentation des bovins, en particulier laitiers. Cette culture rendue possible sur la région permet aux éleveurs de sécuriser l'alimentation de leur bétail tout au long de l'année.



Ration moyenne des bovins en France

Source : Institut de L'Élevage 2012

Le programme Herbe et Fourrages dans la région Centre-Val de Loire

Initié en 2013 par de nombreux acteurs de l'agriculture régionale et soutenue par le Conseil Régional et l'Union Européenne, ce programme contribue à l'amélioration des pratiques de gestion de l'herbe par les éleveurs. Il vise à développer l'efficacité économique des prairies, grâce à la maîtrise de la pousse de l'herbe et de la pâture, via des tests dans plusieurs fermes pilotes.



DES ELEVAGES ET DES HOMMES

Un système tourné vers la polyvalence et l'autonomie

En misant sur leurs propres cultures pour les rations de leurs animaux, les éleveurs améliorent l'autonomie alimentaire dans leur exploitation. Ils diminuent ainsi la dépendance à l'achat d'aliments extérieurs, tout en valorisant des productions végétales locales.

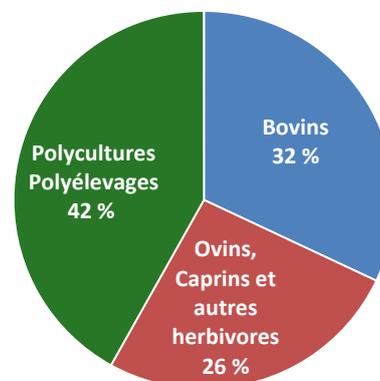
Une grande partie des éleveurs de la région a fait le choix de développer un atelier de polycultures fourragères et céréalières en parallèle de leur élevage. De nombreux territoires agricoles régionaux sont en effet propices à ces différentes productions, puisqu'ils ont des sols de bonne qualité.

Bien que la forme polyculture-élevage présente plusieurs avantages pour les exploitants, c'est aussi un système plus astreignant, demandant plus de travail du fait des différents ateliers.



Credit CRIEL Caprin

Le foin issu de l'exploitation permet de nourrir les animaux



Répartition des exploitation d'élevage herbivores par OTEX en 2010

Source : Agreste 2013

■ L'autonomie alimentaire

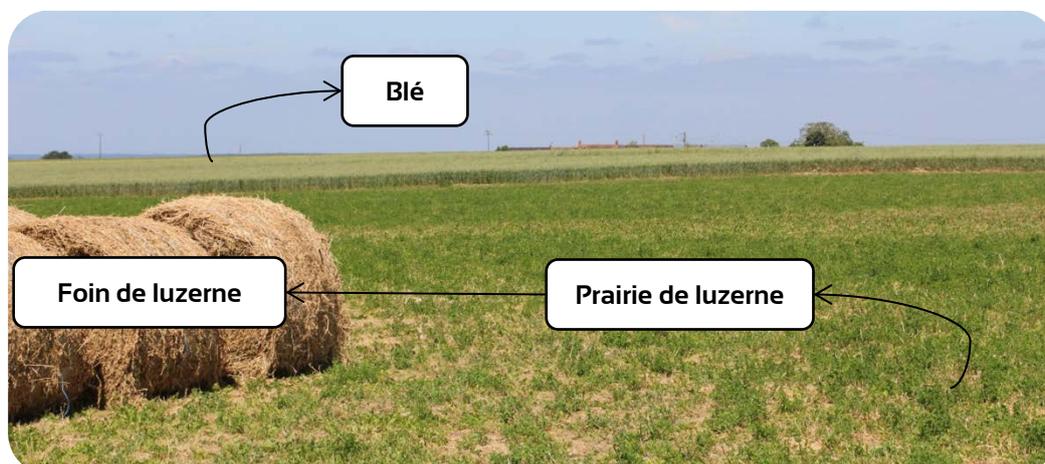
Un atelier de polyculture permet de produire sur l'exploitation l'alimentation des herbivores, généralement constituée de fourrages accompagnés de céréales et de protéagineux. Cette autonomie limite l'achat d'aliments à l'extérieur, qui sont parfois coûteux et dont les prix sont sensibles aux variations du marché. La paille produite par les céréales sert également de litière aux animaux.

■ Une possibilité d'adaptation grâce à plusieurs productions

Les bénéfices de l'exploitation se font principalement sur l'atelier animal, mais une part provient de l'atelier végétal dont le surplus de production est vendu. La variation fréquente des prix des deux productions permet également à l'exploitant de stabiliser son revenu, qui ne dépend pas d'un produit unique. Les effluents de l'élevage peuvent être valorisés en servant à fertiliser les cultures ou parfois à produire de l'énergie (ex. méthanisation).

« Dans le département de l'Indre, le modèle d'élevage le plus répandu est celui de la polyculture-élevage, peu d'éleveurs sont uniquement éleveurs. En effet, ce modèle, adapté à notre région, permet un équilibre entre les cultures et l'élevage facilitant ainsi l'autonomie des exploitations : alimentation et litière pour les animaux, fumier et lisier pour les cultures »

Christophe Tholoniât, responsable élevage à la Chambre d'Agriculture de l'Indre



Grâce à l'association de différentes cultures, un éleveur caprin produit la ration pour ses chèvres (crédit Interbev Centre-Val de Loire)

LES DIFFERENTS ELEVAGES HERBIVORES

La présence d'herbivores dans la région

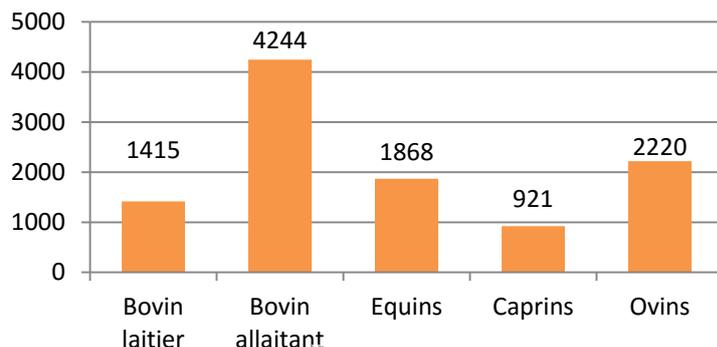
En 2010, 34 % des exploitations régionales avaient une activité d'élevage herbivore. Ces exploitations, suivant leur localisation ou la volonté des éleveurs, reflètent une diversité de systèmes et de productions.

8 500 exploitations ont un élevage herbivore dans la région. Plus de 70 % d'entre elles sont situées dans les départements du sud (Cher, Indre, Indre-et-Loire). La moitié d'entre elles possèdent des bovins allaitants, l'élevage principal de la région.



Vache charolaise au pré avec son veau
(crédit Interbev Centre-Val de Loire)

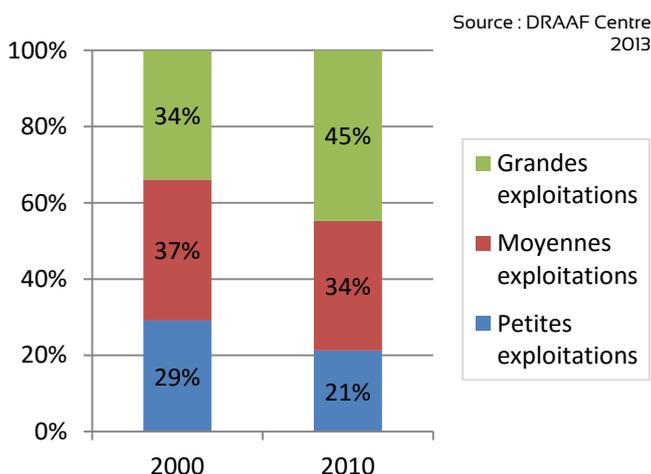
Nombre d'élevages herbivores présents en région Centre – Val de Loire en 2010



Sources : DRAAF Centre 2015, RA 2010

Des exploitations moins nombreuses et plus grandes

Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations avec herbivores a diminué, parfois de moitié pour certains élevages. Cependant, la taille des exploitations restantes a augmenté, ce qui permet le maintien de certains effectifs régionaux comme le cheptel bovin viande ou celui des caprins.



Source : DRAAF Centre 2013

Evolution de la dimension économique des élevages herbivores entre 2000 et 2010

↑ Production Brute Standard (PBS) :
potentiel de production annuel

Exploitation de grande taille :

PBS > 100 000 €

Moyenne : 25 000 € < PBS < 100 000 €

Petite : PBS < 25 000 €

Elevage type en BOVIN VIANDE

- 60 vaches allaitantes
- 175 ha de SAU dont :
 - 67 ha de prairie
- 2 Unités de Main d'Œuvre

Elevage type en BOVIN LAIT

- 50 vaches laitières
- 150 ha de SAU dont :
 - 28 ha de prairie
- 2 Unités de Main d'Œuvre

Elevage type en OVIN VIANDE

- 245 mères nourrices
- 71 ha de SAU dont :
 - 63 ha de SFP
- 1,18 Unités de Main d'Œuvre

Elevage type en CAPRIN LAIT

- 140 chèvres
- 35 ha de SAU dont :
 - 19 ha de SFP
- 1,7 Unités de Main d'Œuvre

Source : Inosys 2013

Un élevage concurrencé par les grandes cultures

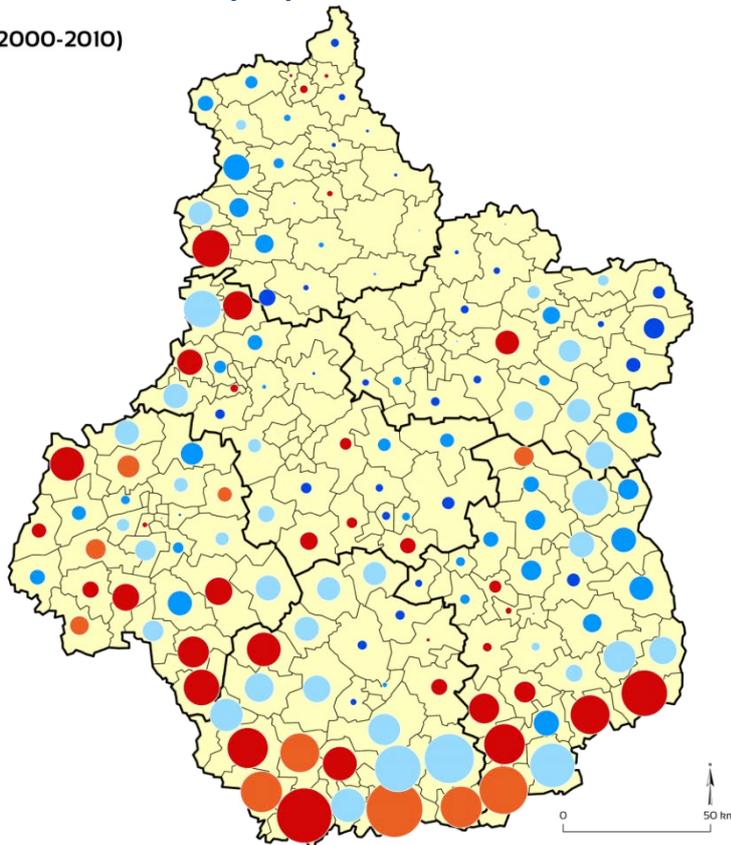
L'élevage représente 2 % de l'agriculture régionale. Les bovins allaitants sont les plus représentés, notamment dans les zones sud de la région. Les élevages bovins lait, caprins, ovins et équins sont également présents, surtout en périphérie.

Variation du nombre d'UGB herbivore par canton (2000-2010)

- supérieur à 1,1 %
- de -0,4 à 1,1 %
- de -0,4 à -9,1 %
- de -9,1 à -21,3 %
- inférieur à -21,3 %

Nombre d'UGB herbivore par canton en 2010

- 1
- 10
- 100
- 10 000



Sources : RA 2010, disar.com
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

630 124 bovins

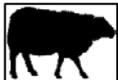
Dont :



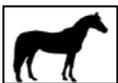
198 000 Vaches allaitantes
64 500 Vaches laitières
7,9 % du cheptel français



152 991 caprins
11 % du cheptel français



190 968 ovins
2,5 % du cheptel français

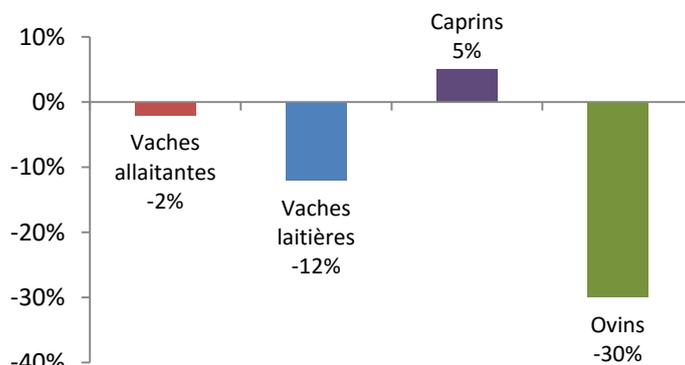


15 750 équins
3,5 % du cheptel français

Source : DRAAF Centre RA 2010

Au niveau national, les effectifs d'animaux herbivores ont diminué entre 2000 et 2010. Cela se vérifie dans la région Centre – Val de Loire, en particulier pour les ovins et les vaches laitières.

Evolution des effectifs d'animaux herbivores entre 2000 et 2010



Source : DRAAF Centre 2013

« La performance de l'exploitation – sur les plans économique, social et environnemental – induit inévitablement une évolution de nos structures vers plus de spécialisation »

Jean-Claude Prieur, éleveur de bovins à Poilly-lez-Gien (45)

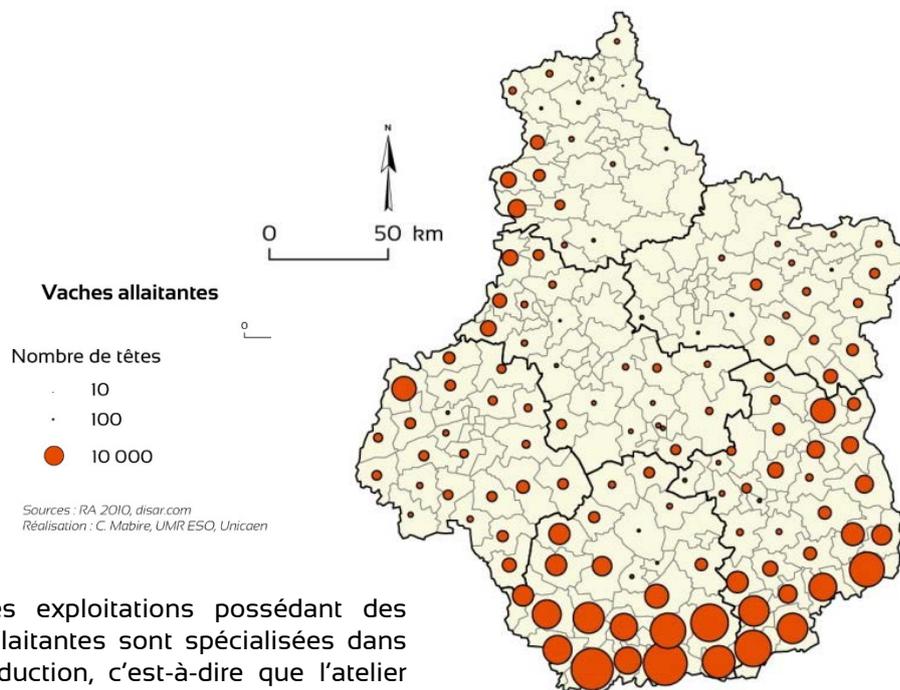


Vaches laitières
Crédit : C.HELSELY/CNIEL

UN ELEVAGE BOVIN VIANDE DOMINANT

Des troupeaux allaitants au sud de la région

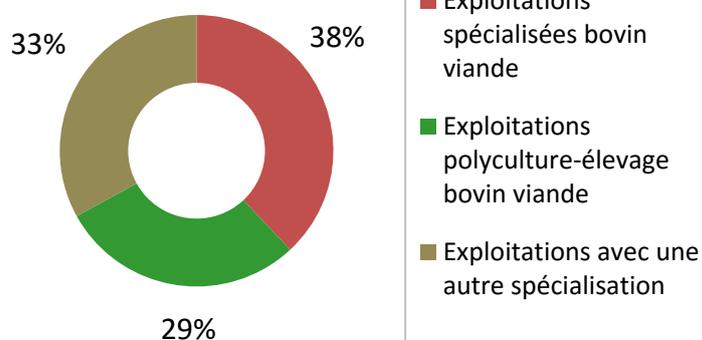
L'élevage de vaches allaitantes pour la production de viande bovine représente le plus grand cheptel herbivore de la région. En 2014, on y trouve près de 200 000 vaches allaitantes, soit presque 5 % du cheptel national.



38 % des exploitations possédant des vaches allaitantes sont spécialisées dans cette production, c'est-à-dire que l'atelier bovin viande constitue le principal revenu de l'exploitant.

Deux autres groupes peuvent être identifiés: les exploitations qui possèdent une autre spécialisation (autre type d'élevage ou cultures) et celles qui ont une orientation polyculture-élevage. Dans ce dernier, l'atelier bovin y est complété par des grandes cultures (céréales et protéagineux) ou des fourrages (herbe, légumineuses).

Deux races en particulier sont présentes dans la région : la race Charolaise (58 %) et la race Limousine (32 %).



Répartition des exploitations bovin viande par orientation en 2010

Source : DRAAF Centre 2013

LE BASSIN DE LA RACE CHAROLAISE

Le sud de la région, qui détient la majorité du cheptel allaitant, appartient au bassin de production de la race Charolaise, qui englobe également le nord de l'Auvergne et la Bourgogne. Cette race historique du Centre de la France, et dont la génétique est très suivie, représente le plus important effectif de vaches allaitantes en France.



Vaches charolaises
Crédit Interbev Centre Val de Loire

Un territoire de naissance, voire d'engraissement

La production bovine de la région Centre-Val de Loire est répartie entre deux produits : des animaux maigres et des animaux engraisés. Ils sont associés à différents systèmes d'élevage : naisseur, naisseur-engraisseur ou engraisseur.

Système naisseur :

De son cheptel allaitant, l'éleveur ne conserve que certaines femelles pour renouveler le troupeau de jeunes bovins. La plupart de ces animaux, et en particulier les mâles (dits « broutards ») sont vendus entre 6 et 12 mois. Ces animaux dits « maigres » sont destinés à être engraisés dans une autre structure, pour répondre à la recherche d'une viande spécifique.

Le principal demandeur de maigre est le marché italien, qui reste actuellement très porteur. C'est la destination de près de 80 % des animaux de cette production.

64 % des animaux produits

Systèmes naisseur-engraisseur et engraisseur :

Une partie plus ou moins importante des jeunes bovins et des animaux réformés (soit ceux destinés à quitter l'élevage) est conservée ou achetée pour être engraisée sur l'exploitation.

Le but est d'obtenir des animaux de boucherie, via l'amélioration de la qualité et la quantité de viande. Ces bovins sont ensuite vendus « finis » pour l'abattage, avec une meilleure valeur ajoutée.

L'activité d'engraissement nécessite un atelier et des rations végétales spécifiques, qui vont permettre un apport nutritif plus énergétique et déterminer la qualité gustative de la viande.

36 % des animaux produits

Sources : Agreste Statistique Agricole Annuelle 2014, Normabev 2015

■ Le développement de l'engraissement grâce à la polyculture-élevage



*Broutard Limousin à l'engraissement
(crédit Interbev Centre-Val de Loire)*

Au cours de l'engraissement, l'alimentation des animaux repose principalement sur des fourrages associés à des céréales et des protéagineux riches en énergie.

Néanmoins, dans certains élevages, la finition se fait exclusivement à l'herbe sèche voire pâturée.

La production des aliments de la ration sur l'exploitation permet de réaliser directement l'engraissement sur place, de limiter les achats d'aliments et de s'affranchir des risques de fluctuations de l'export.

« La région a des atouts pour engraisser, avec les ressources des ateliers végétaux et animaux. La vente de broutards est dépendante de l'Italie. L'engraissement est alors une puissance d'investissement et une valeur ajoutée pour les éleveurs, et permet de relever le chiffre d'affaire. De nouvelles cultures sont même développées pour permettre l'engraissement local, telles que la luzerne ou les cultures dérobées »

Pierre Aupetitgendre, éleveur de bovins à Arcomps (18)

LA SPECIALISATION DES PRODUCTEURS DE LAIT

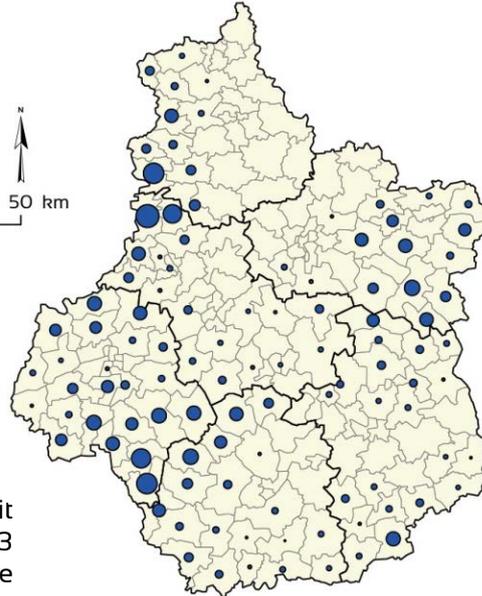
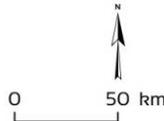
L'élevage bovin laitier s'est restructuré

La région Centre-Val de Loire représente 2 % du cheptel et 2 % de la production laitière nationale, soit 442 millions de litres en 2013. Majoritairement situées en périphérie de la région, les exploitations laitières se sont restructurées et possèdent des références plus importantes que la moyenne nationale.

Vaches laitières

Nombre de têtes

- 10
- 100
- 1 000

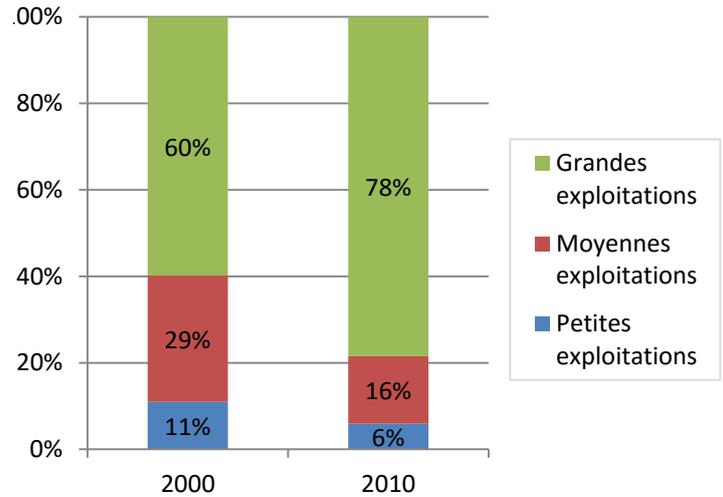


Sources : RA 2010, disar.com
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

La moyenne régionale (quantité de lait produit sur une exploitation) était en 2013 de 443 000 l/an, soit 28 % de plus que la moyenne nationale.

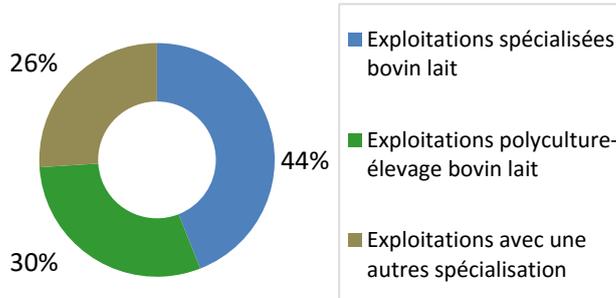
Cependant, les exploitations bovin lait sont peu nombreuses dans la région, cette production élevée s'explique par le fait que l'on retrouve majoritairement des grandes exploitations. Elles se sont développées avec des systèmes de production plus spécialisés. En parallèle, le nombre de petites et moyennes exploitations a régressé. Entre 2000 et 2010, le nombre total d'exploitations a diminué de 42 %.

En 2010, la région compte 78% de grandes exploitations pour les vaches laitières, et 44 % sont spécialisées dans cette production. Le lait, produit en majorité avec la race Prim'Holstein, est ensuite principalement livré aux laiteries.



Dimension économique des élevages de bovins laitiers entre 2000 et 2010

Source : DRAAF Centre 2013



Répartition des exploitations bovin lait par orientation en 2010

Source : DRAAF Centre 2013



Vaches laitières Prim'Holstein
Crédit : C. HELSLY_CNIEL

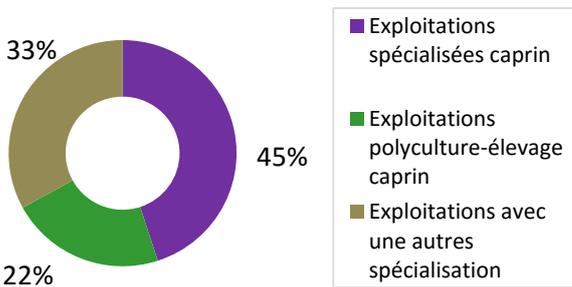
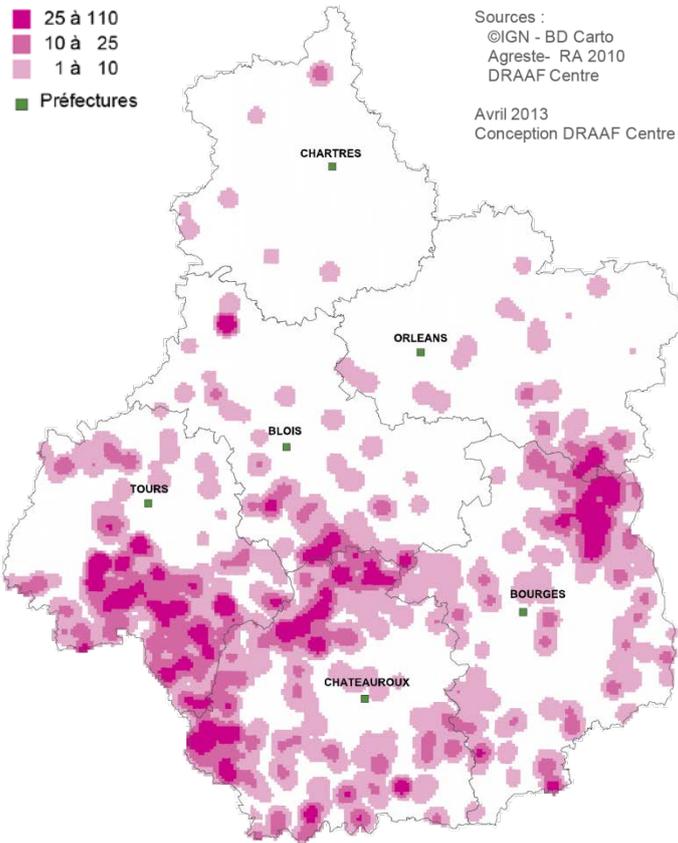
Un élevage caprin emblématique

Avec un effectif de 139 881 animaux en 2012, soit 11 % du cheptel national, l'élevage caprin est l'un des symboles forts de la région Centre - Val de Loire. Des débouchés reconnus tels que les fromages de chèvre dynamisent cette filière, qui a vu ses effectifs augmenter.

921 exploitations caprines sont situées au sud de la Loire. Ces zones correspondent à l'implantation historique des élevages et aux aires réglementaires de fromages d'appellations protégées. Leur nombre a presque diminué de moitié depuis 2000. Cette déprise est en partie due à une crise nationale causée par une surproduction en 2009. Une forte demande en fromage ayant poussé les laiteries à acheter plus de lait, le prix de ce dernier a chuté.

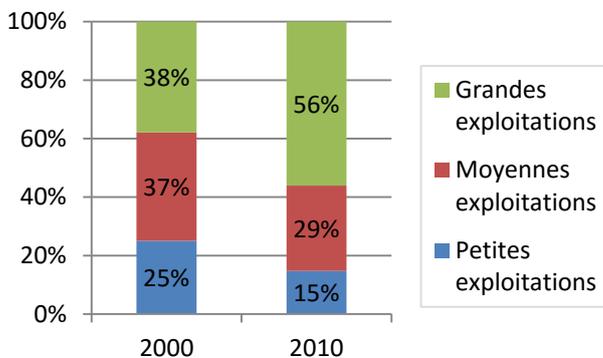
A l'inverse, le cheptel et la production de lait ont augmenté sur plus de dix ans. Des exploitations se sont spécialisées et agrandies, pour développer la production laitière des animaux et leur rentabilité. La valeur ajoutée des fromages a permis d'assurer des débouchés.

Nombre de caprins / km²
(données interpolées avec un rayon de 5 km)



Répartition des exploitations caprin lait par orientation en 2010

Sources : DRAAF Centre 2013



Dimension économique des élevages caprins entre 2000 et 2010

Dans la région, l'élevage caprin s'est spécialisé. En 2010, 45 % des exploitations sont tournées uniquement vers cette production, et plus de la moitié sont des exploitations de grande taille. Les chèvres sont nourries avec des fourrages et des céréales généralement produites sur l'exploitation.



DES ELEVAGES ET DES HOMMES

« Nous sommes dans un système herbager (...) La polyculture et le cahier des charges des fromages incitent à l'autonomie alimentaire. Ce fonctionnement nous a rendu moins vulnérables lors de la crise caprine. »

Franck Moreau, éleveur de caprins à Saint-Hilaire-en-Lignières (18)

LES ELEVAGES OVINS ET EQUINS EGALEMENT PRESENTS

Un élevage ovin implanté historiquement et persistant

Très présents sur les plaines de la région jusqu'à la spécialisation des régions céréalières, l'élevage ovin repose encore sur une multitude de petits élevages. Il compte un effectif de 185 540 animaux, répartis dans 2 220 exploitations.

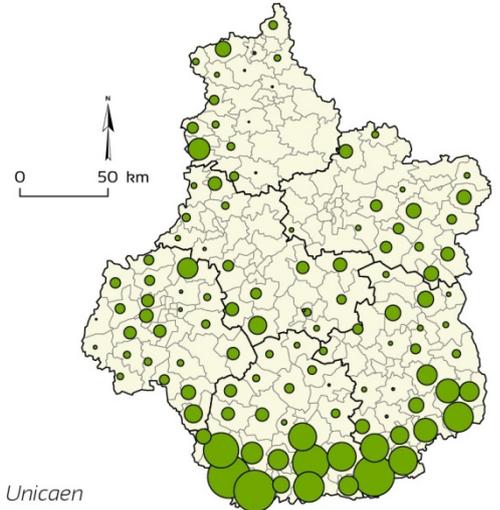
Les effectifs d'ovins se concentrent principalement dans le sud du Cher et de l'Indre. L'élevage est surtout destiné à la production d'agneaux lourds pour la boucherie, après un engraissement à l'herbe ou en bergerie.

Malgré une présence de cet élevage autrefois très marquée, le nombre d'animaux est en nette diminution. Entre 2000 et 2010, l'effectif régional d'ovins a diminué de 21 %, et le nombre d'exploitations de moitié.

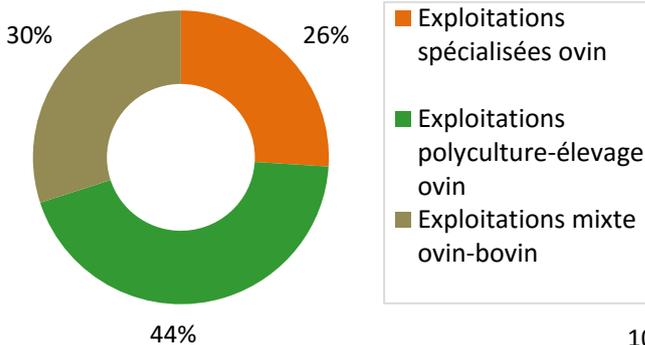
Ovins

Nombre de têtes

- 10
- 100
- 10 000



Sources : RA 2010, disar.com
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen



Répartition des exploitations ovin par orientation en 2010

Source : DRAAF Centre 2014

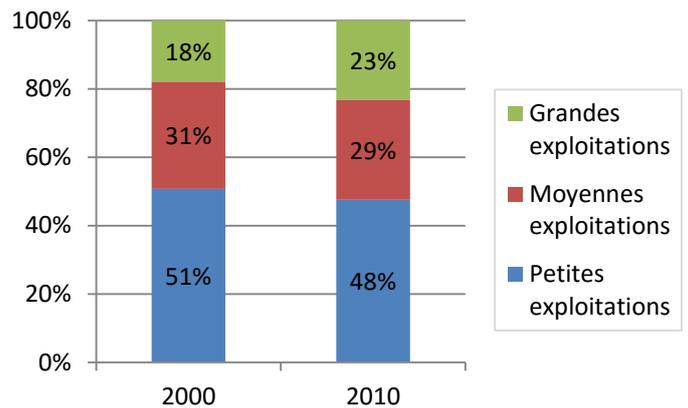


Moutons au pré
Crédit Interbev Centre-Val de Loire

Cependant, de petits élevages sont toujours présents sur le territoire. Ils correspondent à près de la moitié des exploitations ovines.

Seul un quart sont spécialisées.

La majorité des troupeaux ovins se trouvent encore dans des exploitations de polyculture-élevage, ou en association avec des bovins.



Dimension économique des élevages d'ovins entre 2000 et 2010

Source : DRAAF Centre 2014

LA REPRISE DE LA FILIERE OVINE

Jusqu'en 2010, la filière ovine française a subi une crise due à la concurrence des agneaux néo-zélandais. La valorisation des animaux semblent s'être améliorée depuis, avec une hausse des effectifs et des installations dans certains départements comme le Cher.

« Les prix remontent depuis 2010. Ça a pris quelques années, mais on commence à avoir de nouvelles installations. Le nombre d'éleveurs est stable ou en augmentation. Maintenant en mouton, on peut tout à fait gagner sa vie. Surtout que l'on manque d'agneaux en France. »

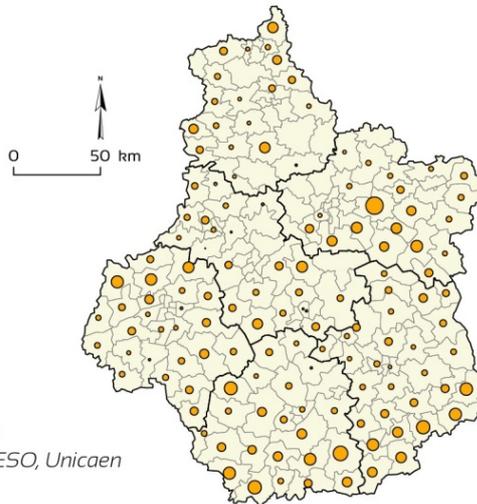
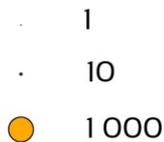
Jean-François Vincent, président de l'AREOC

Un élevage équin minoritaire mais une filière équine dynamique

L'élevage équin est une production atypique, qui correspond à la production de chevaux destinés à la course, aux sports ou aux loisirs, de chevaux de trait ou encore des ânes. L'élevage se distingue des écuries de pensions, des centres équestres et des centres touristiques où les animaux sont entretenus.

Equins

Nombre de têtes



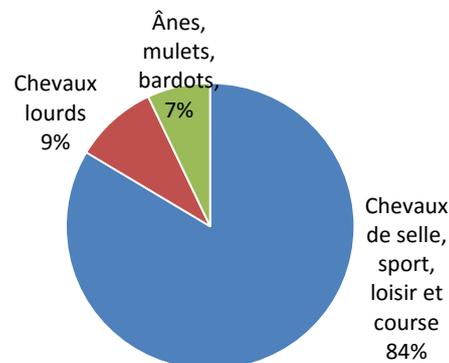
Sources : RA 2010, disar.com
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen



Crédit : Interbev Centre-Val de Loire

La région Centre – Val de Loire rassemble près de 5 % de l'effectif national des chevaux de selle et 3 % des chevaux de trait.

En 2012, la région comptait environ 2 600 mères poulinières dans 1 367 élevages, répartis dans toute la région. Ces élevages sont souvent de petite taille et non spécialisés. Ces chiffres ne représentent pas l'ensemble des animaux car ils excluent les structures où les animaux ne sont pas mis en reproduction.



Répartition des effectifs d'équidés dans les exploitations agricoles en 2012

Source : Agreste 2013

- **Chevaux de course** : courses hippiques, sélection génétique et forte valeur ajoutée.
- **Chevaux de sport** : équitation pour les disciplines olympiques.
- **Chevaux de loisir** : équitation pour un public moins expérimenté.
- **Chevaux lourds** : chevaux de trait.

58 % DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE SPORT ET 81 % DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE TRAIT ONT POUR OBJECTIF DE SE FAIRE PLAISIR.

« Le seul élevage de chevaux n'est pas souvent une activité économiquement rentable. »

Nathalie Foisnon, conseillère équine à la Chambre d'Agriculture du Cher

Source : Institut de l'Élevage 2008

LA PRESENCE D'OUTILS STRUCTURANTS SUR LA REGION

Malgré la faible importance de l'élevage, la région Centre-Val de Loire est dotée de **pôles** servant de vitrine à la filière et de plusieurs **événements** de renommée nationale et internationale :

- Le siège de la Fédération Française d'Équitation à Lamotte-Beuvron (41): troisième fédération sportive de France et première fédération d'équitation européenne, elle accueille l'Open de France, le plus important rassemblement mondial.
- Le pôle de Lignières (18). Ce site est dédié à l'évènementiel sportif, mais comprend aussi un centre d'étude sur la génétique de la race locale âne Grand Noir du Berry.
- Antenne régionale de l'IFCE (ex Haras Nationaux) à Blois et Amboise.
- 12 hippodromes et plus de 500 établissements équestres.

La région Centre est aussi le **berceau de deux races** : le cheval de trait Percheron et l'Âne Grand Noir du Berry.

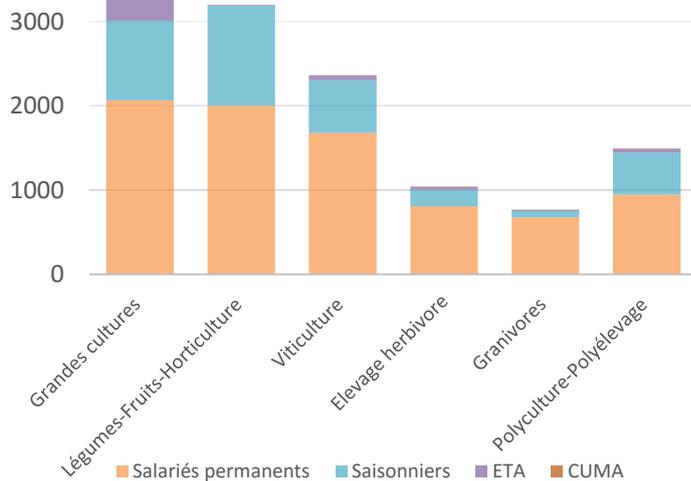
LE METIER D'ÉLEVEUR

L'élevage herbivore nécessite de la main-d'œuvre

La région Centre – Val de Loire compte 37 743 emplois agricoles dont 30 % d'entre eux sont consacrés à l'élevage herbivore et la polyculture-élevage. Le travail avec des animaux oblige une présence quotidienne sur l'exploitation et une disponibilité importante de la main-d'œuvre.

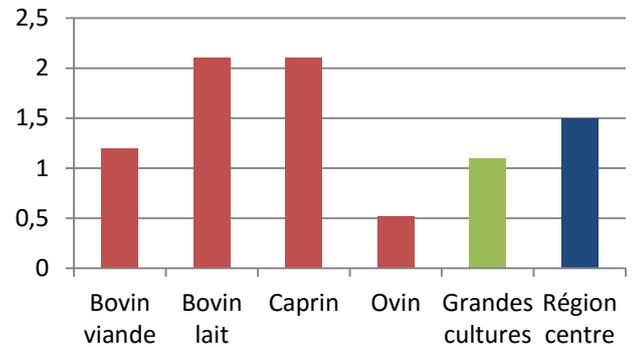
Nombre de salariés par OTEX dans la région en 2013

Source : MSA 2014



Nombre d'UTA par exploitations pour les OTEX de la région en 2010

Source : Agreste 2012



En 2010, l'élevage herbivore représentait **11 300 emplois dans la région**. Cette part est minoritaire notamment face aux cultures annuelles ou pérennes, qui rassemblent plus de salariés.

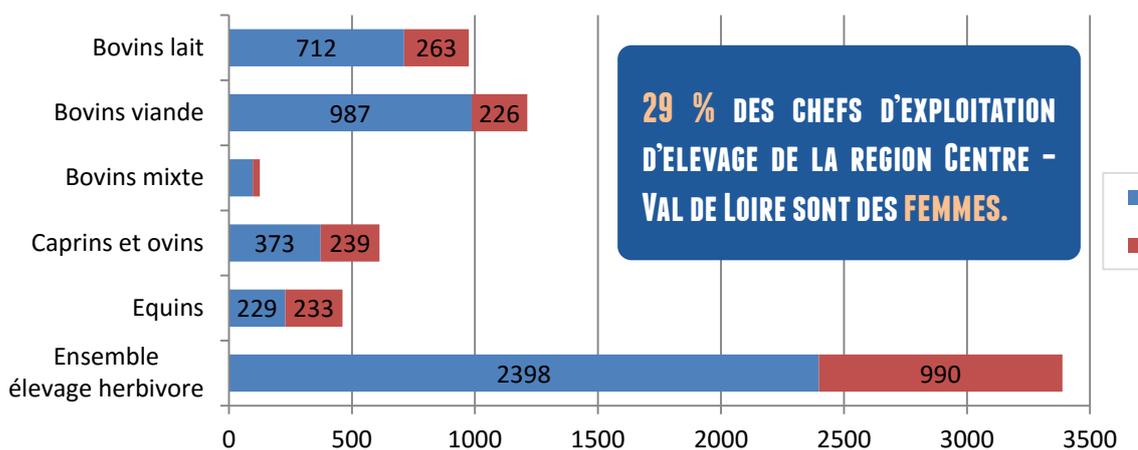
L'élevage n'est pas la principale source d'emploi de la région, mais il draine une importante main-d'œuvre. Le travail avec des animaux vivants implique une astreinte permanente. En particulier les élevages laitiers où la traite doit être réalisée plusieurs fois par jour. Le soin aux animaux, plus particulièrement lors des périodes de vêlages, représente également du travail quotidien pour les éleveurs. Les élevages laitiers ont le plus grand nombre d'UTA par exploitation dans la région.



DEFINITIONS

OTEX : Orientation Technico-Economique de l'Exploitation agricole.

UTA : Unité de Travail Annuel, équivalent au temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.



29 % DES CHEFS D'EXPLOITATION D'ÉLEVAGE DE LA RÉGION CENTRE – VAL DE LOIRE SONT DES FEMMES.

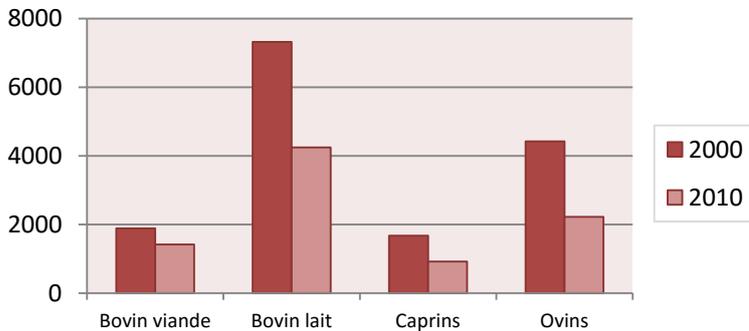
■ Hommes
■ Femmes

Répartition des chefs d'exploitation par OTEX en 2013

Source : MSA 2014

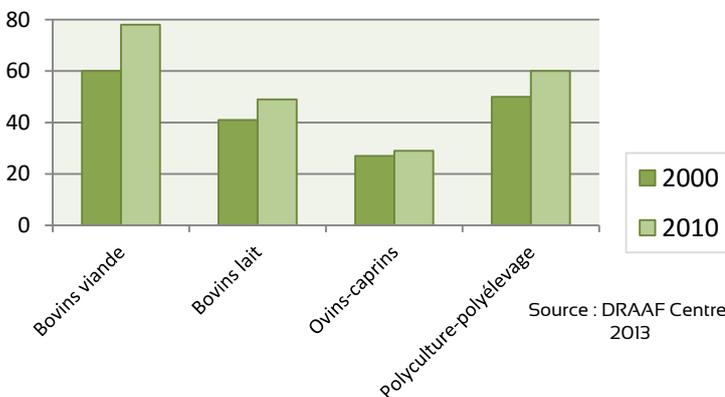
La transmission complexe des exploitations

La diminution du nombre d'élevages est en partie due aux difficultés de transmission des exploitations. Les jeunes agriculteurs se détournent de l'élevage herbivore, astreignant et synonyme d'investissements lourds, au profit des grandes cultures.



Evolution du nombre d'exploitations d'élevage herbivore

Source : DRAAF Centre 2013



Source : DRAAF Centre 2013

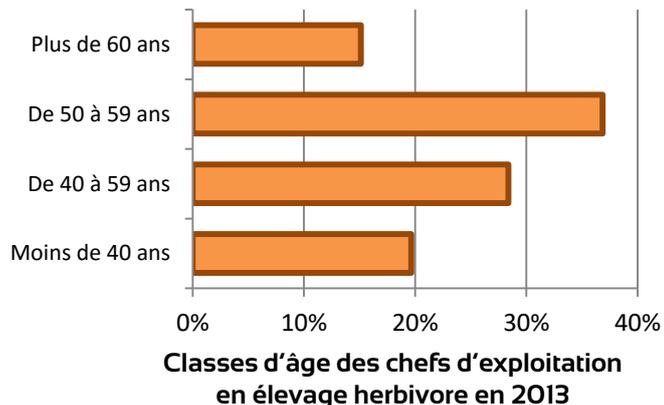
Evolution de la surface agricole moyenne travaillée par UTA (ha)

Le déficit de jeunes éleveurs

La transmission des exploitations d'élevage herbivore va être une grande problématique des années à venir car 50% des éleveurs de la région ont plus de 50 ans.

Or plusieurs facteurs rendent contraignante l'installation d'éleveurs d'herbivores dans la région. Le rachat des grandes exploitations à forts capitaux est difficile. Le revenu est limité face aux charges et aux investissements lourds (énergie, nouveaux bâtiments, alimentation). Et enfin, les soins et la surveillance des animaux laissent peu de temps libre.

Sur la région Centre-Val de Loire, la possibilité de se convertir uniquement en cultures pousse à l'abandon de l'élevage par les agriculteurs.



Source : MSA 2014

DANS LES ELEVAGES CAPRINS, LA MAIN D'OEUVRE DES EXPLOITATIONS A DIMINUE DE 80 % ENTRE 2000 ET 2010.

Les exploitations deviennent coûteuses de par leur taille et leur capital (animaux et matériel) et sont gérées par un nombre décroissant d'éleveurs.

Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations d'élevage herbivore a diminué, en particulier pour les bovins lait et les ovins. Les exploitations restantes se sont agrandies suite à l'amélioration des systèmes d'élevage et au regroupement d'exploitants dans le but de se partager les contraintes et mettre du capital en commun. L'efficacité des animaux et des éleveurs a augmenté, puisque chaque éleveur peut gérer plus d'animaux et de surface agricole qu'avant.

« L'attention et la connaissance des animaux est importante. Il y a une approche individuelle des animaux (...) Il y a un côté un peu humain, surtout en bovins, car les troupeaux ne sont pas énormes. L'éleveur crée des liens très vite, se rappelle du père et de la mère des animaux. »

Dominique Yvernault, éleveur de bovins à Le Magny (36)



Éleveuse de vaches charolaises
Crédit Interbev Centre-Val de Loire

DES ELEVAGES ET DES HOMMES



PARTIE 2

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

1/ UNE FILIERE VIANDE ORGANISEE EN PLUSIEURS CIRCUITS

- Le commerce et la circulation des animaux
- Une grande partie des animaux sort de la région

2/ L'ABATTAGE DES ANIMAUX ET LA TRANSFORMATION DE LA VIANDE

- Une diversité d'outils d'abattage
- Le commerce et l'industrie de la viande

3/ LES PRODUITS DES FILIERES LAIT

- La collecte du lait et sa transformation
- Les fromages de chèvre

4/ LA DISTRIBUTION ET LA CONSOMMATION

- Des circuits de distribution variés
- La consommation de viande et de produits laitiers

5/ DES FILIERES CREATRICES D'EMPLOIS ET DE FORMATIONS

- Les emplois associés à l'élevage herbivore
- Des formations au service des filières



*« La vache (...) Que j'aime à la folie Me donne de la crème à volonté Qu'avec ma tarte aux pommes, je peux manger »
Robert Louis Stevenson, écrivain*

UNE FILIERE VIANDE STRUCTUREE EN PLUSIEURS CIRCUITS

Le commerce et la circulation des animaux

La région Centre-Val de Loire est productrice d'animaux pour la viande, notamment bovins et ovins. Ces animaux maigres ou engraisés peuvent emprunter plusieurs circuits de commercialisation à la sortie de l'élevage.

▪ La vente des animaux via des organisations de producteurs

Il existe deux types d'organisations de producteurs (OP). Les associations de producteurs (OPNC) permettent la mise en relation des éleveurs avec les abattoirs et les acheteurs. Les coopératives (OPC) sont des structures commerciales qui **rachètent les animaux des éleveurs** adhérents, avant de les revendre. Les prix sont fixés selon des grilles de notation des animaux.

Les OP mettent aussi en place un **accompagnement technique** pour les adhérents (alimentation des animaux, génétique, aspects sanitaire, travaux, etc.). Elles permettent de regrouper les professionnels de la filière jusqu'à la distribution, autour de pratiques communes. **Le lien est fait entre la production et la demande**, par exemple via des contractualisations ou l'élaboration de démarches de qualité.

OPNC : Organisation de Producteurs Non Commerciale

OPC : Organisation de producteurs Commerciale (coopérative)



Crédit : Interbev Centre-Val de Loire

Région Centre – Val de Loire:

Bovins : 8 coopératives, 1 association de producteurs
Ovins : 3 coopératives, 1 association de producteurs

▪ La vente à des commerçants

L'autre partie des animaux est vendue directement par les éleveurs à des professionnels, en particulier à des **commerçants d'animaux**. Dans la région, on en compte 45. Ils achètent des lots d'animaux, puis les revendent après les avoir triés en fonction des demandes de l'acheteur.

Commerçant d'animaux :

le commerçant négocie, achète et revend des animaux vivants ou des carcasses. Il joue un rôle dans les circuits de vente hors OP.

La vente hors organisation permet aux éleveurs de valoriser plus librement des bêtes de qualité avec un prix supérieur à la moyenne.

Cette vente se fait directement à la ferme, mais aussi via des **marchés aux bestiaux**. Ces marchés regroupent éleveurs et acheteurs, et les prix décidés peuvent servir de **référence** sur d'autres circuits.

DEUX MARCHES AUX BESTIAUX AU SUD DE LA REGION

Le marché au Cadran à Châteaumeillant

- Bovins, ovins et équins deux jours par semaine.
- Passage des animaux par lots devant les acheteurs pour enchères.
- 950 animaux par semaine.
- 1 900 apporteurs potentiels.



Le marché des Grivelles à Sancoins

- Bovins, ovins et caprins une fois par semaine.
- Passage des acheteurs devant les parcs des animaux, enchères ou négociations.
- 1 500 animaux par semaine
- 694 apporteurs potentiels



Crédits : Interbev Centre-Val de Loire

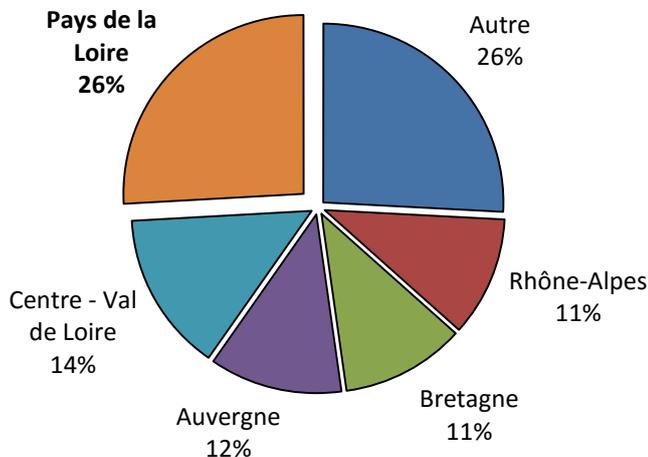
Une grande partie des animaux sort de la région

Beaucoup d'animaux élevés sur la région Centre-Val de Loire vont transiter vers d'autres territoires. Des sites d'engraissement et d'abattages situés hors de la région récupèrent ainsi les herbivores notamment bovins et ovins pour la production de viande.

Une grande part des animaux finis abattus hors de la région

Les animaux vendus gras et destinés à l'abattage sont souvent intégrés aux bassins de production des régions limitrophes. A leur sortie des élevages ils vont transiter jusqu'à des sites d'abattage situés hors région (principalement Pays-de-la-Loire, Bretagne, Auvergne et Rhône-Alpes).

En 2014, sur 97 319 bovins régionaux produits, **86 %** sont passés par des abattoirs extérieurs.



Destination des bovins pour l'abattages en 2014

Source : Normabev 2015

FOCUS

Les bovins maigres vers le marché italien

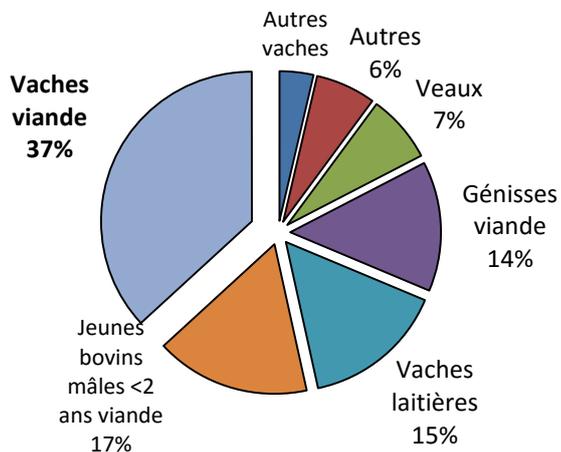
Les animaux maigres représentent la moitié de la production de l'élevage allaitant dans la région. Le principal débouché est l'exportation vers les stations d'engraissement italienne. La région s'appuie sur sa bonne réputation pour les naissances. Les éleveurs italiens, spécialisés dans la finition, sont dépendants de leur approvisionnement en France.

EN 2014, 93 % DES BOVINS MAIGRES DE LA REGION PARTAIENT A L'EXPORT

Le marché de l'export ressent néanmoins des perturbations. La consommation de viande italienne diminue, l'alimentation des animaux est plus chère et les engraisseurs italiens diminuent leur activité. Des réflexions sont engagées pour faire face à la diminution des débouchés dans ce secteur, comme par exemple sur l'engraissement local.

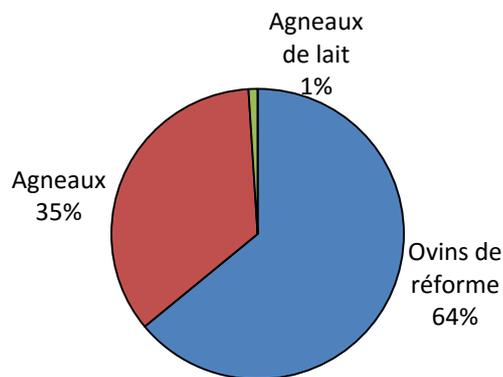
Source : DRAAF Centre 2015

34 000 tonnes équivalent carcasse de viande bovine et 6 000 tonnes de viande ovine sont produites chaque année sur la région.



Production régionale de viande bovine en 2014 (nombre d'animaux engraisés)

Source : Normabev 2015



Production régionale de viande ovine en 2012 (tonnes)

Source : Agreste 2012

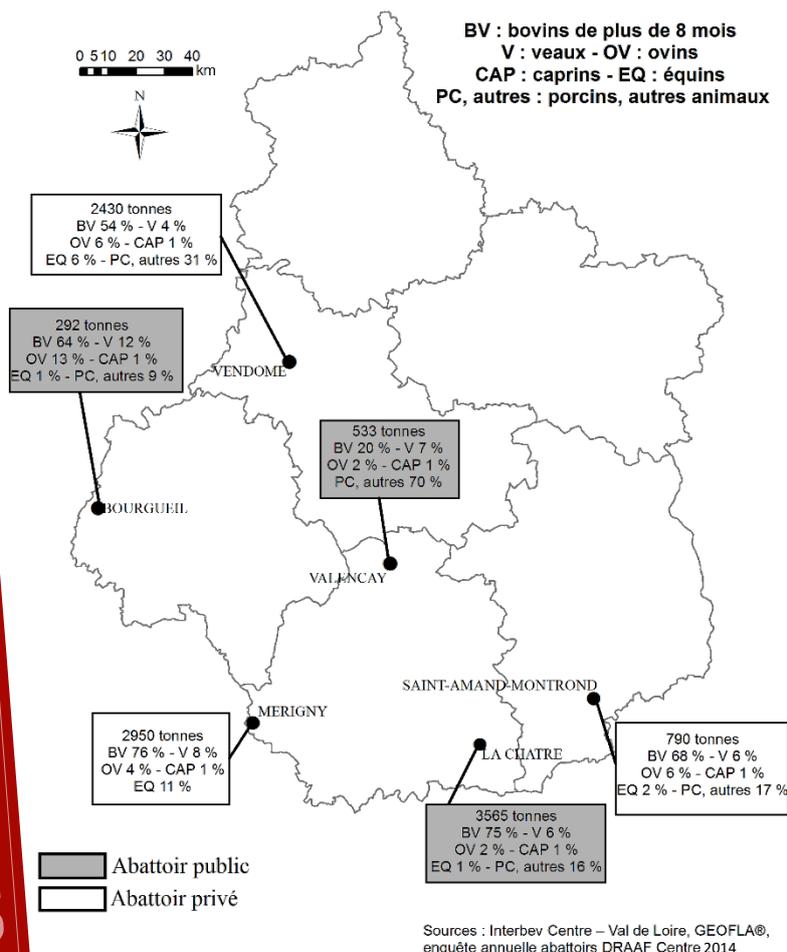
DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

L'ABATTAGE DES ANIMAUX ET LA TRANSFORMATION DE LA VIANDE

Une diversité d'outils d'abattage

L'abattage est un point clef de la production de viande qui nécessite des outils spécifiques et performants. Seule une partie des herbivores est abattue dans la région Centre-Val de Loire. De petites structures sont néanmoins présentes, et constituent un maillon d'outils pour les professionnels de la filière.

Sur sept abattoirs présents dans la région, six procèdent à des abattages d'herbivores. Tous les abattoirs d'herbivores sont dits multi-espèces. Parmi eux, cinq abattent des équins.



De grands abattoirs aux abords de la région

En 2014, 86 % des bovins produits en région Centre – Val de Loire ont été abattus dans des abattoirs extérieurs. Des structures spécialisées de grande taille sont présentes dans les régions limitrophes. Celles-ci développent la valorisation de l'ensemble des morceaux des animaux en se positionnant sur de nombreux marchés (coproduits, cinquième quartier).

- Sicavyl à Migennes (89)
- SOCOPA à Cherré (72)
- Elivia Le Lion au Lion-d'Angers (49)
- SVA Jean Rozé à Vitré (35)

« Nous essayons de répondre à des demandes différentes de ce qui se fait ailleurs. Le maintien de l'abattoir répond à la demande locale, et maintient un esprit de filière. Nous avons su garder un outil de proximité »

Daniel Parizot, directeur de l'abattoir Berry Bocage à Saint-Amand-Montrond (18)

Le maintien de petits outils d'abattage pour une proximité du service

Avec des tonnages d'animaux autorisés allant de 500 à 3 500 tonnes, les abattoirs régionaux ne sont pas désignés comme des structures de grandes tailles. Sur une quinzaine d'années, plusieurs ont fermé suite à une série de mise aux normes qui n'ont pu être assurées par des établissements anciens et à faible volume.

Face à ce déclin, des actions locales ont été menées pour conserver ces outils. En effet, la présence d'un abattoir permet le maintien d'emplois et d'une dynamique de filière locale. Pour rester compétitifs, ces abattoirs compensent leur petite taille par une offre de services diversifiée et adaptée aux producteurs locaux (découpe pour la vente directe, service d'urgence).

Les éleveurs, bouchers et particuliers peuvent ainsi faire abattre leurs animaux localement.

La région Centre – Val de Loire conjugue la proximité de grands abattoirs et la présence de structures locales, qui permettent de commercialiser la viande sur des marchés locaux comme nationaux et internationaux.

Le commerce et l'industrie de la viande

Suite à l'abattage, les carcasses des bovins vont être découpées et désossées pour produire de la viande. Cette viande peut être distribuée en l'état aux consommateurs, ou être transformée dans des outils industriels.

Douze entreprises de commerce en gros de la viande (grossistes) sont présentes dans la région et interviennent après l'abattage des animaux. Elles réalisent diverses opérations de transformation de la viande, telles que la découpe, le désossage, la salaison, la surgélation, le conditionnement ou la préparation pour la consommation (plats cuisinés, hachage).

Certaines de ces entreprises sont liées à des abattoirs, qui se sont dotés de leur propre atelier de découpe.

L'industrie de transformation de la viande permet de traiter de gros volumes, d'où l'importance de certaines de ces usines pour l'économie régionale.

**PRES DE 40 % DE LA VIANDE BOVINE
PRODUITE EN FRANCE PROVIENT
D'ANIMAUX LAITIERS DE REFORME.**

Source : Sénat 2011



Crédit : McKey Food France

Les productions de l'industrie

- Viande en carcasse
- Viande en quartiers
- Compensé : tous les morceaux de l'animal sont mis sous vide
- Catégoriel : une catégorie de muscles est mis sous vide
- Unité de Vente Consommateur Industriel UVCI : barquettes de viande préparées et pré-emballées
- Produits élaborés et cuisinés

Les débouchés

- Autres industriels et grossistes
- Restauration Hors Domicile
- Grandes et Moyennes Surfaces (rayons traditionnels ou libre-service)
- Export
- Bouchers détaillants

« Nous développons un schéma de contractualisation depuis 2003 avec les fournisseurs de l'usine et les coopératives agricoles. Nous misons ainsi sur la sécurisation des approvisionnements, la visibilité des achats et du prix, et le respect de cahiers des charges. Les prix sont alors définis en fonction des coûts de production, sur du moyen et long terme. Nous réservons ainsi les animaux par avance dans les élevages. En 2014, nous comptons plus de 15 000 animaux réservés dans 750 élevages avec une quinzaine de partenaires agricoles »

Mathieu Pissot, responsable filière et contractualisation à McKey Food France

▪ L'usine McKey Food Service

Située à Fleury-les-Aubrais (45), McKey est un acteur majeur de l'industrie de la viande dans la région. Ce site est spécialisé dans la production de steaks hachés surgelés pour la restauration rapide. La matière première utilisée est de la viande bovine désossée, qui est hachée, conditionnée et surgelée. C'est l'une des entreprises les plus importantes en Europe à réaliser cette « troisième transformation » de la viande.

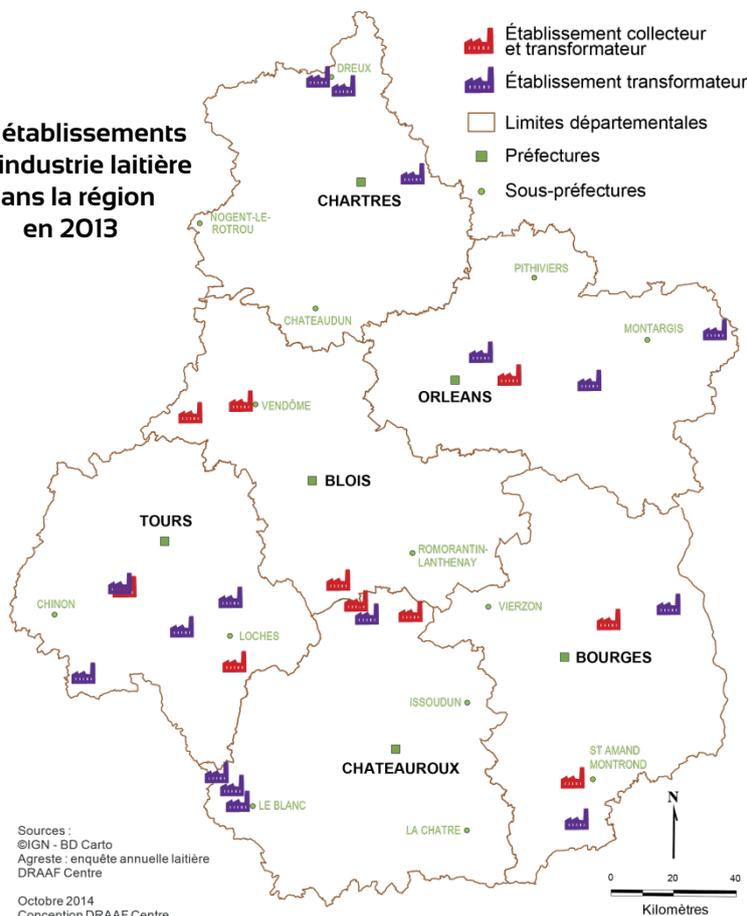
- 150 employés en CDI.
- 42 000 tonnes de steaks hachés et préparations de viande hachée produits en 2014.
- Viande issue de l'équivalent de 600 000 animaux.
- 40 fournisseurs (abattoirs et salles de désossages référencés et audités selon un cahier des charges).
- 58 % des viandes sont issues d'animaux nés, élevés et abattus en France, 42 % en Irlande et aux Pays-Bas.

LES PRODUITS DES FILIERES LAIT

La collecte du lait et sa transformation

La région Centre-Val de Loire représente 2 % de la production de lait de vache française et 10 % de la production de lait de chèvre. De nombreux sites industriels y sont présents, qui collectent et transforment le lait. Divers produits laitiers sont ainsi élaborés dans la région.

Les établissements de l'industrie laitière dans la région en 2013



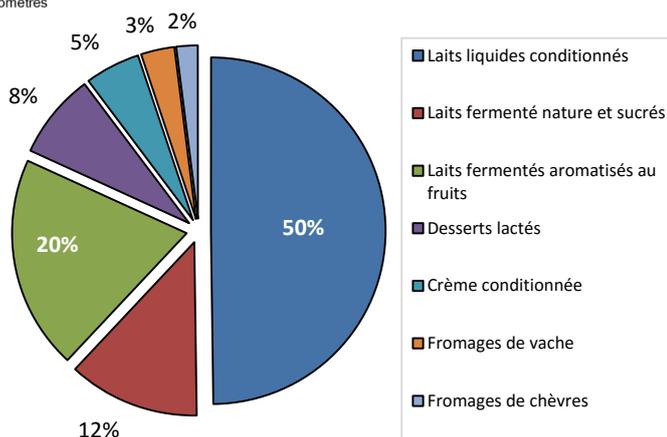
La région Centre-Val de Loire compte vingt-six usines d'industrie laitière. Parmi elles, seize sont uniquement des sites de transformation. Certaines usines sont spécialisées dans le lait de vache ou le lait de chèvre. D'autres disposent des moyens et chaînes de production pour traiter les deux.

Ces usines reçoivent la moitié du lait de vache et 71 % du lait de chèvre produits sur la région. Elles représentent plus de 1900 emplois.



L'industrie laitière transforme près de 442 millions de litres de lait de vache et 42 millions de litres de lait de chèvre par an. La moitié est gardée sous forme de lait conditionné en recevant des traitements permettant sa conservation. Les laits fermentés (ou yaourts) représentent 32 % de la production régionale et 8 % de la production nationale.

Près de 2 % des volumes transformés correspondent à la production de fromages de chèvre. Si l'on ajoute ces fromages laitiers issus de l'industrie, aux fromages fermiers transformés par les éleveurs, la région produit 9 % du fromage de chèvre en France.



Produits de la transformation du lait dans la région Centre-Val de Loire en 2013 (laits fermentés = yaourts)

Source : DRAAF Centre 2013

TROIS ENTREPRISES REGIONALES D'IMPORTANCE POUR LE LAIT DE VACHE

Laiterie Saint-Denis-de-l'Hôtel (45), les laiteries H. Triballat-Rians (18) et la Coopérative Laitière de la Région Lochoise (37) sont les seules dont le siège social se trouve dans la région. Elles collectent 40 % du lait de vache régional et sont trois des quatre plus gros employeurs régionaux dans ce secteur avec près de 1 500 emplois.

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

Les fromages de chèvres

10 % du lait de chèvre français est produit dans la région Centre – Val de Loire. Ce lait est surtout destiné à la transformation fromagère. Cinq fromages de chèvre AOP représentent une production emblématique de la région. C'est la seule de France à en posséder autant, avec 61 % de la production en appellation.

Les fromages de chèvres sont une des productions emblématiques de la région, qui repose à la fois sur les éleveurs et l'industrie laitière. La présence des fromageries pour la transformation et l'affinage est un support à cette filière locale. Les éleveurs peuvent également produire eux même le fromage et travailler de façon indépendante. Au total, **80 % du lait de chèvre produit est transformé dans la région.**

DEUX DEBOUCHES POUR LE LAIT DE CHEVRE :

En 2013, l'élevage caprin a produit 62 millions de litres de lait. Celui-ci peut être valorisé de deux façons :

Livraison à des laiteries (64 % du lait)

Le lait produit sur l'exploitation est acheminé jusqu'à des laiteries par des collecteurs. Ce sont les laiteries qui le transformeront en fromage « laitier ». Le lait doit respecter une certaine qualité, qui est régulièrement contrôlée. L'éleveur travaille spécifiquement sur l'élevage et la production de lait. Ce débouché est le plus important pour la filière et 70 % du lait livré aux laiteries est transformé en région.

Production de fromages fermiers (36 % du lait)

L'éleveur transforme lui-même le lait pour en faire un fromage dit « fermier ». Il s'astreint donc à un travail supplémentaire, mais il vend un produit transformé qui a plus de valeur ajoutée. L'affinage du fromage peut être réalisé sur l'exploitation, mais aussi dans une fromagerie spécialisée (affineur). La région est la seconde productrice de fromages fermiers au niveau national.

Source : DRAAF Centre 2013

Cinq fromages en Appellation d'Origine Protégée (AOP)

**CHAVIGNOL,
POULIGNY-SAINT-PIERRE, SAINTE-
MAURE-DE-TOURAIN, SELLES-
SUR-CHER, VALENCAY.**



Crédit : M. Perreau

Les AOP représentent 45 % des fromages produits dans la région.

En contrepartie du respect d'un cahier des charges, les fromages produits peuvent être labellisés AOP. Malgré des différences de volume et de dynamisme entre les appellations, cette filière se relance au sortir d'une crise en 2009. Le nombre d'animaux et la production augmentent ces dernières années, tout comme les volumes de fromage produits.

« Nous avons adopté l'AOP dès que nous avons pu répondre au cahier des charges. Aujourd'hui il est hors de question de le lâcher, c'est un très bon compromis entre les contraintes sur la production et la valorisation de nos produits. Avec le Sainte-Maure-de-Touraine, nous sommes reconnus ! C'est une façon de se démarquer. »

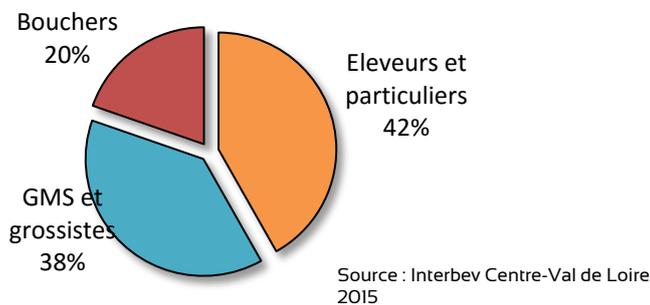
Alexandre Péant, éleveur caprin à Chaveignes (37)

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

LA DISTRIBUTION ET LA CONSOMMATION

Des circuits de distribution variés

Une fois élaborés, les produits finis issus des filières d'élevage suivent plusieurs circuits de distribution pour arriver jusqu'au consommateur. La diversité de ces distributeurs permet de présenter une offre variée.



Part des clients des abattoirs régionaux en 2014
(nombre d'animaux)

Les principaux modes de distribution sur la région :

- La grande distribution dans les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS)
- Les détaillants spécialisés (boucheries, crèmerie-fromageries, épicerie)
- La vente directe par les éleveurs
- Les restaurateurs (collectivités ou privés)

Les **grossistes** revendent leurs produits dans d'autres circuits.

« Il faut que les filières puissent proposer plusieurs types de produits, pour la consommation courante jusqu'au haut de gamme »

Jean-Claude Prieur, éleveur de bovins à Poilly-lez-Gien (45)

La boucherie artisanale



Crédit : Interbev/Aldo Soares

La région compte environ **600 boucheries artisanales**. Face aux chaînes de découpe de tailles supérieures, celles-ci se démarquent par la valorisation de produits de qualité et la diversification de l'offre (charcuterie, traiteur).

Le boucher est un lien entre la production et le consommateur. Il peut travailler avec les éleveurs pour obtenir ses animaux. Et il conseille le consommateur sur ses achats de viande et la manière adéquate de la cuisiner.

« Ma boucherie propose une garantie des produits. 95 % de l'approvisionnement se fait en circuits courts, avec des animaux abattus sur le département ou à proximité (...) Je vois beaucoup de personnes qui ont des résidences secondaires dans nos départements, ils viennent chez leur artisan boucher le week-end et repartent avec la viande pour la semaine. »

James Doiseau, boucher à Bléré (37)

FOCUS SUR LA VENTE DIRECTE

Certains éleveurs choisissent de vendre eux-mêmes une partie de leurs productions, directement aux consommateurs ou via un seul intermédiaire. Cette vente s'effectue généralement à la ferme ou lors de marchés.

Ce système de vente s'intègre dans les circuits courts, qui sont un débouché pour 25 % des exploitations de polyculture-élevage tous produits confondus et en particulier pour **24 % des exploitations caprines** de la région.

Ce procédé permet généralement une meilleure valorisation du produit, en misant sur la qualité et la proximité avec les clients. Il est surtout employé par les producteurs de fromages fermiers de chèvre, produits sur l'exploitation. Dans le cas de la viande, des éleveurs font abattre voire découper leurs animaux afin de revendre la viande, cuisinée ou en caissettes.

« Avec la vente directe, on a trouvé une clientèle différente, issue de différentes classes sociales. C'est une question de priorité budgétaire pour des gens qui veulent se faire plaisir »

Franck Moreau, éleveur de caprins à Saint-Hilaire-en-Lignières (18)

La consommation de viande et de produits laitiers

Le dernier échelon des filières d'élevage herbivore est l'achat puis la consommation des produits. Si ces filières offrent un large choix d'aliments, elles doivent s'adapter à des demandes spécifiques et en évolution.

Des circuits associés à différents types de consommateurs

- ❖ **GMS** : grande distribution d'une large gamme de produits pour différents budgets, répondant à plusieurs critères de qualité sanitaire et d'apparence, en libre service ou au rayon traditionnel.
- ❖ **Détaillants spécialisés** : produits à plus forte valeur ajoutée, accompagnés d'un conseil.
- ❖ **RHD (Restauration Hors Domicile)** : repas préparés, cuisinés et servis dans des structures commerciales ou collectives.
- ❖ **Restauration de qualité** : restaurants associés à des chefs cuisiniers renommés, qui peuvent valoriser les productions régionales.

Des bassins de consommation

En termes de démographie, les réservoirs de population se situent principalement le long des cours d'eau tels que la Loire (Orléans, Blois, Tours). Ces axes représentent donc un potentiel de consommation, renforcé par le tourisme.

Un autre débouché pour les filières régionales est l'agglomération parisienne qui est proche et demandeuse en produits alimentaires.

LA PROXIMITE DE LA METROPOLE PARISIENNE

« S'implanter près d'Orléans a été un bon choix au final. Nous sommes desservis par un nœud autoroutier et à proximité de Paris. La situation au centre de la France facilite aussi la distribution sur le pays. »

Gregory Blin, directeur général de McKey Food France

L'évolution des modes de consommation

Les **GMS** sont devenus le principal circuit de distribution de la viande. En 2011, près de 80 % de la viande bovine passaient par la grande distribution. Elle a ainsi remplacé les boucheries artisanales et autres circuits spécialisés. Cette évolution est liée à une demande de produits standardisés (présentation en barquettes). **La viande hachée** est devenue un débouché majeur, regroupant 30 % de la viande commercialisée en 2012, et répondant à l'exigence des produits peu onéreux et faciles d'utilisation.

La production de viande doit également s'adapter aux **habitudes saisonnières** des consommateurs (brochettes et saucisses en été), tout en parvenant à **valoriser tous les morceaux de la carcasse** (avant à cuisiner, arrière à griller ou rôti...).



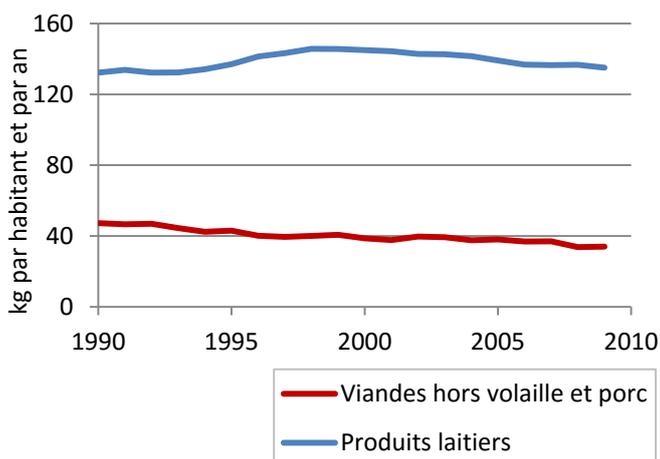
Crédit : Interbev/Jean-François Mallet

La consommation de viande bovine diminue, confrontée à de nombreuses critiques

Entre 1990 et 2000, la consommation de viande bovine a été fortement impactée par les diverses crises de l'ESB (vache folle). Sa baisse s'est ensuite poursuivie, notamment à cause de sa substitution dans l'alimentation du consommateur par les viandes de porc ou de volaille, moins coûteuses.

Les élevages et la production de viande via les ruminants sont également critiqués car grands consommateurs d'eau, d'espace, d'énergie fossile, d'aliments ou encore producteurs de gaz à effet de serre. Les services rendus par l'élevage présentés par cet atlas amènent néanmoins à repenser ces critiques.

Evolution de la consommation de viande et de produits laitiers en France entre 1990 et 2009



Source : Agreste 2009

DES FILIERES CREATRICES D'EMPLOIS ET DE FORMATIONS

Les emplois associés à l'élevage herbivore

L'élevage herbivore représente une série d'emplois qui correspondent aux différents échelons des filières. Depuis la production animale jusqu'à la consommation, une multitude de structures interviennent et contribuent à la vitalité économique de la région.

Des emplois pour l'élevage

L'élevage d'animaux représente une astreinte particulière et un besoin fort en main-d'œuvre. Malgré des productions minoritaires, **l'élevage représente 30 % des emplois agricoles régionaux**. Les éleveurs doivent également rester avec les animaux sur leurs exploitations, ce qui garantit leur présence sur des territoires ruraux. Ce maillage de population permet de conserver une activité sociale et économique (commerces, services, associations, politiques locales) dans les campagnes.

Des emplois pour les filières

En 2012, l'industrie agroalimentaire régionale comptait 13 000 salariés. Parmi eux, **34 % travaillaient dans l'industrie de la viande ou du lait, soit presque 4 300 emplois**.

L'industrie laitière en particulier occupe une place de choix avec 1 900 emplois. Sur treize entreprises agroalimentaires de plus de 200 salariés dans la région, on retrouve trois laiteries.

NOMBRES D'EMPLOIS PAR EXPLOITATION

(UTA : Unité de Travail Annuel)

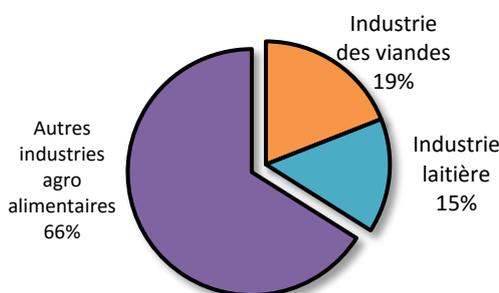
Bovin allaitant : 1,3 UTA

Bovin laitier : 2,1 UTA

Caprins : 2,1 UTA

Grandes cultures : 1,1 UTA

Source : Agreste 2010 (région Centre - Val de Loire)



Part des effectifs salariés pour l'industrie agroalimentaire dans la région en 2012

(* viande incluant les herbivores, granivores, porcins)

Source : INSEE 2012

EN FRANCE, ON ESTIME QUE POUR UN EMPLOI A TEMPS PLEIN DANS UN ELEVAGE, 1,25 EMPLOIS D'AUTRES SECTEURS EN SONT DIRECTEMENT DEPENDANTS

Source : GIS Elevage Demain 2015

Des emplois indirects

Plusieurs secteurs d'activité sont directement dépendants de l'élevage et de ses filières, tels que des fournisseurs, des sous-traitants ou des prestataires de services.

Gestion des coproduits Administration et conseil Recherche et enseignement Fournitures Alimentation animale Santé animale Suivi des performances Matériel et bâtiments

« Dans l'Indre, on estime qu'un agriculteur entraîne plusieurs emplois indirects et induits, tels que les assureurs, les marchands, les constructeurs... Ce sont ces activités qui forment un maillage du territoire »

Jean-Paul Girault, éleveur de bovins à Chasseneuil (36)

LES EMPLOIS INDUITS

La présence de l'élevage génère également des emplois induits, qui sont liés aux dépenses des ménages employés pour l'élevage ou les secteurs dépendants. Difficiles à quantifier, elles représentent néanmoins une source d'emplois et d'économie.

Dans les zones rurales, la perte de l'élevage représente donc la perte de l'ensemble d'une dynamique.

Commerces Ecoles Services de proximité Vie politique locale Associations

Des formations au service des filières

Dès la 4^{ème} au BTS ou à l'enseignement supérieur, la région Centre – Val de Loire propose de nombreuses formations permettant aux jeunes de s'engager vers l'élevage herbivore. La voie scolaire, l'apprentissage, la formation professionnelle continue, ou encore la validation d'acquis sont autant d'entrées vers les professions de ces filières.

Etablissements d'enseignement agricole dans la région Centre – Val de Loire en 2014

Source : Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt 2014
©EDUTER-CNERTA

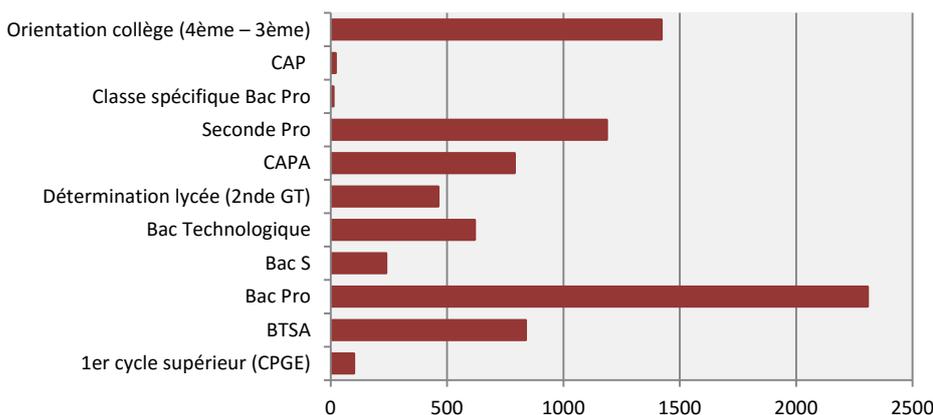


Le Centre – Val de Loire comptabilise 36 établissements agricoles dont 7 établissements publics et 29 privés.

Ces établissements proposent des formations dès la classe de 4^{ème} à partir de laquelle les jeunes pourront suivre des orientations multiples et professionnalisantes jusqu'au Bac+2. Ils sont principalement répartis sur la moitié nord de la région.

Les formations proposées sont tournées vers la production agricole ainsi que vers une variété de secteurs associés : aménagement du territoire, services, commercialisation diverse, expérimentation...

**EN 2014,
8 000 ELEVES ET
ETUDIANTS ONT
INTEGRE L'ENSEIGNEMENT
AGRICOLE REGIONAL.**



Effectifs des élèves et étudiants de l'enseignement agricole par formation en 2014

Source : DRAAF Centre 2014

La formation par apprentissage

L'accès aux métiers de l'artisanat peut se faire via l'apprentissage. Dans la région Centre-Val de Loire, la filière viande est de plus en plus plébiscitée.

Entre 2010 et 2013, les métiers de l'alimentation « viandes et poissons » ont observé la plus forte hausse du nombre d'apprentis (36 places), devant les métiers du travail des métaux, du cuir et des chaussures ou encore des transports.

Les boucheries artisanales en particulier semblent sollicitées par les apprentis.

Source : Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat du Centre 2014

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS



PARTIE 3

ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

1/ L'ELEVAGE HERBIVORE PERMET LA VALORISATION DE ZONES NON CULTIVEES

- La présence de terres agricoles peu propices aux grandes cultures
- L'élevage herbivore entretient les paysages et évite la déprise

2/ UNE BIODIVERSITE LIEE A L'ELEVAGE

- Des milieux ouverts et des espèces préservées
- Les prairies, réservoirs de biodiversité

3/ ESPACES NATURELS ET ELEVAGE

- Des milieux remarquables tributaires de l'élevage
- Les Parcs Naturels Régionaux, entre agriculture et environnement

4/ LES PRATIQUES VERTUEUSES DES ELEVEURS

- La complémentarité entre les productions
- L'élevage garantit la qualité de l'eau

5/ DES SOUTIENS JUSTIFIENT LE ROLE DE L'ELEVAGE

- Des programmes incitatifs pour maintenir l'élevage
- Les Mesures Agro-Environnementales Climatiques

6/ L'ELEVAGE HERBIVORE ET LE CLIMAT

- L'élevage et les gaz à effet de serre
- Le recyclage du carbone et les énergies renouvelables

« Pour bien exploiter les herbages, il faut aimer l'herbe d'un amour profond »
« De l'équilibre du sol dépend la santé de l'animal et de l'homme »

André Voisin, agronome

L'ÉLEVAGE HERBIVORE PERMET LA VALORISATION DE ZONES NON CULTIVÉES

La présence de terres agricoles peu propices aux grandes cultures

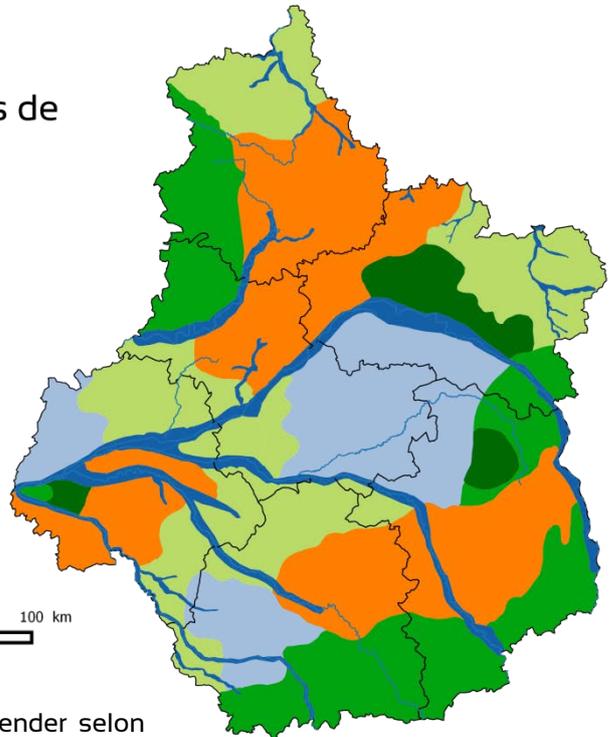
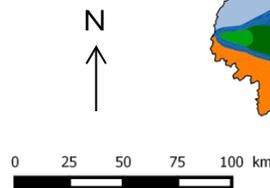
Certains terrains à « faible potentiel agronomique », ne permettent pas le travail du sol et la culture de céréales ou protéagineux. L'élevage d'herbivores est alors la seule activité agricole possible sur ces terrains plus propices à la production d'herbe et de fourrages.

Les grands ensembles paysagers de la région Centre - Val de Loire

Interbev Centre - Val de Loire 2015
Source : DREAL Centre

Légende

- Cours d'eau
- Paysages
 - Bocage
 - Champagne
 - Forêt
 - Gâtine
 - Landes et étangs
 - Vallée



La région Centre – Val de Loire peut s'appréhender selon plusieurs unités de paysage.

Les **champagnes**, plaines aux sols calcaires où sont situées de grandes exploitations avec des parcelles étendues car la mécanisation y est aisée, sont associées aux grandes cultures.

L'élevage est plus caractéristique du **bocage**, constitué d'un maillage de haies et de prairies, sur des sols parfois acides et pauvres en nutriments (Boischaut Sud, Brenne, Berry).

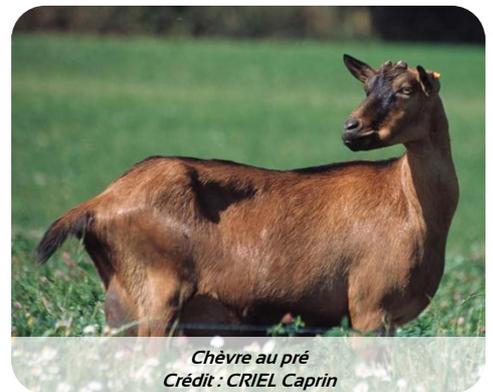
La polyculture-élevage se retrouve dans les **gâtines**, sur des terres intermédiaires où se côtoient cultures, prairies, bosquets et bois (Gâtinais).

Enfin, les fonds de vallées humides et moins accessibles sont caractérisés par des prairies de fauche et des prés parfois inondables. L'herbe et l'élevage y restent souvent les seules activités agricoles possibles.

Sur ces zones à faible potentiel agronomique où il n'est pas rentable de travailler le sol, l'élevage herbivore permet de valoriser des **PRAIRIES ET LES FOURRAGES**.

« Certaines zones humides et fonds de vallées sont dépendants de l'élevage. C'est la seule activité permettant de valoriser ces terrains »

Jean-Sébastien Schaal, animateur du SREFAR à la DRAAF Centre – Val de Loire



Chèvre au pré
Crédit : CRIEL Caprin

« L'élevage permet l'entretien des zones humides ou d'accès difficile près des rivières où il y a souvent des inondations. Derrière, les animaux jouent le rôle de tondeuses automatiques. Cela permet de garder un environnement propre. Les vaches viennent sous les arbres, se frottent aux ronces. Cela occupe les animaux, et contrairement à un tracteur, ça ne pollue pas »

Corinne Puissant, éleveuse de bovins à Chateaurenard (45)

L'élevage herbivore entretient les paysages et évite la déprise

L'élevage herbivore et la production herbagère associée valorisent les terres à faibles potentiels. Cette occupation des territoires a donné naissance à des paysages et systèmes spécifiques, que l'élevage contribue aujourd'hui à entretenir.

Le bocage, un paysage caractéristique de l'élevage herbivore

Les bocages de la région Centre-Val de Loire sont liés à l'élevage. On les retrouve dans le Berry, au sud de l'Indre et du Cher, et dans le Perche au nord ouest. C'est un paysage semi-ouvert, qui se compose de parcelles de petite taille, autour desquelles des haies sont aménagées et entretenues mécaniquement. Les haies servent aussi de clôtures et d'abris pour les animaux.

Le bocage, associé à l'élevage, a également d'autres intérêts environnementaux.



Paysage bocager au nord du Berry (crédit Interbev Centre-Val de Loire)

Des services rendus par les haies

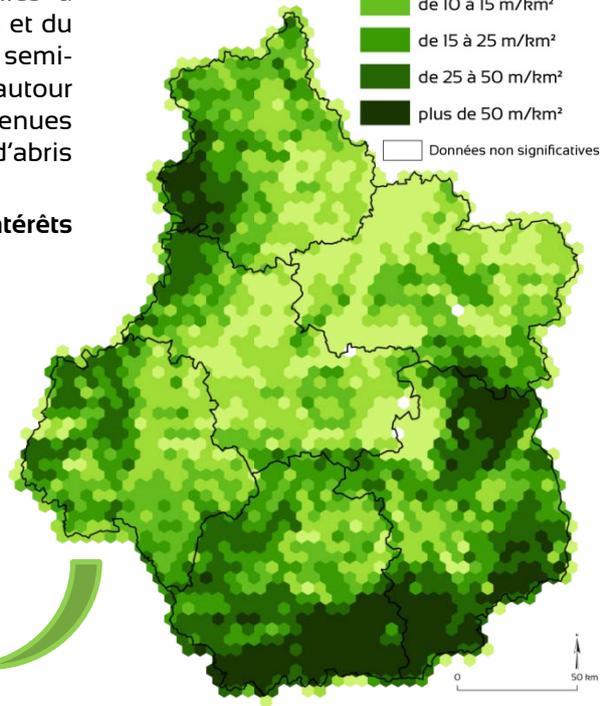
- Protection des animaux et des cultures contre le vent
- Limitation de l'érosion
- Filtrage de l'eau et limitation de l'écoulement.
- Réservoirs de biodiversité.

→ Les haies abritent en particulier de nombreux oiseaux en leur fournissant un abri au sein des cultures et du milieu semi-ouvert où ils peuvent se repérer. **L'élevage entretient ces zones.**

Densité des réseaux de haies (mètre linéaire par km²)

- moins de 5 m/km²
- de 5 à 10 m/km²
- de 10 à 15 m/km²
- de 15 à 25 m/km²
- de 25 à 50 m/km²
- plus de 50 m/km²

□ Données non significatives



Dans les zones non cultivables, la perte de l'élevage laisse place aux friches

« L'élevage valorise des régions à faible potentiel. Par exemple, dans la Brenne, l'absence d'élevage revient à des friches agricoles. »

Michel Loulergue, éleveur d'ovins à Velles (36)

« Dans la Brenne ou le Boischaud sud, si l'élevage disparaît, il laissera sa place à des friches. Ces paysages vont se boucher, la biodiversité va diminuer, car seules quelques espèces invasives vont prendre le dessus. On ne vient pas ici pour voir des épines. »

Jean-Paul Girault, président de la ferme expérimentale des Bordes (36)

UNE BIODIVERSITE LIEE A L'ELEVAGE

Des milieux ouverts et des espèces préservées

La région Centre-Val de Loire abrite de nombreux écosystèmes remarquables dans divers milieux ouverts. Cette biodiversité est tributaire de l'entretien de ces zones, et notamment du pâturage.

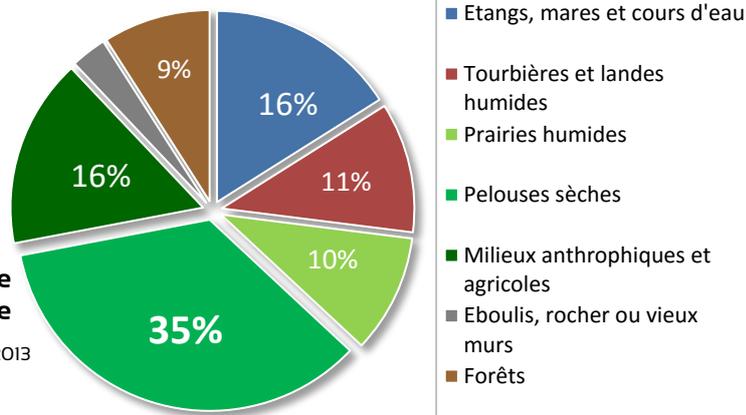
L'élevage herbivore et la pâture entretiennent des zones qui abritent une grande diversité d'espèces végétales ou animales.

Ces milieux ouverts se distinguent par des contextes pédoclimatiques particuliers (nature du sol, humidité), qui forment également des habitats remarquables.

La présence et le maintien de cette biodiversité repose sur celle des herbivores qui entretiennent, en pâturant, des **milieux ouverts** (prairies, pelouses, milieu agricole), où vivent **61 % des espèces protégées de la région.**

Parts des milieux associés à une espèce menacée dans la région Centre-Val de Loire

Sources : DREAL Centre, Livre Rouge Région Centre 2013



Les marais de Contres et les chaumes de la Périssse

Sur la commune de Dun-sur-Auron, une zone protégée de plus de 1 600 ha rassemble côte-à-côte le plus grand marais de la région et des pelouses calcaires sèches. Des bovins occupent les marais et les pelouses de la Périssse sont entretenues depuis plus de 250 ans par la pâture de troupeaux ovins. Elles abritent une biodiversité remarquable. Parmi les espèces de plantes qui s'y trouvent, environ une trentaine sont des espèces menacées, telles que la Lunetière Lisse.



Crédit Cen Centre-Val de Loire/B. Allard



Crédit Cen Centre-Val de Loire/I. Gravrand

Le Bec d'Allier

Au sud-est de la région, la confluence de l'Allier et de la Loire a formé une vaste zone de prairies inondables. L'élevage et les pâtures ont permis d'entretenir ces milieux naturels, ainsi qu'une faune et une flore spécifique (cigognes, castors). Pour parvenir à cet équilibre, de nombreux partenariats se sont mis en place entre les acteurs du Val d'Allier : éleveurs, associations, collectivités et services de l'Etat. Des animations sont mises en place pour faire découvrir ce site au public, qui a fait en 2004 l'objet d'un documentaire « **Paradis en herbe : élevage et vie sauvage en Val d'Allier** ».

« Le Bec d'Allier est une zone inondable de 70 ha, étendu sur deux régions, et qui fait l'objet d'un accompagnement et d'une animation depuis plus de quinze ans. L'interface a été faite avec les associations environnementales, au travers d'un documentaire. Nous souhaiterions développer davantage ce site »

Etienne Gangneron, président de la Chambre d'Agriculture du Cher

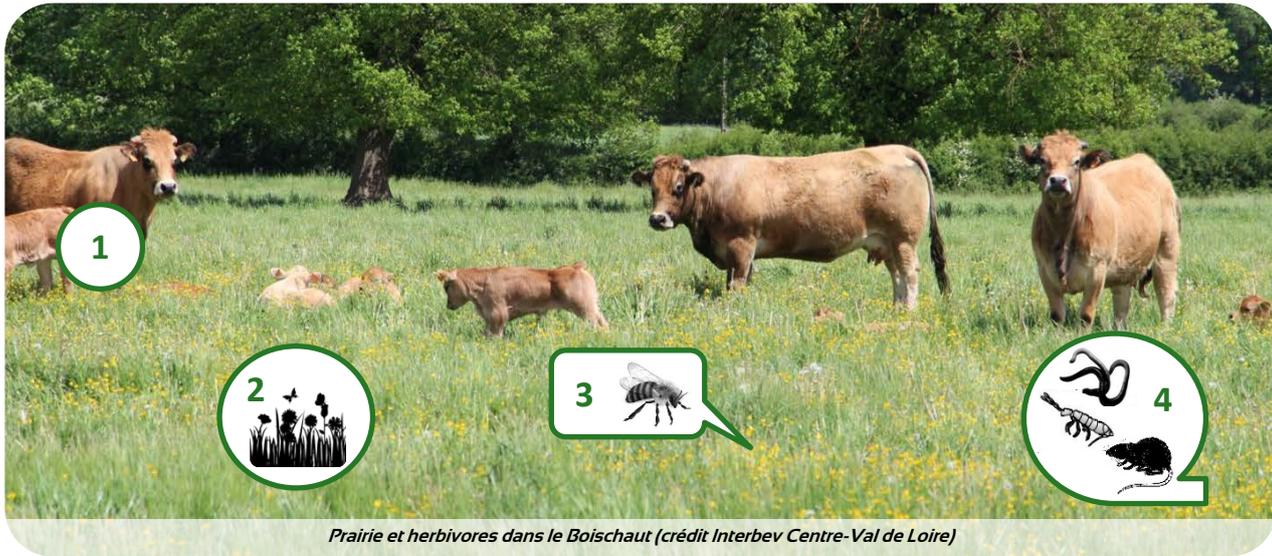
Les prairies, réservoirs de biodiversité

La production de fourrages permet l'alimentation des herbivores mais également le maintien d'une biodiversité particulière. Les prairies naturelles en particulier sont caractérisées par la diversité botanique qu'elles hébergent et par les habitats qu'elles offrent à la faune locale.

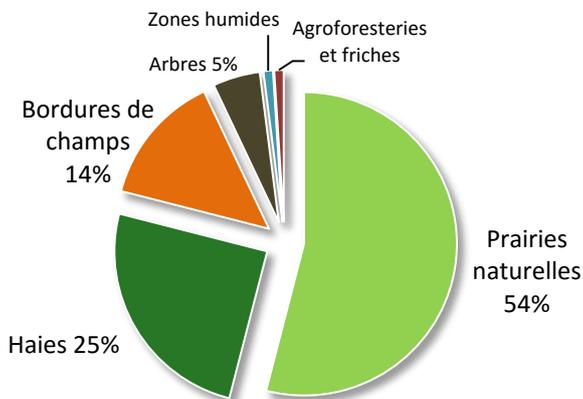
Les prairies représentent une biodiversité à plusieurs niveaux. Celle-ci est particulièrement visible dans les prairies naturelles qui ne sont pas labourées et où le sol représente un véritable écosystème.

4 échelles:

1. Les gros animaux herbivores qui pâturent.
2. Les différentes plantes prairiales (graminées, dicotylédones, orchidées...).
3. Les insectes et autres invertébrés qui vivent sous le couvert végétal.
4. La petite faune et les micro-organismes du sol.



Prairie et herbivores dans le Boischaud (crédit Interbev Centre-Val de Loire)



Contribution des infrastructures agro-écologiques à la biodiversité dans les élevages allaitants de France

Sources : Institut de l'Elevage 2013

LES DIFFERENTS TYPES DE PRAIRIES

Prairies naturelles ou permanentes : prairies non semées et non labourées, toujours en herbe.

Prairies artificielles : prairies de graminées semées pour une durée inférieure à cinq ans.

Prairies temporaires : prairies de légumineuses semées et destinées à la fauche.

L'azuré de la Sanguisorbe

La chenille de cette espèce protégée de papillon se nourrit exclusivement de la Sanguisorbe officinale, une plante herbacée se développant dans les prairies. La préservation du papillon passe ainsi par celle des prairies.



Crédit : Olivier RIQUET, PNR LAT

Pelouses sèches à orchidées

Les pelouses sèches se développent sur un substrat calcaire et un sol assez pauvre. Elles recèlent une biodiversité particulière dont des orchidées. Leur entretien est réalisé par la fauche, le débroussaillage et le pastoralisme, qui est à l'origine de leur existence.



Crédit : ©MNHN-CBNBP/O_BESLIN

ESPACES NATURELS ET ELEVAGE

Des milieux remarquables tributaires de l'élevage

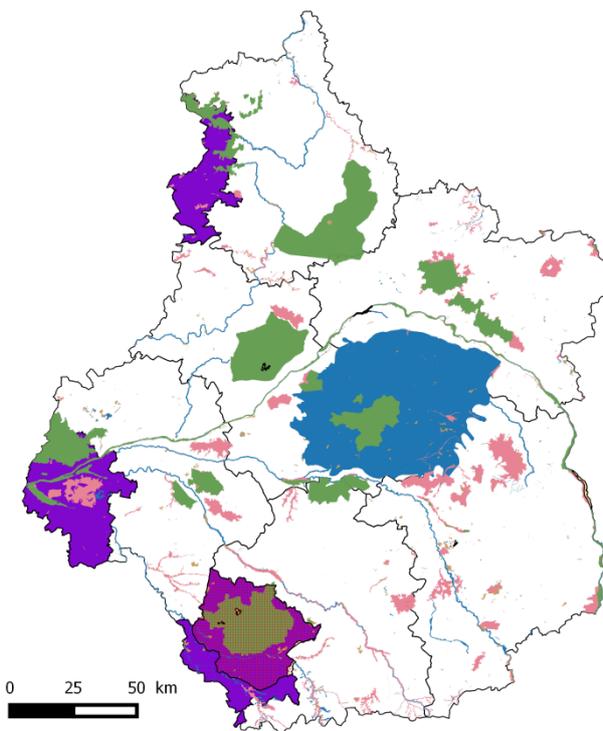
De nombreux espaces naturels sont présents dans la région Centre – Val de Loire, qui abritent une biodiversité remarquable, c'est-à-dire un ensemble d'espèces et d'habitats caractéristiques au territoire. La présence d'élevage est associée à cette diversité et à l'existence de ces espaces naturels.

Les zonages environnementaux en région Centre - Val de Loire

Interbev Centre - Val de Loire 2015
Source : DREAL Centre, GEOFLA®, BDCarthage/Sandre

Légende

-  Zones humides RAMSAR
-  Réserves Naturelles Nationales
-  Natura 2000 Directive Oiseaux
-  Natura 2000 Directive Habitat
-  ZNIEFF type I
-  ZNIEFF type II
-  Parc Naturel Régional
-  Cours d'eau
-  Départements



Plusieurs zonages permettent de valoriser les sites naturels remarquables dans la région. Ils comprennent souvent des milieux ouverts qui nécessitent un entretien pour éviter leur fermeture. La présence d'herbivores permet alors de s'affranchir du coût d'un entretien mécanique, tout en valorisant les animaux. Ces milieux peuvent ainsi être liés à des zones d'élevages telles que la Brenne ou le Perche.

Les zonages peuvent également être associés à des réglementations ou des mesures incitatives pour les éleveurs telles que les MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques). Il existe aussi des contrats Natura 2000 non destinés aux éleveurs, mais qui permettent souvent « d'ouvrir » un milieu fermé qui sera ensuite entretenu par des herbivores.

Natura 2000 : zonage européen de protection des espèces et des habitats, lié à un document d'objectifs et une réglementation spécifique pour chaque site.

ZNIEFF : zonage indicatif d'une biodiversité remarquable, sans réglementation associée.

Zone humide RAMSAR : zone humide remarquable selon un classement mondial.

Réserves naturelles : zones protégées et réglementées, d'intérêt national ou régional.

➤ **SUR 91 MISES EN PLACE ENTRE 2011 ET 2013, 74 % DES CONTRATS NATURA 2000 ÉTAIENT LIÉS À L'ENTRETIEN DE MILIEUX OUVERTS PAR LA PATURE OU LA FAUCHE.**

➤ **PRES DE 40 % DES SURFACES ZNIEFF DE TYPE 1 ONT UN LIEN AVEC L'AGRICULTURE, L'ELEVAGE ET LA FAUCHE.**

Sources : DREAL Centre 2015
Conservatoire Botanique National 2015

« Les prairies et les pelouses calcicoles à orchidées sont le fruit de l'élevage. C'est cette activité qui a permis la présence et le maintien de milieux ouverts, dans lesquels se retrouve une biodiversité importante. »

Francis Olivereau, chef de l'unité Ecologie Faune et Flore à la DREAL Centre

Les Parcs Naturels Régionaux, entre agriculture et environnement

La région Centre – Val de Loire compte trois PNR (Parcs Naturels Régionaux). Ces structures dédiées à la préservation de la biodiversité intègrent l'agriculture dans leur réflexion, notamment pour le maintien des milieux naturels façonnés par l'élevage. Plusieurs partenariats ont ainsi émergé et d'autres sont encore à développer.

Les PNR de la région (PNR de la Brenne, PNR Loire-Anjou-Touraine, PNR du Perche) sont une des interfaces entre agriculture et environnement. Ces zones protégées s'appuient sur la présence de l'élevage pour préserver les milieux naturels et éviter l'enfrichement. Grâce à la mise en place de MAE (Mesures Agro-Environnementales) ou d'outils spécifiques, les parcs sont ainsi amenés à accompagner les éleveurs dans le développement de pratiques respectueuses de l'environnement. D'autres actions portent également sur le développement de ces filières locales au sein des parcs, par exemple grâce à des partenariats avec les restaurants scolaires.

« Pour l'instant, nous réalisons surtout des diagnostics d'exploitations, des inventaires de biodiversité. Mais il nous faut aussi faire le lien avec les filières. Nous sommes au début de quelque chose ! »

Olivier Riquet, chargé de mission environnement au Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

▪ Le PNR de la Brenne

Situé au sud-ouest de la région, ce territoire est l'un de ses milieux naturels les plus emblématiques. La Brenne est en effet formée d'une mosaïque de prairies, de bois et surtout d'étangs et de zones humides. Cette diversité de milieux recèle une biodiversité importante. La Brenne est concernée par un Parc Naturel Régional, quatre zonages Natura 2000 et est classée zone humide internationale Ramsar. Réputés pour être difficilement mécanisables, les sols y sont majoritairement dédiés aux prairies et à l'élevage.



Troupeau pâturant au bord d'un étang dans la Brenne ; crédit Interbev Centre-Val de Loire

Le concours national Prairies Fleuries

Le PNR de la Brenne organise depuis 2010 le concours Prairies Fleuries, qui récompense des prairies d'éleveurs pour leur richesse écologique et agronomique. Un jury pluridisciplinaire évalue ainsi la biodiversité, la botanique et la qualité des foins récoltés.

Ces prairies sont destinées à la pâture ou la fauche, pour nourrir le bétail. Ce concours promeut l'équilibre agro-écologique des prairies, la contribution de la biodiversité floristique à la qualité du foin et la préservation de la biodiversité par les pratiques agricoles, et notamment l'élevage qui entretient des milieux ouverts.



Crédit : PNR Brenne

« Les conditions difficiles de la Brenne, avec des sols humides en hiver mais pouvant être très secs au printemps et en été, n'autorisent que la production de fourrage, pour un rendement plutôt faible. Néanmoins, la diversité floristique des prairies naturelles permet de produire un foin de qualité. Cette diversité floristique est une vraie richesse, et est importante pour l'alimentation des animaux »

François Pinet, chargé de mission écologie au PNR de la Brenne



Parc
naturel
régional
de la Brenne



Parc
naturel
régional
du Perche



Parc
naturel
régional
Loire-Anjou-Touraine

ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

LES PRATIQUES VERTUEUSES DES ELEVEURS

La complémentarité entre les productions

Dans les systèmes polyculture-élevage, les différentes productions animales et végétales permettent, en plus d'une meilleure autonomie pour l'éleveur, de développer des complémentarités entre elles. La diversité des agricultures sur un territoire est bénéfique pour l'environnement.

DES CYCLES DE COMPLEMENTARITE CULTURES /FOURRAGES/ANIMAUX

Les rotations de cultures

Réaliser plusieurs cultures permet d'effectuer des rotations entre elles sur une même parcelle.

→ La présence de prairies sur de longues périodes dans les rotations favorise la restructuration et la fertilisation du sol lorsqu'il a été travaillé et exploité pour des cultures.

Cette technique propre à la polyculture permet de gérer le potentiel agronomique des sols de façon plus durable. Par exemple, les légumineuses piègent l'azote et le rendent disponible pour les cultures suivantes.

Les effluents d'élevage

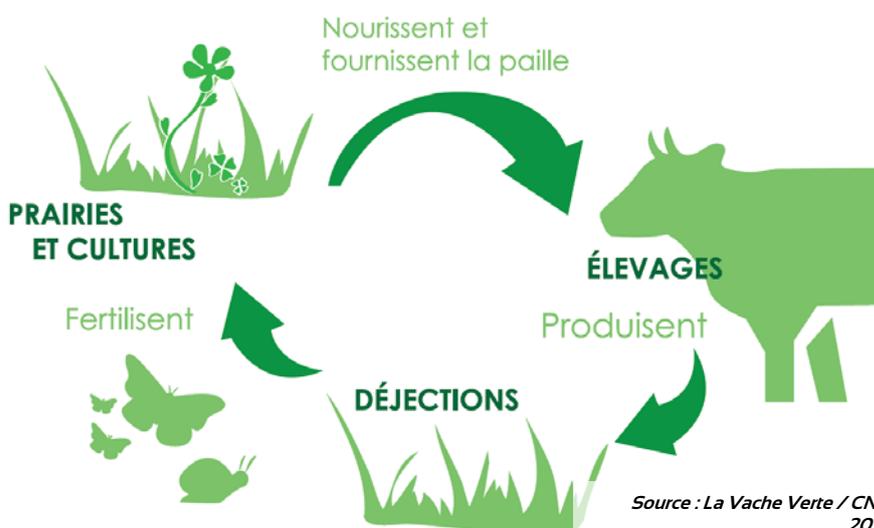
Les effluents d'élevage tels que le fumier ou le lisier sont des sources de nutriments et de matière organique.

→ La présence d'animaux herbivores produisant ces effluents permet de les utiliser comme engrais, et d'acquérir une indépendance supplémentaire sur l'achat d'intrants de synthèse.

La complémentarité cultures/élevage est cyclique : l'alimentation des animaux provient des cultures, puis la croissance de ces cultures est favorisée par les rejets animaux.

Les pratiques des éleveurs reposent sur plusieurs cycles, en particulier celui du carbone. Les herbivores consomment des végétaux et produisent des déjections pour les fertiliser.

Cette complémentarité entre l'animal et le végétal assure un équilibre durable dans les exploitations agricoles, car ce système nécessite moins d'intrants et d'interventions extérieures pour fonctionner.



Source : La Vache Verte / CNE 2015

« La gestion des effluents est meilleure avec les nouveaux bâtiments, mais cela reste coûteux (...) En polyculture-élevage, les effluents permettent d'enrichir le sol en matière organique, et contribuent à diminuer les achats et l'utilisation d'engrais. Une complémentarité existe entre les productions animales et végétales, mais reste à développer. »

Bruno Verkest, éleveur de bovins à Chatillon-sur-Loire (45)

L'élevage garantit la qualité de l'eau

L'agriculture a parfois été rendue responsable de la pollution des eaux, par exemple par les engrais et les nitrates. Néanmoins, les systèmes d'élevage herbivore et les pratiques associées permettent de limiter et de prévenir cette pollution. Les prairies notamment sont en général peu traitées et peu fertilisées avec des engrais de synthèse.

L'élevage est concerné par la pollution des eaux, notamment sur la question des nitrates qui proviennent de la fertilisation azotée des sols. Néanmoins, plusieurs séries de mesures ont permis de limiter ce risque. La Directive Nitrate encadre ainsi les traitements dans les zones sensibles depuis 1996.

De plus, les bâtiments d'élevage se dotent de meilleurs moyens de stockage des effluents avant l'épandage, comme de nouvelles fosses à lisier. Ces aménagements permettent de limiter l'écoulement des effluents d'élevage pendant l'hiver et de les stocker en vue de les épandre sur les cultures.

Dans les exploitations d'élevage herbivore, ce sont ces effluents qui servent à la fertilisation naturelle des sols, ce qui permet de réduire l'utilisation des engrais minéraux de synthèse.

L'élevage et la production d'herbe limitent également les traitements phytosanitaires.

« L'élevage allaitant extensif qui est pratiqué contribue à une meilleure qualité de l'eau. En effet, les surfaces fourragères ne reçoivent pas d'épandages intensifs d'engrais et de produits phytosanitaires. C'est une garantie face aux enjeux actuels de pollution. »

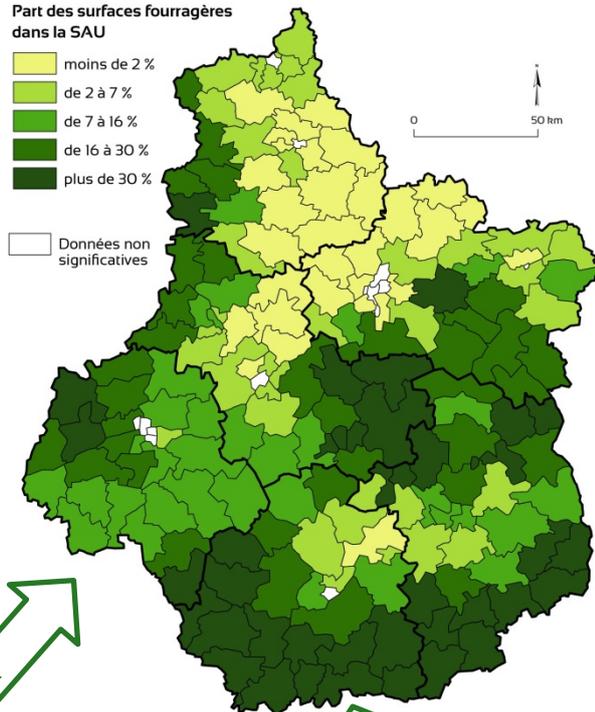
Clément Boubal, éleveur de bovins à La Guerche-sur-l'Aubois (18)

Nous pouvons relier les zones ayant la plus grande part de surface fourragère (destinée à l'élevage, en vert) avec celles qui reçoivent le moins d'engrais minéraux et de traitement phytosanitaires (en rouge).

Part des surfaces fourragères dans la SAU



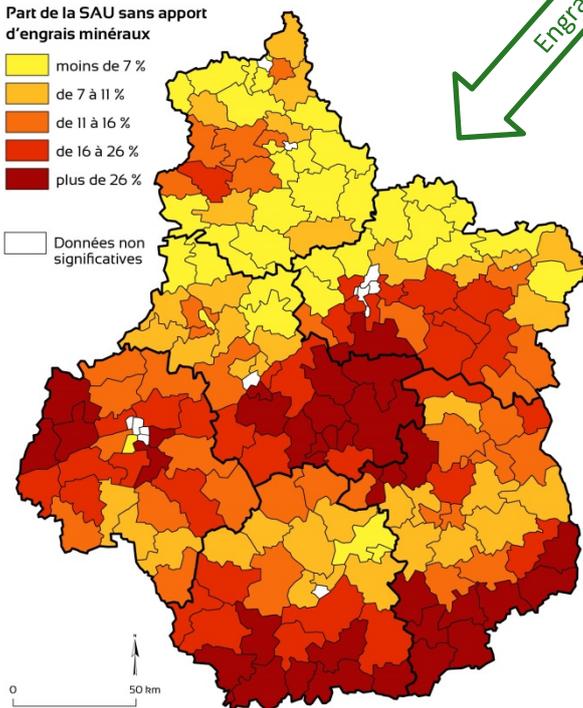
Données non significatives



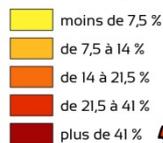
Part de la SAU sans apport d'engrais minéraux



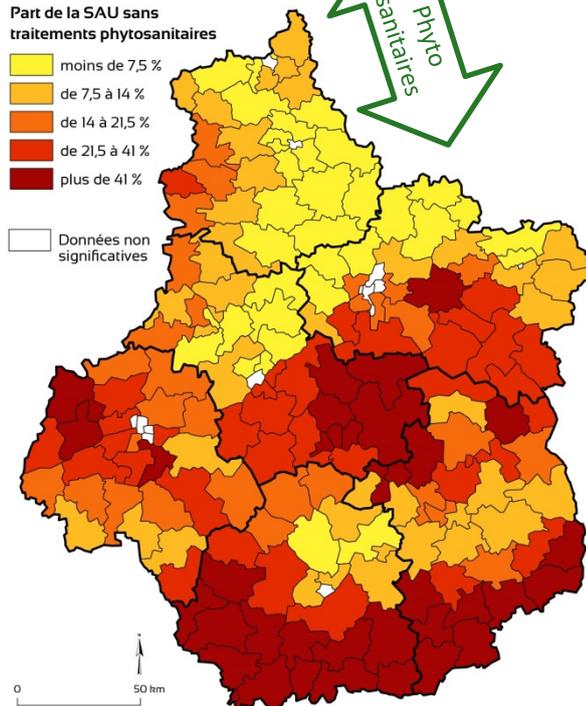
Données non significatives



Part de la SAU sans traitements phytosanitaires



Données non significatives



Engrais minéraux

Phyto
sanitaires

DES SOUTIENS RECONNAISSENT LE RÔLE DE L'ÉLEVAGE

Des programmes incitatifs pour maintenir l'élevage

L'élevage herbivore et la production herbagère associée valorisent les terres à faibles potentiels, où les autres cultures sont moins intéressantes et offrent de faibles rendements. En l'absence d'autres valorisations, la disparition des prairies et de la pâture laisse place aux friches et à la fermeture du paysage. Pour maintenir l'élevage dans ces zones, des programmes d'aides et des contrats sont mis en place.

DES PAIEMENTS POUR CONSERVER L'ÉLEVAGE

ICHN : L'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel s'applique aux exploitations agricoles situées en zone « défavorisée ». L'ICHN encourage l'activité agricole sur des territoires menacés de déprise, notamment grâce à la production d'herbe et l'élevage. Dans la région Centre – Val de Loire, les zones défavorisées correspondent aux sols à faible potentiel agronomique. La conservation de l'activité agricole passe ainsi par celle de l'élevage.

PHAE : En application jusqu'en 2014, la Prime Herbagère Agro-Environnementale était une Mesure Agro-Environnementale sur cinq ans avec un cahier des charges visant à préserver les prairies et à développer des pratiques respectueuses de l'environnement. Au sein de ces pratiques, l'élevage herbivore était mis en avant. À partir de 2015, la PHAE a disparu lors de la réforme de la Politique Agricole Commune, mais sa perte est en partie compensée par la revalorisation de l'ICHN.

Le verdissement de la PAC : Depuis 2014, la Politique Agricole Commune (PAC) inclut dans les financements des agriculteurs un paiement « vert ». Il correspond à une aide directe et dé耦plée aux exploitants qui contribuent à trois critères : maintien des prairies permanentes, diversité des assolements et maintien des Surfaces d'Intérêt Ecologiques (arbres et arbustes, haies, bordures de champs, mares...). Ces obligations jouent un rôle dans le maintien de l'élevage sur des milieux ouverts.

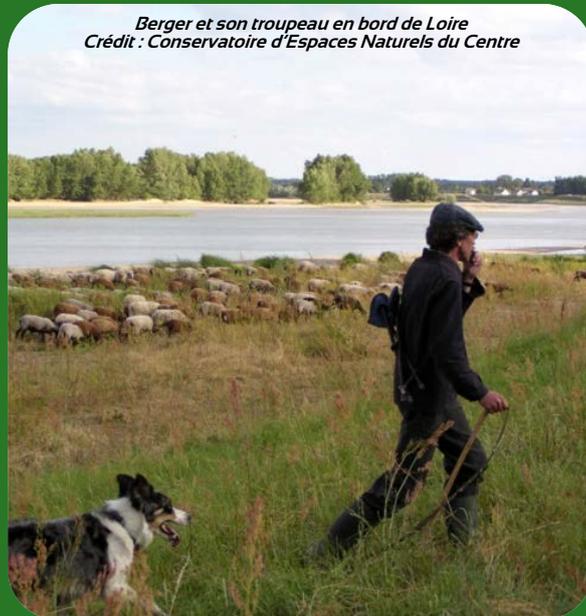
L'ENTRETIEN DES BERGES DE LA LOIRE GRACE AU PROGRAMME PASTO'LOIRE

Pour contrer la déprise des espaces naturels ouverts présents le long de la Loire, le Conservatoire d'Espaces Naturels du Centre – Val de Loire (CEN Centre Val de Loire) a mis en place avec la Chambre d'Agriculture du Loiret un programme d'éco-pastoralisme destiné à l'entretien des milieux prairiaux dans les départements du Loiret et de la Nièvre.

Les bords de Loire constituent une réserve importante de biodiversité et de milieux humides spécifiques, reconnus par des zonages Natura 2000 ou ZNIEFF.

Ces milieux ouverts étaient entretenus jusque dans les années 1960 grâce à la présence de moutons, qui ont progressivement disparus, provoquant un enfrichement et une perte de biodiversité. Le programme Pasto'Loire permet aujourd'hui à des bergers de revenir pâturer avec des ovins et des caprins, les bords de rivière gérés par le Conservatoire. Un accompagnement est mis en place avec des techniciens pour exploiter au mieux les pelouses et éviter le développement d'arbres et d'arbustes. La fauche et l'entretien mécanique viennent compléter la pâture pour conserver les milieux ouverts et la biodiversité associée.

*Berger et son troupeau en bord de Loire
Crédit : Conservatoire d'Espaces Naturels du Centre*



Les Mesures Agro-Environnementales Climatiques

Les éleveurs peuvent s'associer à la préservation des milieux naturels en souscrivant à des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) sur les zonages Natura 2000 ou d'autres territoires à enjeux environnementaux. Il s'agit de mesures volontaires et contractualisées sur cinq ans. Elles encouragent des pratiques d'agriculture durable pour l'environnement, en partie avec l'élevage.

▪ Des MAEC engagées en 2015

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques font partie des nouveaux systèmes d'aides de la programmation 2014-2020 de la Politique Agricole Commune. Ce sont des mesures incitatives proposant à l'agriculteur des engagements environnementaux sur cinq ans en échange d'un soutien financier. Les fonds proviennent de l'Europe et sont gérés par les régions.

Ce sont des structures locales (Chambres d'Agricultures, associations, Parcs Naturels Régionaux) qui définissent ensuite le cahier des charges pour l'application de ces mesures et font la demande des fonds pour leur mise en place.

« Le parc naturel régional du Perche propose deux MAE : polyculture-élevage et polyculture-grandes cultures. Elles permettent de préserver la biodiversité. Il y a un intérêt des MAE pour la production fourragère. »

Pascal Trecul, éleveur de bovins à Saint Eliph (28)

« Afin de conserver une activité d'élevage, nous avons mis en place des MAE pour le maintien des bonnes pratiques et l'évolution des modes de travail, pour s'adapter à des habitats naturels particuliers. Par exemple, la mise en place de retards de fauche pour préserver des espèces d'oiseaux qui vivent dans les prairies. Les MAE peuvent être un moyen de soutenir les éleveurs mais il ne faut pas se limiter à cela, car il y a beaucoup d'autres actions de valorisation à mettre en place. »

Olivier Riquet, chargé de mission Natura 2000 au PNR Loire Anjou Touraine



Génisses charolaises au pré ; crédit Interbev Centre-Val de Loire

▪ MAEC système polyculture-élevage

Face à la simplification et la disparition des systèmes polyculture-élevage au profit des grandes cultures dans la région, cette MAE encourage le maintien des complémentarités entre les ateliers animaux et végétaux. Il existe deux types de contrats : dominante élevage ou dominante grandes cultures.

L'objectif est de développer l'autonomie alimentaire sur l'exploitation, en favorisant la présence d'herbe pour diminuer le maïs et les concentrés dans l'alimentation. La mesure encourage également la réduction des traitements phytosanitaires des cultures.

→ **Evolution ou maintien des bonnes pratiques.**

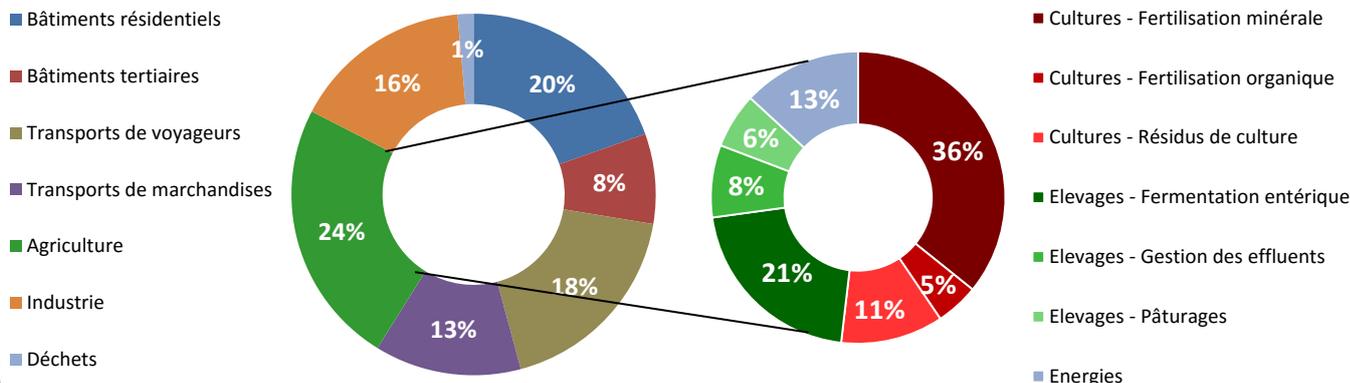
▪ MAEC système herbager et pastoral

Moins présentes que les mesures pour la polyculture-élevage, ces MAEC portent sur des systèmes dont 70 % de la SAU est consacrée à la production herbagère. La souscription à cette mesure implique le maintien de prairies permanentes peu intensives. Leur présence garantit ainsi l'entretien des milieux par l'élevage.

L'ELEVAGE HERBIVORE ET LE CLIMAT

L'élevage et les gaz à effet de serre

La production de gaz à effet de serre (GES) est une conséquence de l'activité agricole et de l'élevage. Si les herbivores rejettent en effet ces gaz, les systèmes et les exploitations auxquels ils sont intégrés permettent de compenser une partie des ces émissions grâce au stockage de carbone.



Emissions de gaz à effet de serre en région Centre – Val de Loire en 2011

Sources : Plan Energie Climat Régional, Energies Demain 2011

L'agriculture est dans la région Centre – Val de Loire le premier poste d'émission de gaz à effet de serre, avec 24 % de la production totale. La présence d'herbivores représente 35 % des émissions de l'agriculture et 10 % des émissions totales.

Les émissions des herbivores proviennent de trois sources principales, dont la fermentation entérique. Ce processus est lié en particulier aux ruminants et correspond à la longue digestion des fourrages par ces animaux polygastriques.

Les prairies et les haies absorbent le CO₂

La présence d'herbivores est liée à celle des prairies, qui au cours de leur développement vont consommer du CO₂ via la photosynthèse. Les prairies jouent donc un rôle majeur dans la compensation des émissions de GES. Dans la région Centre – Val de Loire en 2011, celle-ci s'élève à 38 % des émissions de l'élevage et 14 % des émissions totales agricoles. Cette compensation est également un levier d'adaptation au changement climatique et aux futurs aléas environnementaux.

L'ABSORPTION DU CO₂ PAR LES PRAIRIES PERMET DE COMPENSER PRES DE 40% DES EMISSIONS DE GES DE L'ELEVAGE

« Nous avons beaucoup de prairies qui représentent 50% de la surface de notre exploitation. Ces prairies stockent du carbone et contribuent à la lutte contre le changement climatique, on appelle ça des puits de carbone. »
Annelies Lefleche, éleveuse à Charenton-du-Cher (18)

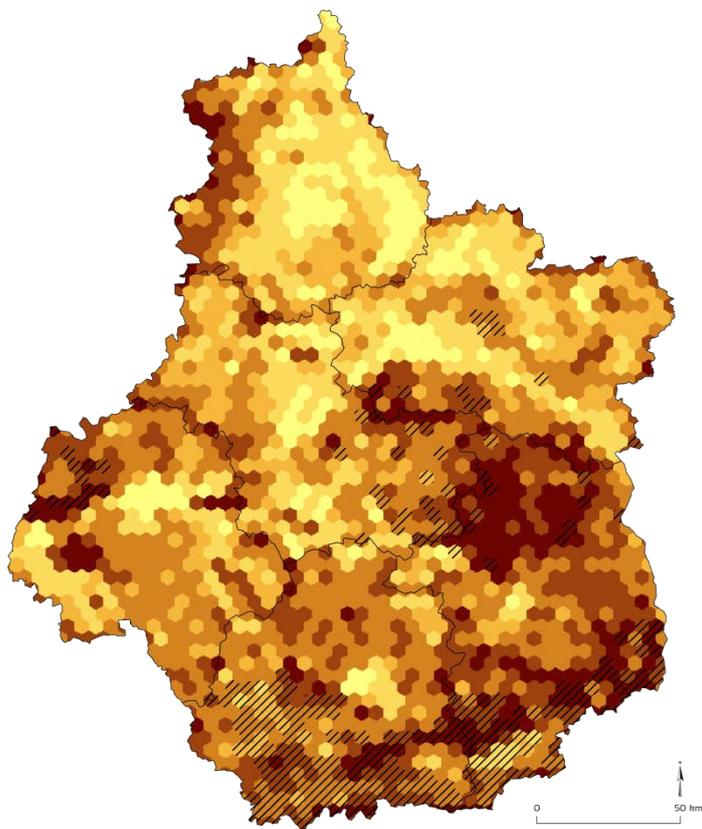
Sources : Plan Energie Climat Régional 2011

LES PRINCIPAUX GAZ A EFFET DE SERRE

- Le NO₂, dioxyde d'azote, provient de la dégradation des fertilisants et des résidus de culture.
- Le CH₄, méthane, est associé à la fermentation entérique des ruminants, c'est-à-dire à la dégradation des aliments dans le rumen des bovins, ovins et caprins.
- Le CO₂, dioxyde de carbone, provient de la consommation d'énergie par les machines ou les bâtiments (bâtiments d'élevages, serres).
- La dégradation des effluents d'élevage et le pâturage sont également liés à l'émission de CH₄ et NO₂.

Le recyclage du carbone et les énergies renouvelables

Si l'élevage génère des gaz à effet de serre, il participe également à recycler et utiliser le carbone dégagé. En effet, le stockage de cet élément améliore la qualité des sols et les effluents qui engendrent les GES peuvent être recyclés grâce à la méthanisation, pour produire de l'énergie.



Dans les zones d'élevage, les prairies permettent de stocker le carbone de l'air (CO₂) dans le sol grâce à la photosynthèse. Dans le sud de la région ou dans le Perche au nord-ouest, ce stockage va accroître le taux de carbone dans les sols non labourés, puisqu'il n'est pas libéré par le travail du sol.

Ce processus permet à la fois d'absorber les gaz à effet de serre et **d'enrichir les sols en matière organique, ce qui améliore la structure des sols et leur potentiel agronomique.**

Ce sont les prairies naturelles (permanentes), non labourées mais pâturées par les animaux, qui participent le plus à ce stockage de carbone. Une prairie artificielle ou temporaire permet également d'enrichir le sol en matière organique.

De plus, les déjections des animaux apportent du carbone dans les sols et renforcent leur fertilité.

Stock de carbone organique

moins de 4,5 kg/m ²
de 4,5 à 5,5 kg/m ²
de 5,5 à 6 kg/m ²
de 6 à 7 kg/m ²
de 7 à 8 kg/m ²
plus de 8 kg/m ²

zones d'élevage herbivore
(SFP hors maïs > 55 % SAU)

NB : il faut aussi considérer le maïs dans la SFP pour avoir les zones d'élevage

Sources : d'après Gis Sol - SOeS, 2013 et Meersmans et al., 2012
Traitements : C. Mabire et M. Marie, UMR ESO, Unicaen

La valorisation des effluents avec la méthanisation

La méthanisation est un processus naturel de dégradation de la matière organique. Elle génère en particulier un **biogaz convertible en électricité et chaleur**, ainsi qu'un **digestat, qui peut servir de substitut d'engrais**. Les unités de méthanisation traitent les effluents d'élevage et font disparaître cette pollution organique en produisant de l'énergie renouvelable. En 2014, onze méthanisateurs fonctionnaient dans la région et sept étaient en état de projet.

Gâtinais Biogaz

Amorcée dès 2007, la création de cette unité de méthanisation mise en service en 2012 a permis le rapprochement d'éleveurs du Gâtinais autour d'un projet commun. Cette unité territoriale collecte en effet les déchets de plusieurs exploitations de petite et moyenne tailles. Le site fonctionne également grâce aux apports de diverses structures (coopératives, collectivités et industries). Il produit du digestat qui sert d'engrais pour les terres agricoles, de chaleur pour les collectivités et l'industrie et d'électricité, revendue à EDF.

« La méthanisation est très liée à l'élevage. Je connaissais le principe au début des années 2000. Mais mon exploitation était trop petite pour monter un projet à cette échelle. J'ai donc entamé la recherche d'un groupe, qui s'est constitué en 2007 avec seize éleveurs, tous élevages confondus. La mutualisation pour le projet a permis de créer un modèle accessible aux petits et moyens élevages, et qui soit viable économiquement. »

Jean-Yves Gardoni, éleveur d'ovins à Douchy (45)



PARTIE 4

IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE

1/ L'ELEVAGE FACONNE LE PAYSAGE

- Des paysages d'élevage caractéristiques
- Le bocage, marqueur typique de l'élevage herbivore

2/ DES ANIMAUX CARACTERISTIQUES DE LA REGION

- Les traces d'un élevage historique
- La préservation des races locales, un patrimoine vivant

3/ UN SAVOIR-FAIRE LIE A L'ELEVAGE HERBIVORE

- Des appellations, marques et labels synonymes de qualité
- L'élevage en agriculture biologique

4/ UNE RÉGION SYNONYME DE GASTRONOMIE

- Une tradition de l'alimentation de qualité
- Les fromages de chèvre AOP

5/ L'ELEVAGE PARTICIPE A L'ATTRACTION TOURISTIQUE

- Le Val de Loire, un patrimoine mondialement connu
- Le tourisme dans les fermes



« Cela dit, on apprêta le souper, et furent rôtis seize bœufs, trois génisses, trente-deux veaux, soixante-seize chevreaux d'été, quatre-vingt-quinze moutons... »

François Rabelais, écrivain et auteur de Gargantua (1534)

L'ÉLEVAGE HERBIVORE FAÇONNE LE PAYSAGE

Des paysages d'élevage caractéristiques

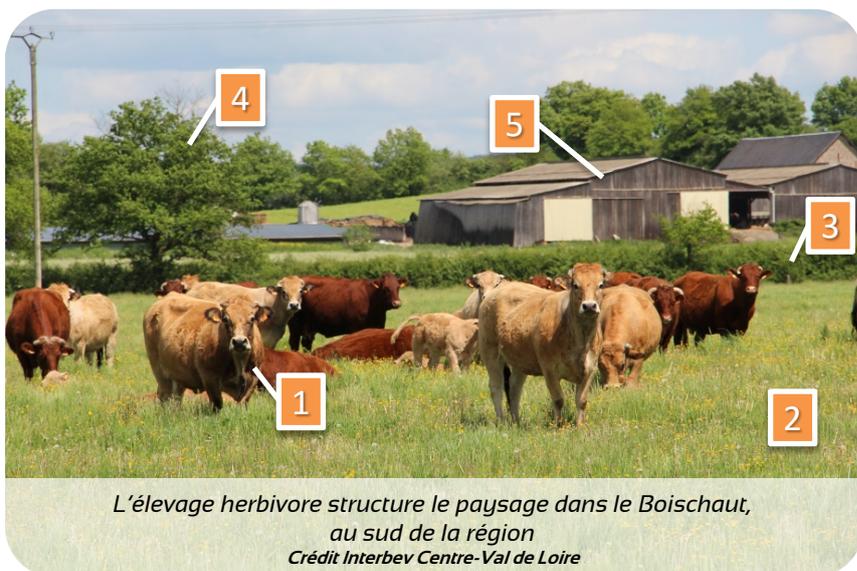
De manière générale, l'agriculture, présente sur 57 % de la région Centre – Val de Loire, est une activité qui structure et modifie son environnement. Diverses productions, liées à différents contextes pédoclimatiques et sociaux, ont dessiné les paysages du territoire.

Au sein des paysages agricoles, l'élevage herbivore se distingue par plusieurs composantes particulières et par une grande diversité d'éléments et de couleurs.

▪ La présence des animaux et des hommes

Les animaux qui pâturent sont les premiers signes révélateurs des zones d'élevage.

Pour surveiller leurs troupeaux, les éleveurs doivent être présents quotidiennement sur leurs exploitations. L'élevage est par conséquent lié à une présence humaine et une vie sociale dans les milieux ruraux.



*L'élevage herbivore structure le paysage dans le Boischaux, au sud de la région
Crédit Interbev Centre-Val de Loire*

1 : animaux 2 : prairie 3 : haie
4 : arbre 5 : bâtiment

▪ Des éléments de paysage associés à l'élevage

Les prairies sont caractérisées par leur aspect verdoyant une partie de l'année, voire par la présence de fleurs.

Les arbres et les haies sont destinés à la protection des animaux contre le vent ou le soleil. Ils adoptent une diversité de formes et de hauteurs au sein des zones d'élevage.

Les cultures variées destinées à l'alimentation des animaux.

Enfin, les bâtiments d'élevage permettent d'hiverner les animaux. Il est important de réfléchir à leur bonne intégration dans le paysage.

UNE DIVERSITÉ DE PRODUCTIONS CARACTÉRISTIQUE DE LA VIE DES TERRITOIRES

L'élevage s'oppose généralement à la spécialisation des productions et des paysages. Notamment les systèmes de polyculture-élevage qui combinent des cultures variées : prairies naturelles de mélanges de plantes, prairies de fauches et bottes de foin, céréales... Les éleveurs et leurs animaux entretiennent cette mosaïque de paysages et d'éléments agréables, contribuant ainsi au maintien de territoires habités et attrayants.



Corps de ferme dans le Richelais; crédit Interbev Centre-Val de Loire

« Les gens qui ont fait le choix de vivre à la campagne sont sensibles à l'entretien du paysage par l'élevage. Ils considèrent qu'on apporte quelque chose à l'environnement. »

Dominique Yvernault, éleveur de bovins à Le Magny (36)

« On est dans un beau coin, il y a des vallons, des bois, des haies... C'est façonné par l'élevage. S'il y a encore un paysage, c'est grâce à l'agriculture. »

Thierry Gitton, éleveur de bovins à Pierrefite-es-Bois (45)

« L'élevage entretient une diversité sur le territoire. Par exemple, une diversité de cultures et de couleurs. On retrouve côte-à-côte de l'herbe, du lin, des céréales... C'est une mosaïque de couleurs, les gens s'arrêtent prendre des photos. Et c'est gratuit, on le fait par notre activité, on maintient des paysages ouverts attrayants. »

Jean-Paul Girault, éleveur de bovins à Chasseneuil (36)

Le bocage, marqueur typique de l'élevage herbivore

Le bocage est un paysage renommé, qui se caractérise par la présence de haies délimitant les parcelles agricoles. Associé aux prairies et à l'élevage, il est le symbole de certains territoires du Centre – Val de Loire.

Dans notre région, plusieurs zones à forte densité de haies correspondent à des territoires bocagers.

- **Le Boischaut et la Brenne** au sud de la région appartiennent au bassin bocager du centre de la France, avec la Bourgogne et le nord de l'Auvergne.
- **Le Perche** au nord-ouest, est quant à lui lié au bocage normand.

Historiquement, le bocage s'est développé avec des parcelles morcelées et s'est maintenu sur des terrains difficilement mécanisables, principalement dédiés à la production d'herbe. La haie avait pour fonction de clôturer les parcelles et de protéger les animaux contre le vent et le soleil.

Le bocage est aujourd'hui un paysage reconnu comme un patrimoine. Il reflète l'image d'une campagne vivante et apaisante. Son entretien demande du temps aux éleveurs, qui pourvoient un véritable service.

« Le bocage, résultat d'une pratique agricole parfois ancienne, est un paysage produit d'une économie et tend à devenir également un pôle d'attractivité des populations urbaines. En effet, les chemins bordés de haies qui composent sa structure placent l'observateur dans les coulisses de ce paysage, lui permettant d'accéder au spectacle de la nature. Ainsi les zones bocagères représentent des espaces de choix pour des pratiques de loisirs et de découverte, au contact du monde agricole. »

Franck Lellu, chargé de mission Sites et Paysages à la DREAL Centre

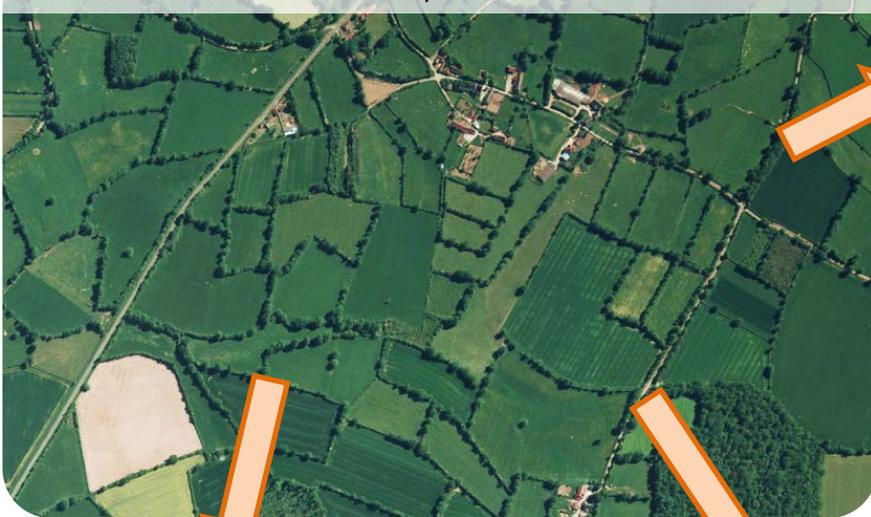
« C'est l'élevage qui permet le maintien du bocage. On garde un beau bocage pour les gens qui passent ici. Ils apprécient ce paysage, surtout si les animaux sont de sortie ! »

Pascal Trecul, éleveur de bovins à Saint Eliph (28)

« Le bocage est lié à une identité, à un territoire. Par exemple, lors d'une enquête sur le Pays de la Châtre, la qualité de vie et la présence du bocage ont été reliées à l'attractivité de la zone. »

Jacques Lucbert, président d'Indre Nature (36)

Exploitation agricole entourée de bocage, vu du ciel au sud du Cher
Crédit Geoportail 2004



Les haies de « trognons » ou « têtards » doivent leur forme à leur étêtage régulier dans le but de récolter du bois de chauffage.



Crédit : D. Mansion

Les haies basses « trois faces » sont le fruit d'un entretien annuel sur leurs deux côtés et sur le haut.



Crédit Interbev Centre-Val de Loire

Les haies « hautes » sont taillées sur les côtés et se développent en hauteur. Le bois peut ensuite être exploité.

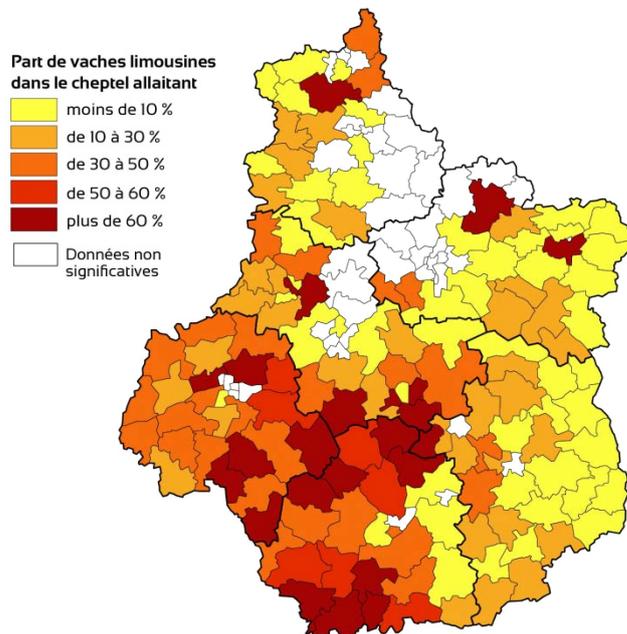
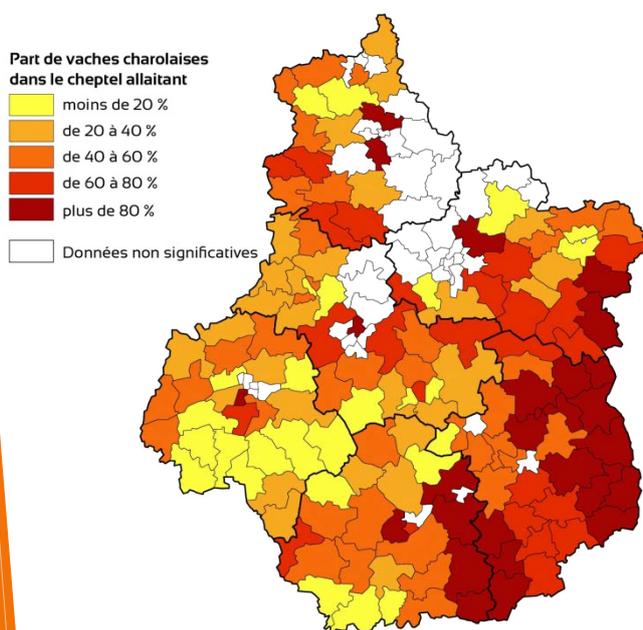


Crédit Interbev Centre-Val de Loire

DES ANIMAUX CARACTERISTIQUES DE LA REGION

Les traces d'un élevage historique

Certains herbivores présents en région sont les symboles d'une production et d'une filière. La présence de ces animaux contribue à l'identité des territoires.



Sources : Bdnj 2010, Institut de l'Élevage
Réalisation : C. Mabire, UMR ESQ, Unicaen

DES RACES BOVINES SYMBOLIQUES DU CENTRE DE LA FRANCE : LA CHAROLAISE ET LA LIMOUSINE



« Le sud de la région est historiquement une terre d'élevage, en particulier pour les bovins. On a d'abord eu des Charolaises, puis des Limousines sont aussi arrivées. »

Jean-Pierre Moreau, éleveur de bovins à Vigoulant (36)

LA PRESENCE OVINE DANS LA BEUCE

La plaine céréalière de la Beauce garde des marques d'une activité pastorale. Jusqu'à la moitié du XIX^{ème} siècle, des troupeaux de moutons pâturaient en particulier des chaumes des céréales après la récolte. **Les fermes ont été construites sous une forme carrée fermée** pour pouvoir contenir les animaux.

Un chien de berger porte également le nom de **Berger de Beauce** (ou Beauceron) et témoigne de l'importance historique de l'élevage ovin dans le territoire.



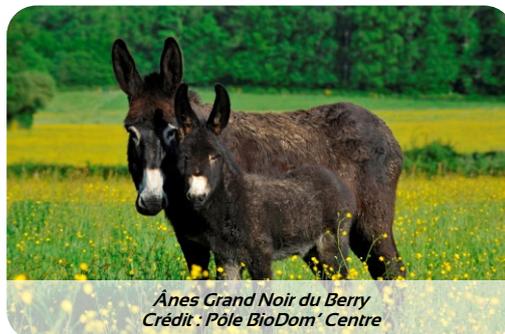
La préservation d'un patrimoine vivant

Le Centre – Val de Loire conserve l’empreinte d’un élevage autrefois très présent. On peut ainsi retrouver des races d’herbivores caractéristiques de la région, qui représentent la diversité d’un patrimoine vivant, qui fait aujourd’hui l’objet de programmes de préservation.

▪ L’âne Grand Noir du Berry

Dans la région du Boischaud, dans le sud du Cher et de l’Indre, l’âne était utilisé pour les travaux agricoles et le halage des péniches, principalement aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. L’âne Grand Noir du Berry sera progressivement délaissé au profit des machines agricoles. Dans les années 1990, la race fait l’objet d’un programme de protection et est reconnue officiellement en 1994.

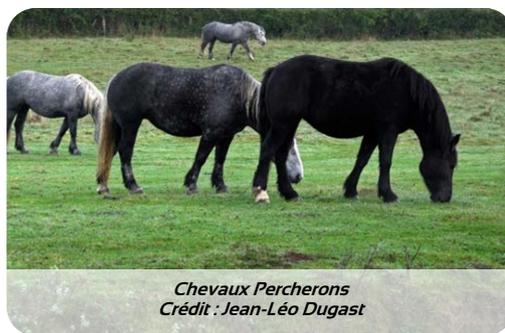
Aujourd’hui, il existe un centre de sélection et de conservation de la race au Pôle du Cheval et de l’Âne, à Lignièrès (18).



Ânes Grand Noir du Berry
Crédit : Pôle BioDom' Centre

▪ Le cheval Percheron

Dès le VIII^{ème} siècle, l’élevage de chevaux Percherons est pratiqué au nord-ouest de la région. Ce cheval grand et puissant devient particulièrement populaire au XIX^{ème} siècle pour sa force de traction, servant aux travaux agricoles et aux transports. La Société Hippique Percheronne de France gère depuis 1883 la qualité de la race, via de nombreux syndicats dans toute la France.



Chevaux Percherons
Crédit : Jean-Léo Dugast

▪ Le mouton Solognot

Jusqu’à la fin du XIX^{ème} siècle, ce mouton représentait l’élevage emblématique des terres humides et difficiles de la Sologne, grâce à sa rusticité et sa résistance. Il servait à la production de lait et de viande, ainsi que de laine pour les draperies de Romorantin. Durant le Second Empire, des travaux d’aménagement fragilisent la présence ovine sur le territoire. Les pâtures disparaissent lors de l’exode rural au profit des domaines de chasse. La race fait aujourd’hui l’objet d’un programme de conservation et est employée pour des opérations de défrichage ou d’entretien.

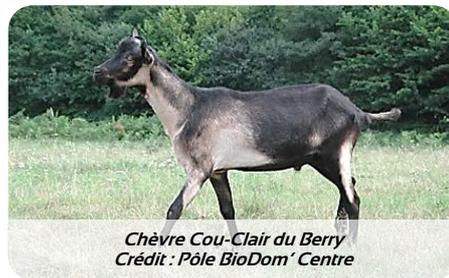


Brebis et agneaux solognots
Crédit : Pôle BioDom' Centre

▪ Des petits ruminants

D’autres races de petits herbivores sont également caractéristiques de la région Centre – Val de Loire. Certaines, telles que la **chèvre Cou-Clair du Berry** et le **mouton Berrichon de l’Indre**, comptent quelques centaines d’individus et se développent grâce aux actions d’associations de préservation et d’organismes de recherche.

Le **mouton Berrichon du Cher** et le **mouton Charmoise** ont des effectifs plus importants. Ces races locales et rustiques sont particulièrement bien adaptées aux territoires régionaux dont elles sont issues.



Chèvre Cou-Clair du Berry
Crédit : Pôle BioDom' Centre

URG CENTRE - POLE BIODOM'

L’Union pour les Ressources Génétiques (URG) du Centre est un regroupement d’associations de protection des races animales et végétales de la région. Elles réalisent un travail d’animation et d’accompagnement auprès des éleveurs souhaitant préserver ces espèces. Cette conservation passe également par le développement des débouchés qui pérenniseront des filières locales. L’URGC s’appuie également sur le Pôle BioDom’ pour délivrer des services d’expérimentation et de suivi génétique des populations.

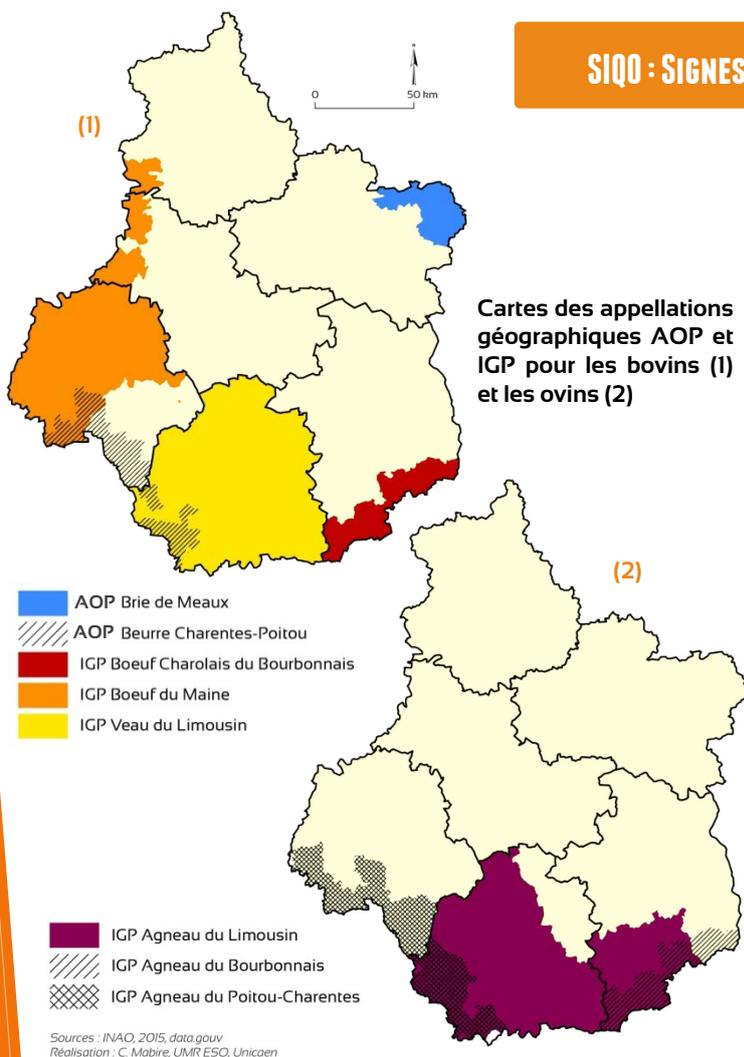
« La motivation est de conserver les races, de les garder dans leur berceau. Mais ça ne marche pas sans les valoriser. Nous cherchons donc à développer des produits locaux et de qualité, plutôt pour une vente en circuits courts. »

Cécile Macé, pôle BioDom' Centre

UN SAVOIR-FAIRE LIÉ À L'ÉLEVAGE HERBIVORE

Des appellations, marques et labels synonymes de qualité

Les filières d'élevage s'appuient aujourd'hui sur la qualité de leurs productions pour mettre en avant le savoir-faire et le patrimoine local. Cette valorisation peut passer par l'élaboration de marques spécifiques pour les produits, ainsi que des labellisations.



SIQO : SIGNES D'IDENTIFICATION DE QUALITÉ ET D'ORIGINE

Certains produits carnés ou laitiers bénéficient d'une appellation d'indication géographique européenne (AOP, IGP) qui attestent de leur ancrage territorial.

Des groupements d'éleveurs ont également mis en place des engagements de qualité pour leurs produits, en s'associant avec les autres acteurs de la filière. Cela mène à la création de **marques spécifiques**, la labellisation en **Label Rouge** ou les **Engagements Qualité** auprès de la grande distribution.

« En France, l'élevage est au top niveau sanitaire (...) Il y a un véritable savoir-faire. Les étrangers viennent pour voir ça. Mais on ne le vend même pas dans nos propres régions, et on risque de le perdre. »

Thierry Gitton, éleveur de bovins à Pierrefite-es-Bois (45)

« On a en région la présence d'un savoir-faire du travail de la viande. Les filières représentent beaucoup de métiers et de professionnalisme, de la production jusqu'à la consommation. La traçabilité des produits et le suivi des élevages sont exemplaires »

Jean-Claude Prieur, éleveur de bovins à Poilly-lez-Gien (45)

Ces différents SIQO témoignent d'une production tournée vers la qualité et le lien au territoire d'origine. Ils offrent des garanties aux consommateurs sur la valorisation des filières locales.

LES DEMARCHES DE VALORISATION REGIONALES

Dans le Berry, des marques promeuvent des animaux engraisés et abattus dans le Centre.

« Viande du Berry » et « Saveur du Berry » sont portées par l'association Elvea Centre et reposent notamment sur le cahier des charges interprofessionnel Race à Viande (CC 98-02).

« Berry Bocage » a été lancée en 2015 par un groupement de près de 80 éleveurs en partenariat avec l'abattoir de Saint-Amand-Montrond (18).

L'engraissement sur place favorise le développement de filières locales et met en évidence un savoir-faire et une qualité des productions, face à la demande en produits français de plus en plus importante de consommateurs.



Crédit : Guillaume Faucheron, le Berry Républicain

L'élevage en agriculture biologique

Au sein des élevages herbivores, les exploitations engagées dans l'agriculture biologique sont peu répandues. Si ces pratiques sont reconnues et certifiées, elle ne bénéficient pas toujours de circuits de valorisation appropriés dans la région.

Fin 2014, la région comptait **95 élevages bovins et 42 élevages ovins** en agriculture biologique, soit environ 2 % des exploitations.

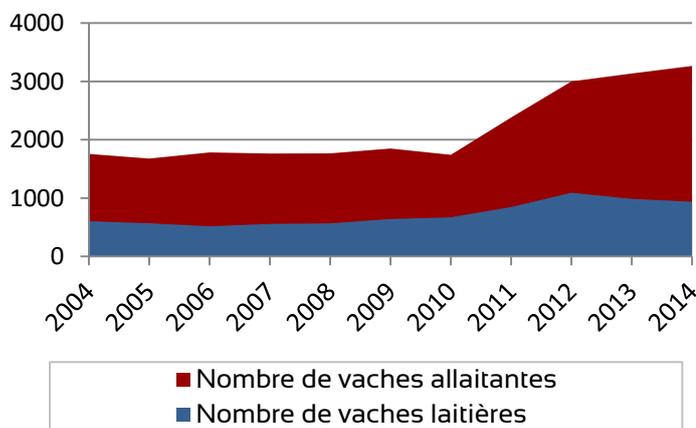
Le premier mode de commercialisation des bovins sont les **circuits longs** (88 % des élevages), via neuf groupements de producteurs.

Les animaux finis partent vers trois abattoirs situés hors région : Unébio (03, 61), Sicaba (03), Charal-Socopa/Bigard (72).

Certains animaux sont destinés à la vente de viande en **circuits courts**. Dans la région, les éleveurs peuvent les faire abattre dans cinq abattoirs et trois ateliers de découpe certifiés AB. En 2014, près de 51 % des élevages bovins commercialisaient partiellement ou exclusivement en circuits courts. Parmi les élevages ovins 40 % avaient également une activité de vente directe.

Evolution du nombre de bovins en élevage biologique dans la région Centre – Val de Loire

Source : Agence Bio 2015



Les filières d'élevage biologique en région Centre – Val de Loire

En 2014, les effectifs certifiés étaient de :

- 3 264 vaches allaitantes (1,6 % de l'effectif régional)
- 937 vaches laitières (0,1 % de l'effectif régional)
- 5 427 brebis (4 % de l'effectif régional)
- 1 870 chèvres (2 % de l'effectif régional)



Bovins :

- Trois abattoirs hors région pour les circuits longs
- Cinq abattoirs et trois ateliers de découpe dans la région
- Neuf acheteurs intervenant sur la région (coopératives)

Une production de maigres et surtout de broutards :

35 % des animaux produits, dans 61 % des élevages



Entre 2012 et 2014 : + 35 % d'éleveurs bovins, + 35 % de vaches
Entre 2010 et 2014 : + 11 % d'éleveurs ovin, + 12 % de brebis

Les circuits de commercialisation pour ce label ne sont pas encore les plus développés. En 2012, près de 50 % des bovins allaitants (dont 96 % des broutards) et 41 % des bovins laitiers élevés en bio étaient encore vendus en circuits conventionnels. Les principaux acheteurs et abattoirs sont également situés hors région. Les filières biologiques locales reposent davantage sur les circuits courts.

« Nous nous sommes retrouvés il y a quelques années face à une situation inédite : si les magasins ont manqué de viande bio, c'est qu'un certain nombre n'ont pas été valorisés en bio. En effet, le manque de production en bovins conventionnels, entraînant une sous-activité des abattoirs, et a eu pour conséquence une flambée des prix qui a incité les éleveurs à vendre en dehors des circuits bios »

Jean-François Vincent, président de BioCentre

UNE REGION SYMBOLIQUE DE LA GASTRONOMIE

Une tradition de l'alimentation de qualité

Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, la gastronomie française est très présente en région Centre – Val de Loire. Cette culture de l'alimentation a traversé les époques et attire toujours les produits issus des filières d'élevage.

La Touraine est l'un des principaux sièges de la gastronomie française. Berceau du gourmet Gargantua selon Rabelais, l'importance culturelle de la gastronomie s'y traduit par la présence de plusieurs instituts tels que la **Cité Internationale de la Gastronomie** ou l'**IEHCA** (Institut Européen de l'Histoire des Cultures et de l'Alimentation). Des événements, ou encore des marques et des labels illustrent également cette influence.

FERME EXPO

Ce salon régional agricole se tient à Tours chaque année à la mi-novembre. Il accueille plus de 5 000 agriculteurs, 200 exposants, et de nombreux animaux, notamment bovins et ovins.

La gastronomie y tient une place de choix, avec une diversité importante de stands représentant des productions régionales.



LE MONDIAL DU FROMAGE

Lancé en 2014 à Tours, le Mondial du Fromage et des Produits Laitiers rassemble des producteurs du monde entier, qui viennent exposer leurs produits et participer à des concours. Les fromageries régionales participent également à cet événement, véritable vitrine des filières laitières.

« Nous sommes une petite laiterie mais nous nous implantons au niveau de la qualité, c'est ce qui fait qu'on tient. Nous voulons montrer que nous sommes une industrie locale de qualité, liée au terroir. Vu la taille de la laiterie, nous ne pouvons pas concurrencer les grands groupes. »

Soline Vivien, responsable relations producteurs à la Coopérative Laitière de la Région Lochoise

« Nous avons une logique de qualité, avec des produits valorisés et hauts de gamme (...) La faisselle de Rians est connue, c'est le fleuron de la marque. Elle fait partie de la valeur patrimoniale de la région. »

Dominique Verneau, directeur des productions laitières de Rians

« J'ai toujours voulu vendre des produits de bonne qualité. Sinon, nous ne pouvons pas rivaliser avec les boucheries de taille plus importante (...). L'agriculture et l'élevage font partie du patrimoine, ce sont des productions de qualité, qui nécessitent un savoir-faire. C'est notre vie paysanne, un élevage de qualité. »

Sébastien Desoeuvre, boucher à Fleury-les-Aubrais (45)

LA TOURAINE GOURMANDE

L'association Touraine Gourmande en Val de Loire regroupe des restaurateurs et artisans des métiers de bouche autour de la ville de Tours. Ce réseau met en avant les « bonnes cuisines », saines et responsables, notamment grâce à un guide des restaurateurs.

Au travers de la gastronomie tourangelle, les filières et fournisseurs locaux sont également privilégiés, via la coordination avec les cuisiniers. L'association organise notamment un repas à la foire Ferme Expo à Tours, pour promouvoir les savoir-faire locaux.



« Nous avons la chance d'avoir la présence de grands chefs cuisiniers dans la région Centre, avec une grande renommée. »

James Doiseau, boucher à Bléré (37)

Les fromages de chèvre AOP

La fabrication du fromage de chèvre est une des principales composantes du patrimoine alimentaire de la région. En 2011, cinq fromages AOP représentaient 61 % de la production nationale en appellation.

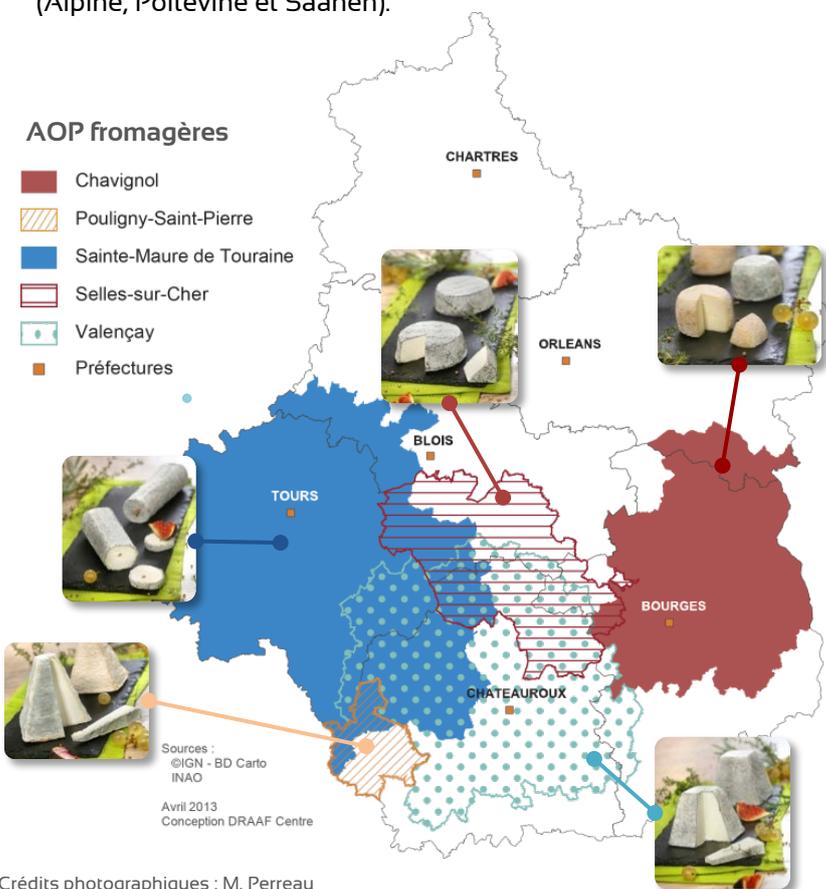
Le Centre – Val de Loire compte cinq fromages de chèvre en AOP. Leur production ne peut se faire qu'en respectant un cahier des charges spécifique. Pour chaque appellation, cette réglementation définit le mode d'élevage et le mode de transformation du lait.

Certains points sont communs aux cinq AOP :

- Part minimale de l'alimentation issue de la zone réglementaire.
- Système d'élevage non intensif avec un chargement maximum.
- Utilisation de lait cru.
- Races de chèvres spécifiques.
- Production et transformation au sein d'une **zone réglementaire** (Alpine, Poitevine et Saanen).

AOP fromagères

- Chavignol
- Pouligny-Saint-Pierre
- Sainte-Maure de Touraine
- Selles-sur-Cher
- Valençay
- Préfectures



Sources :
©IGN - BD Cartho
INAO
Avril 2013
Conception DRAAF Centre

Crédits photographiques : M. Perreau

Aires réglementaire des AOP fromagères caprines dans la région Centre – Val de Loire

La filière des AOP regroupe les éleveurs et les fromageries qui transforment et affinent le fromage. Ces dernières sont également tenues de respecter le cahier des charges, géré par un syndicat ou comité interprofessionnel. De nouvelles démarches d'appellation sont en cours sur la région, comme le fromage Trèfle du Perche pour l'obtention d'une IGP.

DES PRATIQUES LIEES A L'HISTOIRE DE L'ELEVAGE CAPRIN

Les obligations réglementaires des AOP reflètent des usages et des techniques propres à leurs territoires. Par exemple, les noms des AOP sont ceux des villages autour desquels elles se sont construites. Le cendrage de certains fromages provient de leur ancienne conservation dans la cendre et les aliments autorisés pour les chèvres ont pour origine les fourrages historiques de la zone.

Les productions caprines sont également associées aux production viticoles du Val de Loire. Le Valençay est ainsi la seule en France à bénéficier d'une double AOP fromagère et viticole.

AOP : APPELLATION D'ORIGINE PROTEGEE

Cette labellisation européenne garantit la qualité et l'origine des produits, contrôlés par des organismes certificateurs et l'Institut National des Appellations d'Origine.

« L'AOP est liée à la zone de production, elle n'est pas délocalisable (...). Et nous avons tous la même matière première : le lait cru de chèvre. »

Céline Gourinel, animatrice du Comité Interprofessionnel du Sainte-Maure de Touraine

« Les AOC portent des noms de villages. Cela montre un lien fort au territoire, au patrimoine, aux châteaux. »

Laurence Millard, responsable qualité aux Fromagers de tradition

IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE

L'ELEVAGE PARTICIPE A L'ATTRACTION TOURISTIQUE

Le Val de Loire, un patrimoine mondialement connu

La région Centre – Val de Loire est forte d'un héritage historique, notamment le Val de Loire, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2000. Ce titre valorise un patrimoine culturel composé de villes, de monuments architecturaux et de paysages agricoles, en interaction avec l'élevage autour du fleuve Loire.

Le long du Val de Loire s'est structuré un paysage culturel remarquable. Occupé depuis plus de deux millénaires, ce fleuve et ses alentours ont été aménagés et exploités par l'homme, tout en conservant les caractéristiques d'un fleuve « sauvage ». De nombreuses villes et villages jalonnent cet axe de communication, séparés par des terres agricoles et d'élevage ainsi que par des espaces naturels. Le Val de Loire est ainsi classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité et dans la plupart des zones de protection de l'environnement (Natura 2000, ZNIEFF, réserves naturelles).

La valeur et l'entretien de ces territoires dépend souvent de la présence d'agriculture et d'élevages, qui jouent un rôle dans l'aménagement du Val de Loire en conservant de l'activité autour du fleuve.

LES CHATEAUX DE LA LOIRE

Le Val de Loire fut au XV^{ème} siècle un lieu de vie privilégié pour la noblesse, qui y fit aménager les châteaux construits lors la Guerre de Cent Ans et des affrontements avec les anglais. Ces constructions sont marquées par les élans architecturaux remarquables de la Renaissance. Les châteaux de Chambord, Chenonceau, Amboise ou Azay-le-Rideau constituent aujourd'hui une richesse patrimoniale et touristique unique.



Amboise, crédit : C. Mouton, CRT Centre-Val de Loire

« Le tourisme est très développé dans le Val de Loire. Notamment pour le terroir et la gastronomie, avec les fromages de chèvres, leurs associations avec le vin, et les marques, agneau de Touraine, par exemple. »

Jean-François Méré, chargé d'études économiques à la Chambre d'Agriculture du Cher

LA LOIRE A VELO



Crédit : C. Mouton, CRT Centre-Val de Loire

Sur plus de 800 kilomètres, une piste cyclable a été aménagée entre Nevers et Nantes, longeant la Loire. Celle-ci traverse donc la région Centre – Val de Loire d'est en ouest. Le long de cet itinéraire privilégié se succèdent des monuments, des agglomérations, des milieux naturels et agricoles.

Le cyclisme est devenu une activité touristique majeure. Il se développe également autour de rivières de la région telles que le Cher. Près d'un tiers des usagers parcourant la Loire à Vélo sont étrangers, et découvrent la région depuis les axes ligériens.

« Depuis que la piste cyclable a été aménagée, je vois passer beaucoup de monde à vélo. C'est intéressant car ils nous voient travailler sur l'exploitation. »

Sylvain Boiron, éleveur de caprins à Vallière-les-Grandes (41)

De nouvelles activités dans les fermes

Le tourisme rural s'est également développé. Certaines exploitations agricoles ont diversifié leur activité pour accueillir public et touristes. Ces démarches permettent de créer un lien entre la production agricole et le consommateur.

En 2010, 14 % des exploitations de la région avec un atelier d'élevage avaient une activité de diversification. Le travail à façon, la transformation de produits tels que la viande et le lait, ou encore l'agritourisme, permettent à l'agriculteur d'apporter de la valeur ajoutée à son exploitation. A ce revenu supplémentaire s'ajoute une proximité avec le public et un échange autour des pratiques de l'éleveur.

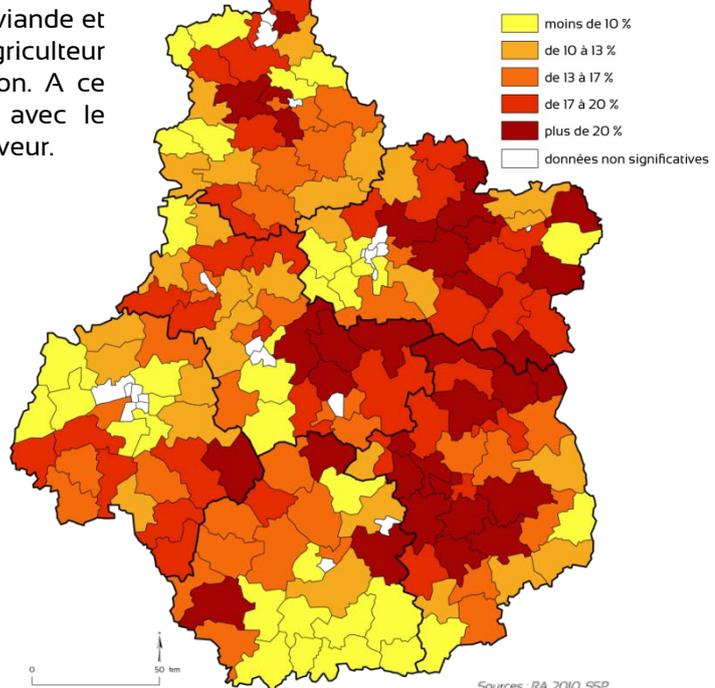
LE RESEAU « BIENVENUE A LA FERME »

Ce réseau regroupe des exploitations ayant une activité destinée au public. Sur la région le réseau compte plus de cinquante sites de séjours et vingt sites de restauration.

Il permet de trouver des points de ventes de produits locaux, mais aussi des gîtes, camping, chambres d'hôtes ou activités de loisir chez l'exploitant.



Part des exploitations pratiquant une activité de diversification



« Les gens aiment voir des animaux sur un territoire, avec une diversité de cultures. C'est un paysage qui est apprécié. »

Jean-Luc Boiron, éleveur de bovins à Roucheux (41)

LES ACTEURS DU TOURISME SE TOURNENT VERS L'ÉLEVAGE

De nombreuses structures locales misent sur l'agriculture et l'élevage pour développer leur offre touristique. Plusieurs **offices de tourisme** ont ainsi développé des partenariats avec des éleveurs. Certains **musées** retracent également la valeur historique de l'élevage, tels que le musée Sitazin pour les ânes à Lignéres (18) ou la Maison des Passerelles pour le fromage de chèvre à Sainte-Maure-de-Touraine (37).

« Il y a tout un tourisme lié à la gastronomie. Les agriculteurs et les éleveurs sont actifs pour trouver des solutions face au manque de revenu. Ça fonctionne bien ! Il y a des diversifications d'exploitants avec des gîtes, des tables d'hôtes, des indications pour les élevages (...) On a aussi des dynamiques avec les collectivités et les offices de tourisme. Cela donne une bonne vitrine aux productions agricoles. »

Alexandre Péant, éleveur de caprins à Chaveignes (37)

LA CHASSE ET L'ÉLEVAGE

La chasse est une activité traditionnelle présente dans toute la région, dans les forêts, les zones humides ou les plaines agricoles. Les cultures et les bocages de l'élevage offrent un abris à une faune spécifique et variée, rendant possible différents types de chasse. Plusieurs actions ont ainsi été menées pour conjuguer la présence d'élevage et de faune sauvage, par exemple l'utilisation de barre d'effarouchement lors de la fauche. Dans certains secteurs, la faune sauvage peut provoquer des dégâts sur des cultures, ou risquer la circulation des maladies vers et depuis les élevages. Dans ces deux cas des solutions ont été mises en place, telles que l'indemnisation des dégâts ou des actions de veille sanitaire par les chasseurs.

Les auteurs



INTERBEV Centre – Val de Loire est l'Interprofession du Bétail et des Viandes en région Centre – Val de Loire. Elle est le comité régional d'INTERBEV. Réunissant les acteurs des filières bovines régionales, elle est chargée de mettre en œuvre les stratégies interprofessionnelles, de relayer et adapter localement les actions de communication engagées au niveau national. Elle est également à l'initiative d'actions propres adaptées au contexte et au territoire régional.

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin et équin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. Interbev est représentée en Région par ses 20 comités régionaux qui constituent une véritable courroie de transmission permettant de déployer les stratégies d'INTERBEV sur l'ensemble du territoire métropolitain.

En savoir plus : www.la-viande.fr / www.interbev.fr

VetAgro Sup campus agronomique de Clermont est l'une des Écoles Supérieures Nationales d'ingénieurs d'Agronomie du Ministère de l'Agriculture. VetAgro Sup Clermont a pour objectifs la formation d'ingénieurs, la production de connaissances et l'appui aux acteurs économiques dans les domaines des sciences agronomiques, de l'alimentation, de l'environnement et du développement. Dans le cadre de son stage de fin d'études pour l'option Ingénierie du Développement Territorial, Clément ROUSSEAU a été chargé de la réalisation des enquêtes et de la rédaction de l'atlas.

En savoir plus : www.vetagro-sup.fr



ESO – Espaces et Sociétés – regroupe cinq laboratoires localisés à Angers, Nantes, Caen, Le Mans, et Rennes. L'unité regroupe bien sûr des géographes et des aménageurs mais aussi des chercheurs d'autres disciplines (sociologie, psychologie environnementale, architecture et urbanisme). L'objectif scientifique est de contribuer à l'appréhension et la compréhension de la dimension spatiale des sociétés. Le laboratoire de Caen a ainsi contribué à la conception d'un grand nombre de cartes de cet atlas.

Les contributeurs

Coordination et rédaction :

Stagiaire VetAgro Sup : Clément ROUSSEAU

Interbev Centre – Val de Loire : Fabienne SAVROT, les membres du Conseil d'Administration.

Interbev : Caroline GUINOT, service Environnement et Territoires .

Sont remerciés toutes les personnes et organismes pour les entretiens réalisés et les informations obtenues nécessaires à ce travail ...

La **Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt d'Aquitaine et son Service Régional pour l'Information Statistique et Economique** (Gaëtan BUISSON et Pascale MACIEJEWSKI). Les cartes et données de cet atlas ont été largement puisées dans les ressources de la statistique agricole et du recensement agricole.

Pour leurs relectures et leurs conseils : Coralie CHAZOT, Stéphane HIPPOLYTE, Philippe LESEURE, Franck MOREAU, Francis OLIVEREAU, Jean-Claude PRIEUR, Angélique THION, Bruno VERKEST. Audrey MICHAUD à VetAgro Sup.

Les élèves de la licence professionnelle « Développement et Valorisation des Produits de l'Elevage » à Tours ainsi que Christophe BRESSAC pour leur travail préliminaire sur l'atlas. L'Université de Caen pour la cartographie.

Les personnes ayant collaboré pour les entretiens :

Pierre AUPETITGENDRE, François BARJOU, Brigitte BECIU, Sylvain BLEUBAR, Jean-Luc BOIRON, Clément BOUBAL, Emilie BOURIEL, Christophe BRESSAC, Nicolas BURON, Alice CAILLAT, Jérôme CHARTRON, Agnès CHATELIN, Christophe THOLONIAT, Hubert DE GANAY, Sébastien DESOEUVRE, James DOISEAU, Céline DRUON, Charles DUCHIER, Morgane DUMONT, Alexandre DUMONTIER, Nathalie FOISON, Benoit FOISON, Franck LELLU, Etienne GANGNERON, Jean-Yves GARDONI, François GILLARD, Jean-Paul GIRAULT, Thierry GITTON, Sylvie GOMEZ, Michel GOUABAULT, Cécile GOURINEL, Laurent GUILLAUDEAU, Patrick JOSIEN, Yvan LAGROS, Jean-Yves LIMET, Michel LOULERGUE, Jacques LUCBERT, Céline MACÉ, Frédéric MALLET, Philippe MARIE, Christelle MAYSTRE, Jean-François MÉRÉ, Richard MICLET, Laurence MILLARD, Jean-Pierre MOREAU, Jean-François MORIN, Daniel PARIZOT, Alexandre PEANT, Jean-Claude PERROT, Emilie PICHON, François PINET, Mathieu PISSOT, Corinne PUISSANT, Stéphane RICHARD, Olivier RIQUET, Jean-Sébastien SCHAAL, François SILLIER, Jérôme TELLIER, Pascal TRECUL, Christophe VAURS, Elodie VENON, Dominique VERNEAU, Philippe VILLEVALOIS, Jean-François VINCENT, Soline VIVIEN, Dominique YVERNAULT

Ont également apporté leur contribution :

Marina ALLETTI, Olivier ANDRE, Jean-François BARROCHE, Loïc BIENASSIS, Samuel BIONDA, Sylvain BOIRON, Aude BOURON, Delphine BRETON, Edith CHARDON, Mireille FAGUET, Marie-Pierre HORARD-HERBIN, Bertrand LAROCHE, Erik LECONTE, Didier LEROY, Jean-Marie MAZENC, François MICHEAU, Guy MOLARD, Joël MOULIN, Joël PITROU, Anne RICHER DE FORGES, Nicolas ROBOÛAM, Pierre-Michel RÖSNER, Nathalie SAILLEAU, Christine THOMAS, Bernard VERBEQUE, Jean-Pierre WILLIOT

ALYSE, AREOC , ARIAC, Berry Viande, BioCentre, CBN du Bassin parisien, CEN Centre-Val de Loire, CERC, Chambre Régionale d'Agriculture du Centre, Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre, Chambres d'Agriculture, CIALYN-SYCAVIL, CIV, Comité Interprofessionnel du Sainte-Maure-de-Touraine, Comité Interprofessionnel du Valençay, Communauté de communes de Valençay, Conseil Régional, Coop de France Centre, Coopérative Laitière de la Région Lochoise, CRIEL bovin, CRIEL caprin, DRAAF Centre SREFAR, DREAL Centre, Dubois-Boulay Affineur, Ets Weber, Fédération des PNR de France, FDSEA, FRC Centre, Fromagerie Cloche d'Or, Fromagerie Jacquin, Fromagers de Tradition, FRSEA Centre, IEHCA, Indre Nature, INRA Orléans, INRA Tours, Institut de l'Elevage, JA Centre, Laiterie H. Triballat-Rians, Le Berry Républicain, LSDH, Maison de la Beauce, Maison de la Botanique, McKey Food, Normabev, OIER des Bordes, Mondial du Fromage, MSA, PNR Brenne, PNR Loire Anjou Touraine, SA des Grivelles, SAS Abattoir Berry Bocage, Société Cadran Boischaux Marché, SHPF, Syndicat du Chavignol, Syndicat de Défense et de Promotion du Fromage Selles-sur-Cher, Tricoche-Somevia, Université de Tours, Université d'Orléans , UPABL, URGC-Pôle BioDom'.



Février 2016

Qui peut se douter que les élevages d'herbivores entretiennent des paysages variés ? Qui connaît l'histoire des animaux originaires de la région ?

Qui sait que des milieux naturels existent encore grâce à l'élevage ?

Qui se rappelle qu'une partie des emplois ruraux est liée à l'élevage et ses filières ?

Tout le monde le sait ?

Interbev fait le pari qu'il est utile de le rappeler, de l'illustrer, de le cartographier pour donner à nos consommateurs et concitoyens une vision globale des filières d'élevage herbivores et de l'ensemble des services – alimentaires, économiques, sociaux, environnementaux et culturels – qu'elles rendent sur la région Centre – Val de Loire.

Bonne lecture !



Retrouvez
l'Atlas Centre – Val de Loire de l'élevage herbivore
en téléchargement sur
www.la-viande.fr/atlas

Pour en savoir plus
www.interbev.fr